

VISITE DU PRÉSIDENT ITALIEN EN ALGÉRIE

**Tebboune lui décerne la médaille de l'Ordre du mérite national**

P. 24

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

**Appel à une forte participation pour contrecarrer tous les complots (presse oranaise)**

P. 3

ALGÉRIE-MAURITANIE

**Ouverture des travaux de la première session du comité bilatéral frontalier**

P. 4

RELATIONS BILATÉRALES ALGÉRIE-EUROPE

## Tebboune : "l'Algérie ne tolèrera aucune ingérence dans ses affaires internes"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que l'Algérie ne tolèrerait dans le cadre de ses relations bilatérales avec ses partenaires européens, aucune ingérence dans ses affaires internes, mettant en avant l'impératif d'établir des liens fondés sur le respect mutuel et l'égalité souveraine des Etats. Supervisant l'ouverture des travaux de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes, tenue au Palais des Nations au Club des Pins, le Président Tebboune a souligné que "dans le cadre des relations bilatérales avec ses partenaires européens, l'Algérie ne tolèrera aucune ingérence dans ses affaires internes et demeurera disposée à établir des liens fondés sur le respect mutuel et à s'engager au respect total du principe de l'égalité souveraine des Etats".

P. 24

DKnews-APS



**NAVIRES ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER**

**Annnonce de la levée du blocage pour deux navires**

P. 4

ALGÉRIE-MAROC

**Inhumation des trois ressortissants algériens victimes de l'agression marocaine**

P. 4

LE RANÇONNAGE PAR LE CODE INFORMATIQUE

**La face sombre du cyberspace**

P. 17

**SANTÉ**

ARRÊTER DE FUMER DU JOUR AU LENDEMAIN

**Bonne ou mauvaise idée ?**

P. p 12-13

**F**   **T B A L L**

LIGUE 1 (3<sup>e</sup> Journée)

**L'US Biskra seule aux commandes**

P. 21



FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

**La 11<sup>ème</sup> édition en janvier à Akbou**

P. 16

INTEMPÉRIES

**Tiaret : un mort et deux personnes secourues**

P. 2

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

### Adoption du projet de budget pour l'exercice 2022



Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, dimanche à Alger, le projet de budget de l'APN pour l'exercice 2022 et l'a soumis à la Commission des finances et du budget, à indiqué un communiqué de l'APN.

Lors d'une réunion présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, consacrée à l'examen du projet de budget de l'APN 2022, le Bureau a adopté ce dernier puis l'a transmis à la Commission des finances et du budget pour avis, et ce conformément aux dispositions de l'article 80 du règlement intérieur de l'APN.

À l'entame de la réunion, le Bureau a transmis également pour examen le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, a ajouté la même source.

## INTEMPÉRIES

### Tiaret : un mort et deux autres personnes secourues

Une personne a trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu dans la wilaya de Tiaret suite aux intempéries alors que deux autres personnes ont été secourues après que leurs véhicules aient été emportés par les eaux pluviales, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la protection civile.

Une personne a trouvé la mort dans une collision entre deux véhicules suite aux intempéries survenues dans la région de Safira, à Aïn Kramis.

Par ailleurs, deux personnes ont été sauvées d'une mort certaine après que leurs véhicules aient été entraînés par les eaux pluviales vers un ravin dans la commune de Tekhmarek.

Un bus de transport de voyageurs a également dérapé à l'entrée nord de la commune de Tiaret sans causer de pertes humaines.

Les éléments de la protection civile sont intervenus pour dégager les deux véhicules emportés par les eaux, a-t-on précisé.

Les services de la protection civile sont intervenus aussi au niveau de Hai Mohammed Bouhenni, à Tiaret, pour évacuer les eaux infiltrées à l'intérieur de plusieurs habitations et dégager les avaloirs pour le drainage des eaux pluviales au niveau de plusieurs communes de la wilaya.

### Routes coupées à la circulation à Mascara et Chlef

Plusieurs routes nationales et chemins de wilaya à Chlef et Mascara sont coupés à la circulation en raison de la montée des eaux suite aux intempéries enregistrées dans certaines régions du nord du pays, ont indiqué, dimanche, les services de la Gendarmerie nationale.

La RN 44 dans la wilaya de Chlef est coupée à la circulation en raison de la montée des eaux de pluie au niveau de Bouguirat (commune de Talassa), ainsi que le chemin de wilaya (CW 101) dans la région de Dar el Mil (commune de Tadjena), précise la source.

À Mascara, la RN 17 est coupée à la circulation en raison de la montée des eaux de pluie à Oued Hebra entre les communes de Mohammadia et Hacine, en sus du CW 22 au niveau de Douar Lahmam (commune de Macta Douz).

### OUARGLA Deux morts et un blessé dans un accident de la route sur la RN-56

Deux personnes sont mortes et une troisième a été blessée dans un accident de la route survenu dimanche soir sur la RN-56 près de la commune de Hassi-Benabdallah (Ouargla), ont rapporté lundi les services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique à 30 km de Hassi-Benabdallah, causant la mort sur le coup d'un de ses occupants, tandis qu'un deuxième a succombé à ses blessures à l'hôpital "Mohamed Boudiaf" à Ouargla où a été également évacué le blessé pour y recevoir les soins nécessaires, a-t-on précisé.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

### CHLEF Saisie de plus de 12.000 poussins de coquelets

Plus de 12.000 poussins de coquelet (petit poulet mâle) d'origine inconnue ont été saisis par des unités du groupement territorial de la gendarmerie nationale à Chlef, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué rendu public par ce corps sécuritaire.

La saisie des volatiles a été effectuée dans le cadre de la lutte contre la fraude et les pratiques commerciales illégales à la suite d'une action de contrôle et de fouille d'un camion frigorifique en provenance de Sidi Belabbas au niveau d'un point de contrôle, a ajouté la même source. Selon le communiqué, les poussins, destinés à la commercialisation, ont été saisis pour non détention de factures, ni d'autorisation de transport de produits animaliers ou d'origine animale, délivrée par les services vétérinaires compétents. Les poussins ont été transportés au siège de la brigade, en coordination avec les services compétents, et examinés par un médecin vétérinaire.

Une procédure légale a été engagée, a-t-on indiqué.

### TISSEMSILT Des activités artistiques au profit des enfants des zones d'ombre

Les enfants des zones rurales de la wilaya de Tissemsilt bénéficient, à partir de dimanche, d'activités ludiques et artistiques dans le cadre de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Ces activités initiées par la direction de la culture et des arts portent sur des concours de dessin, de poésie, de récit, de recherches historiques dont les thèmes porteront sur la révolution du 1er novembre 1954, en plus de films et de documentaires mettant en exergue la lutte du peuple algérien contre le colonisateur français, souligne-t-on. Cette initiative d'une durée d'une semaine proposera également des expositions itinérantes du livre historique, des ateliers pour faire connaître les héros de la révolution, des expositions de dessin, la présentation de contes et des jeux d'intelligence.

Les organisateurs proposeront également des pièces de théâtre que présenteront des troupes locales et des récitals poétiques.

### RELIZANE Coupeure d'eau dans trois communes (ADE)

Trois communes dans la wilaya de Relizane enregistrent, dimanche, une coupeure d'eau potable à cause de la turbidité de l'eau, a-t-on appris de l'unité de l'algérienne de l'eau ADE.

La même source a souligné que cette suspension de l'approvisionnement en eau potable est due à une forte turbidité des eaux du barrage "Saada" située dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda qui fournit de l'eau aux communes de Relizane, Bendaoud et Sidi M'hamed Benaouda.

Les précipitations dans la région ont rendu l'eau du barrage boueuse, selon l'unité de Relizane de l'ADE, qui a rassuré que l'approvisionnement en eau potable reprendra après la diminution du taux de turbidité de l'eau du barrage précité.

### TAMANRASSET Arrestation de sept individus pour orpaillage illicite

Sept (7) individus ont été arrêtés pour orpaillage illicite et des équipements utilisés dans l'extraction illégale de l'or ont été saisis par des éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'affaire a été traitée grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'un mouvement d'un groupe d'individus activant dans l'extraction illégale de l'or au niveau de trois sites à Tamanrasset, a-t-on précisé.

L'opération, qui a été réalisée avec le soutien et l'appui d'autres services de sécurité, a permis la découverte et la saisie de neuf appareils de concassage avec leurs accessoires, trois groupes électrogènes et un marteau piqueur, en plus de l'arrestation des sept mis en cause.

Ces derniers ont été condamnés par les instances judiciaires compétentes à une peine de 6 mois de prison avec sursis, selon la même source.

### JUSTICE Le procès des accusés dans l'affaire de Condor reporté au 15 novembre

Le pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger), a décidé lundi, de reporter le procès des propriétaires du groupe Condor, en l'occurrence les frères Benhamadi, au 15 novembre. La décision de report fait suite à la demande de la défense qui a également introduit une demande de libération de l'accusé Omar Benhamadi, qui a été rejetée.

Les propriétaires du groupe et les coaccusés sont poursuivis entre autres pour "blanchiment d'argent et dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages, et financement occulte de partis politiques".

Outre les frères Benhamadi, sont poursuivis dans cette affaire, des cadres des secteurs de la Santé, des Transports, de la Poste et des télécommunications et de la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

### Report au 29 novembre du procès de l'ancien wali de Djelfa Hamana Guenfaf

Le Pôle pénal spécialisé dans les crimes financiers et économiques du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, lundi, de reporter au 29 novembre courant, le procès de l'ancien wali de Djelfa, Hamana Guenfaf, poursuivi pour des chefs d'accusation liés à la corruption.

La décision du report est intervenue suite à la demande du collectif de la défense.

Placé en détention provisoire depuis le mois de mars passé, l'accusé est poursuivi pour plusieurs délits, dont notamment "octroi d'indus avantages, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence".

### Report au 22 novembre du procès de Sellal et de son directeur de cabinet Mustapha Rahiel

Le pôle pénal spécialisé dans les crimes financiers et économiques du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé lundi de reporter le procès de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de son ancien directeur de cabinet, Mustapha Rahiel, au 22 novembre à la demande du collectif de défense.

L'ancien Premier ministre et son directeur de cabinet sont poursuivis, dans cette affaire, pour des chefs d'accusation liés à la corruption au niveau de la wilaya de Bejaia, dont "abus de fonction et octroi d'indus avantages".

Sont également poursuivis dans cette affaire l'ancien wali de Bejaia, Ouled Salah Zitouni, l'ancien secrétaire général de cette wilaya ainsi que l'homme d'affaires Laïlaloui Mahmoud.



## ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

# L'élargissement des pouvoirs des élus, principal axe développé par les candidats (Presse nationale)

L'élargissement des pouvoirs des élus et la révision du code communal figurent parmi les principaux axes développés par les responsables de partis politiques, au 4ème jour de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre, relève la presse nationale de lundi.

Sous le titre "Des candidats et des programmes", le journal El Moudjahid note, d'emblée, que les thèmes développés par les candidats "se concentrent, pour l'essentiel, autour de questions liées (...) aux critères de compétences en mesure d'apporter une valeur ajoutée dans la gestion des communes, à l'élargissement des pouvoirs des élus et la révision du code communal et de wilaya".

La campagne électorale, "sans connaître, pour l'instant, un rythme de croisière intense, n'en est qu'à ses débuts. Son succès est tributaire de la mobilisation des formations politiques, par le biais de leurs bases militantes et sympathisantes, et leur capacité à convaincre un électoral désormais exigeant", estime ce quotidien. Reprenant les mêmes idées, le journal Horizons, qui titre: "la gestion des APC tribuaires des prérogatives des élus", relève que les candidats participant aux prochaines élections "expriment des priorités en matière de gestion locale", ajoutant que ces candidats "conditionnent, toutefois, la satisfaction des besoins de leurs concitoyens et le règlement de leurs préoccupations par davantage de prérogatives". Horizons rapporte, dans ce sens, des propos de représentants de partis politiques parmi lesquels ceux du Rassemblement national démocratique (RND) qui affirme que "si



l'élu local demeure tributaire de l'administration et de la bureaucratie, il ne peut réaliser aucun développement ni croissance locale. L'élu local doit se libérer de toute tutelle pour décider des priorités à réaliser dans sa commune".

"Engagements pour une bonne gestion locale", écrit, pour sa part, le Jour d'Algérie qui note que les prérogatives des élus, la bonne gestion et le développement local sont les principales thématiques abordées par de nombreux candidats qui optent pour les activités de proximité, en ce début de campagne électorale.

Le journal El Massa a fait l'écho, quant à lui, des activités des principaux chefs de formations politiques engagés dans cette course aux locales, citant entre autres, la présidente du parti Tajamoua Amel Al Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, qui a plaidé, depuis Alger, en faveur de la révision du code communal en vue de l'adapter à l'évolution socio-économique du pays.

Le même quotidien a mis en avant les propos du secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou Fadhil Baadij, qui a estimé, depuis El-Oued, que les élections locales étaient "cruciales pour aller vers un développement local prometteur" et ceux du président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, qui a appelé, à Tébessa, à saisir l'opportunité des locales pour "élire des représentants honnêtes et intègres" au sein des APC et APW. Lui emboitant le pas, le journal El Watan note que les candidats ont appelé à "reconsidérer le système de gestion des APC", tout en qualifiant le début de la campagne électorale de "morose", les panneaux d'affichage réservés aux candidats étant, dans "leur quasi-majorité, encore vides". Dans son analyse du déroulement de la quatrième journée de

la campagne électorale sous le titre "Les réseaux sociaux rivalisent avec les rassemblements populaires", le quotidien Echaab estime que la stratégie du discours politique et la manière dont les candidats communiquent ont commencé à se préciser dans le sens de séduire les électeurs et de les convaincre de l'importance de participer en masse à l'élection du 27 novembre. Le journal a également fait état de divers rassemblements et activités de proximité organisés par des chefs de partis politiques dans un certain nombre de wilayas du pays, lors desquels ils ont passé en revue leurs programmes électoraux, en mettant l'accent sur l'importance de ces élections et le rôle des citoyens pour en faire un succès. El Khabar a consacré, quant à lui, un supplément politique numérique dédié aux élections locales, portant sur divers sujets y afférant, dont des analyses et propos de candidats.

Enfin, le Quotidien d'Oran a publié une contribution d'Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, sous le titre "Une synergie et ingénierie territoriale afin de rapprocher l'Etat du citoyen", dont l'objet, a expliqué cet expert international, est de démontrer "l'urgence d'un renouveau dans la gestion des collectivités locales, articulé au nouveau rôle de l'Etat régulateur au niveau central".

## Appel à une forte participation au scrutin pour contrecarrer tous les complots (presse oranaise)

Les quotidiens paraissant à Oran ont souligné, lundi, que les animateurs de la campagne électorale des locales du 27 novembre, ont appelé les citoyens à exercer leur droit de vote pour contrecarrer les complots fomentés contre l'Algérie.

Dans ce contexte, "El Djoumhouria", dans un article intitulé "une participation massive aux élections pour faire échouer tous les complots", rappelle que "les présidents de partis et les candidats au prochain scrutin ont dénoncé, au quatrième jour de la campagne électorale, les complots visant l'Algérie" et "appelé les électeurs à se rendre aux urnes pour poser la dernière pierre de

l'édification constitutionnelle et barrer la route à tous les ennemis et comploteurs". Le même titre de la presse régionale a relevé que malgré les mauvaises conditions climatiques sévissant dans plusieurs wilayas du pays, les présidents de partis et les candidats en lice ont animé des meetings et des rencontres de proximité pour expliquer leurs programmes électoraux, prendre connaissance des préoccupations des citoyens et appeler ces derniers à opérer un changement en se rendant en force aux urnes et en élisant leurs représentants parmi les plus aptes aux APC et APW.

De son côté, le quotidien "El Watani" a

rapporté les déclarations de certains animateurs de la campagne qui ont appelé les citoyens à renforcer leurs rangs et à faire preuve de responsabilité notamment en ce contexte marqué par les menaces visant le pays. Pour sa part, "Cap Ouest" est revenu sur le déroulement de la 4ème journée de la campagne électorale, signalant que les conditions météorologiques ont poussé les candidats à se contenter des réseaux sociaux et de l'affichage de leurs listes pour inviter les électeurs à voter en leur faveur.

Le même journal a relevé que la représentation locale de l'ANIE de la wilaya d'Oran n'a enregistré aucun dépassant durant les

quatre premiers jours de la campagne électorale. Enfin, "Ouest Tribune" a relevé que la campagne électorale "connaît un début timide" et que les candidats "peinent toujours à capter l'attention et l'intérêt du citoyen". Pour ce titre, "ceci n'est pas un fait nouveau, puisque toutes les élections ont eu ce même parcours", ajoutant que "la campagne ne manquera pas de connaître une accélération certaine, notamment les derniers jours". "La parole revient en dernier lieu aux électeurs qui saisiront l'opportunité de ces joutes électorales où l'argent sale et les mauvaises influences ne font plus partie du jeu", conclut ce journal.

## Les candidats appellent les citoyens à choisir les compétences

Les candidats aux élections locales du 27 novembre ont appelé, dimanche, au 4ème jour de la campagne électorale, les citoyens à bien choisir leurs élus locaux en misant sur la compétence pour opérer le changement tant espéré et bâtir la nouvelle Algérie.

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé, depuis El-Oued, que les élections locales sont "cruciales" pour aller vers un développement local "prometteur", précisant que son parti a mis en place des mécanismes pour la sélection de compétences et de diplômés universitaires, "aux mains propres", sur les listes de candidatures pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Il a indiqué que la stratégie du parti se base sur le critère de compétence en vue d'apporter "la valeur ajoutée" dans la gestion économique, financière et socioculturelle locale, ainsi que la gestion

"judicieuse" de la vie politique, "dans un esprit de fidélité à la Nation et au citoyen".

Pour le SG du FLN, la nouvelle loi électorale, qui consacre le principe de la concurrence loyale, y compris sur la même liste d'un même parti, fait des élections un espace de "saine émulation politique" imposant aux partis de composer leurs listes de candidatures de profils compétents.

De son côté, le président du Front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a appelé, depuis Tébessa, les citoyens à saisir l'occasion des élections locales du 27 novembre afin d'élire des représentants locaux "honnêtes et soucieux de prendre en charge leurs préoccupations".

Il a exhorté les militants de son parti à "ne ménager aucun effort" pour "contribuer à l'achèvement du processus d'édification de la nouvelle Algérie en trouvant des solutions aux problèmes des citoyens, notamment dans les

zones d'ombre, afin d'améliorer leurs conditions de vie".

"Nous devons tourner la page afin de construire la nouvelle Algérie sur des bases solides qui lui permettront de retrouver la place qu'elle mérite en tant que puissance régionale et internationale", a-t-il ajouté.

ASkikda, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a exhorté les électeurs à bien choisir leurs élus locaux s'ils veulent construire un avenir meilleur, mettant l'accent sur l'importance de faire "le bon choix parmi les candidats en lice aux prochaines législatives".

Il a estimé qu'une large participation des citoyens au prochain rendez-vous électoral "contribuera à renforcer l'unité nationale", ajoutant que le rôle des militants est d'œuvrer à la prise de conscience du peuple quant à la nécessaire mobilisation autour des décisions des hautes autorités

et institutions du pays et de l'Armée nationale populaire.

M. Zitouni a également renouvelé son appel à réviser le code communal, compte tenu du fait que les présidents d'APC "ne disposent pas actuellement de larges prérogatives leur permettant de contribuer au développement des collectivités locales".

A Alger, la présidente du parti Tajamoua Amel Al Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a indiqué que son parti s'appuie sur un programme électoral incluant "tous les aspects de la vie des citoyens" avec une vision "réaliste et réelle".

Elle a ajouté que la participation de TAJ aux prochaines élections "contribuera au renforcement des institutions" et son programme "inclut les aspects culturels, sportifs, sanitaires et sociaux du citoyen", précisant que sa formation politique aspire également à "encourager l'investissement".

Mme Zerouati a plaidé, par la

## ALGÉRIE-MAURITANIE Ouverture des travaux de la première session du comité bilatéral frontalier

Les travaux de la première session du comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien ont débuté lundi à Alger, sous la coprésidence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug.

Ont pris part à cette réunion de deux jours les walis d'Adrar et de Tindouf et le wali de Tris Zemmour (Mauritanie), ainsi que des représentants ministériels et des services de sécurité des deux pays. La tenue de la première session de ce comité intervient après un long processus de relations historiques qui ont connu dernièrement plus de dynamique, selon le ministère de l'Intérieur. Cette dynamique, affirme-t-on de même source, est à même de donner une nouvelle orientation à la coopération bilatérale et permettre d'ouvrir des perspectives prometteuses de développement dans l'intérêt des deux peuples frères. Comprenant des régions de compétence, en l'occurrence la wilaya de Tiris Zemmour (Mauritanie) et celle de Tindouf (Algérie), le comité bilatéral a pour mission, le renforcement des opportunités d'investissement, la réalisation des projets de partenariat communs dans les secteurs prioritaires au niveau des zones frontalières communes, la promotion et l'intensification des échanges économiques, commerciaux, culturels et sportifs, en sus du désenclavement des populations de ces zones frontalières.

Les travaux du comité bilatéral frontalier qui se poursuivront à huis clos, aboutiront à des recommandations opérationnelles qui constitueront un plan de travail concernant tous les secteurs.

## TRANSPORT MARITIME Levée du blocage pour deux navires bloqués à l'étranger, deux autres en attente cette semaine (ministère des Transports)

Le ministère des Transports a annoncé, dimanche, dans un communiqué la levée du blocage sur deux navires bloqués dans des ports à l'étranger, et ce, dans l'attente du déblocage de deux autres bateaux au cours de cette semaine. "Dans le cadre du suivi continu, par le ministère des Transports, de la situation des navires relevant de la Compagnie nationale algérienne de navigations CNAN-Nord et de la Compagnie nationale algérienne de navigation CNAN-Med qui connaissent des problèmes commerciaux au ni-

veau de certains ports à l'étranger, une réunion élargie à la cellule sectorielle de crise créée, a été tenue dimanche à cet effet au niveau du siège du ministère". La rencontre a vu la présence de cadres du ministère, des Présidents directeurs généraux (P-dg) et des directeurs généraux des différentes entreprises activant dans le domaine du transport maritime. Lors de cette rencontre, toutes les informations relatives aux navires bloqués au niveau des ports à l'étranger, ont été analysées et traitées, en formulant des

propositions pratiques afin de parvenir à des solutions aux problèmes techniques et financiers soulevés. Il s'agit également d'arrêter un calendrier pour débloquer ces navires tout en prenant les mesures nécessaires pour éviter de telles situations à l'avenir, ajoute le communiqué. "Les efforts consentis, à cet effet, ont permis le déblocage de deux navires relevant de la CNAN MED. Il est également prévu le déblocage de deux autres navires relevant de la CNAN NORD, durant cette semaine", selon le ministère.

## ALGÉRIE-MAROC Inhumation des trois ressortissants algériens victimes de l'agression marocaine

Les dépouilles des trois ressortissants algériens victimes de l'agression des forces d'occupation marocaines sur l'axe routier Ouargla-Nouakchott, ont été transférées dimanche vers les wilayas de Laghouat et Ouargla, où elles ont été inhumées, dans une atmosphère de recueillement lourde d'émotions. Evacués ce matin depuis l'hôpital mixte "Si El-Hassoué" à Tindouf, via l'aéroport "commandant Farradi" de la même ville, les corps ont été accueillis au niveau des aéroports de Laghouat et d'Ouargla, avant d'être transportés vers leurs lieux de résidence, Ain-Madhi et Aflou (Laghouat) et Béni-Thour (Ouargla). La dépouille de Hmida Boumediène a été acheminée vers Ain-Madhi et celle de Brahim Araboui vers Aflou (70 et 100 km respectivement de Laghouat) pour leur inhumation. Une foule nombreuse est venue assister à l'enterrement et accompagner ces

chouhada à leur dernière demeure, en présence des parents et proches ainsi que des autorités locales civiles et militaires. Le corps de la troisième victime, Ahmed Chtem, a été lui acheminé vers la wilaya d'Ouargla et a été inhumé au cimetière de Béni-Thour. Dans son oraison funèbre, le directeur des Affaires religieuses et des Waqfs d'Ouargla, Mohamed Hassani, a indiqué que "nos compatriotes aujourd'hui de nouveaux martyrs, victimes d'une agression traître et criminelle, et qui viennent s'ajouter à la déjà longue liste des Chouhada de l'Algérie". Les trois ressortissants algériens avaient été assassinés dans le bombardement barbare de leurs camions, alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla. L'agression a été perpétrée alors que les Algériens célébraient le 67<sup>ème</sup> anniversaire de la Glorieuse révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

## PARLEMENT Présentation du projet de loi de lutte contre la spéculation devant la Commission des affaires juridiques de l'APN

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Abderrachid Tabi a présenté, dimanche après-midi, devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi relatif à la lutte contre la spéculation illicite, dans l'objectif de contrecarrer ce fléau et préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

M. Tabi a indiqué, dans son exposé présenté en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, que ce projet de loi visait à "contrecarrer ce fléau dangereux (spéculation) et préserver le pouvoir d'achat des citoyens", considérant qu'il s'agit d'un droit consacré par la Constitution dans son article 62 qui garantit les droits économiques des consommateurs et impose aux pouvoirs publics d'assurer la sécurité alimentaire et la santé et la salubrité publiques.

Le projet de loi en question constitue "un cadre juridique qui sanctionne tout individu qui ose recourir au trafic ou à la spéculation des marchandises au détriment des citoyens", à travers "la lutte contre le phénomène du stockage notamment de produits de base en vue de déstabiliser le marché et augmenter les prix", a-t-il souligné, faisant savoir que ce phénomène "a pris de l'ampleur récemment" alors que le pays traversait une situation sanitaire difficile. La spéculation a provoqué "une pénurie et une hausse non justifiée des prix", qui a particulièrement touché "les produits de première nécessité et directement liés au quotidien du citoyen et même à la quantité publique", a-t-il ajouté, citant l'exemple le manque d'oxygène pendant la pandémie, devenu objet de spéculation.

La spéculation, précise le ministre, est "tout stockage ou dissimulation des biens ou des marchandises dans le but de créer



une pénurie sur le marché ou des perturbations dans l'approvisionnement". Il s'agit également de "toute augmentation ou baisse factice des prix des biens, des marchandises ou des titres directement ou indirectement, par le biais d'un intermédiaire, par des moyens électroniques ou tout autre moyen d'escroquerie".

Le projet de loi définit en outre la spéculation comme étant "la diffusion délibérée de fausses informations tendancieuses en vue de créer des perturbations sur le marché et augmenter les prix subitement sans aucun justificatif". Il s'agit également "de l'obtention, individuellement, collectivement ou sur la base de conventions, d'un profit résultant de l'application naturelle de l'offre et la demande", a détaillé le ministre. Le projet de loi, a-t-il ajouté, définit les mécanismes de lutte contre la spéculation visant à "garantir l'équilibre du marché et la préservation de la stabilité

des prix", a ajouté le ministre qui n'a pas omis de mettre en exergue le rôle des Collectivités locales dans la lutte contre "ce fléau" ainsi que l'association de la société civile et les médias dans la sensibilisation à la promotion de la culture de consommation". Ce texte permet au Parquet la mise en mouvement automatique de l'action publique sur ces crimes. De même qu'il permet aux associations activant dans le domaine de la protection du consommateur ou toute autre personne ayant subi un préjudice de déposer une plainte auprès des juridictions et de se constituer partie civile dans les affaires relatives à ces crimes.

Afin de donner le temps suffisant à la police judiciaire lors de l'enquête préliminaire dans la collecte des preuves, le projet de loi autorise le renouvellement, à deux reprises, de la durée de garde à vue en vertu d'une autorisation écrite du procureur de la République compétent ainsi que la

perquisition à tout moment sans autorisation". En ce qui concerne les dispositions pénales, le projet de loi prévoit des peines privatives de liberté et des amendes selon une échelle graduelle logique ascendante des peines. Si le crime concerne des produits de base comme les céréales et leurs dérivés, le lait, l'huile, le sucre et les légumineuses, la peine peut aller jusqu'à 20 ans de prison et une amende de 10 millions da. Cette peine pourrait être portée jusqu'à 30 ans de prison et une amende de 20 millions da dans le cas où ce crime est commis dans des circonstances exceptionnelles ou lors d'une crise sanitaire, lors de la propagation d'une épidémie ou d'une catastrophe.

La peine pourrait être alourdie en réclusion à perpétuité si le crime est commis par un groupe criminel organisé. Le projet prévoit également la confiscation du local lieu du crime, les moyens utilisés et l'argent réalisé, outre la radiation du registre du commerce, l'interdiction d'exercice d'activités commerciales, la fermeture du local lieu du crime ainsi que l'interdiction de son exploitation pendant une année au maximum.

Le projet consacre également le principe d'incrimination de la tentative de délits stipulés dans ce projet, tout en prévoyant la même peine infligée à l'auteur principal par l'incitateur et son associé avec la suppression des articles 172, 173 et 174 du Code pénal pour éviter la double incrimination, ajoute le ministre de la Justice.

## EDUCATION Le ministre de l'Éducation nationale préside l'installation du Conseil national des programmes

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a procédé dimanche à Alger à l'installation du Conseil national des programmes (CNP), une instance nationale compétente pour émettre des avis et faire des propositions sur toute question relative aux programmes éducatifs.

Dans son allocution, le ministre a souligné que "ce Conseil est d'une grande importance pour la mise en œuvre de la politique nationale éducative, dans la continuité du processus et de la mission éducative qu'il a entreprise lorsqu'il était un Comité national des programmes", ajoutant que le CNP devrait "émettre des avis et faire des propositions, sur toute questions relatives aux programmes, à partir de leur conception, et leur élaboration jusqu'à leur évaluation". Le Conseil est également chargé-ajoute le ministre- "de contribuer à la mise en œuvre des programmes et de leur suivi sur le terrain, outre toutes les questions en relation avec les horaires et aux moyens pédagogiques et veiller à ce que les préoccupations pédagogiques intéressantes des hautes autorités du pays se concrétisent sur le terrain".

Le ministre a également appelé les membres du conseil à "consacrer la numérisation, soutenir l'orientation scientifique et technologique dans les nouveaux programmes, établir l'éducation sur des fondements sociaux nationaux et sur les valeurs de citoyenneté, et adapter les compétences des élèves aux normes internationales". En tant qu'"instance nationale spécialisée pour émettre les avis et les propositions au ministre sur toute question liée aux programmes, curricula, horaires et moyens

pédagogiques", le Conseil a pour mission la proposition de la conception générale de l'enseignement et l'élaboration des objectifs généraux de l'enseignement à partir des finalités de l'éducation. Il est également chargé de la "définition des profils de la formation du personnel d'enseignement par l'exploitation des observations, avis et recommandations émis par le Conseil national d'éducation et de formation (CNEF) et l'Observatoire national d'éducation et de formation (ONEF), relatifs aux programmes, moyens didactiques et équipements scientifiques et pédagogiques. Présidé par le professeur Loucif Abdellah, cadre formateur au ministère, le Conseil est composé de deux (02) responsables de l'administration centrale de la tutelle en charge de l'enseignement, de l'inspecteur général de l'éducation nationale, de deux (02) praticiens dans le domaine de la pédagogie, du directeur général de l'Institut national de recherche en éducation (INRE), du directeur de l'ONEF, du président du CNEF, des présidents des groupes spécialisés, de cinq (5) membres parmi les universitaires dans les domaines pédagogiques (langues, sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, sciences exactes et expérimentales, technologie, arts et éducation physique et sportive), et des experts relevant des institutions. Il compte également des experts du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), du Haut Conseil islamique (HCI), du Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.



## UNIVERSITÉ D'OUARGLA Lancement d'un projet de 2.000 places pédagogiques

Un projet de réalisation de nouveaux blocs pédagogiques de 2.000 places, devant permettre de consolider les capacités d'accueil de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, a été récemment lancé, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

La réalisation de nouveaux blocs pédagogiques de 2.000 places est confiée à une entreprise privée avec le concours de trois bureaux d'études spécialisés, sous la supervision de la direction locale des équipements publics (DEP) pour un délai de 28 mois, a-t-on précisé.

Occupant une surface de plus de 12.000 m<sup>2</sup>, cette future infrastructure universitaire est composée notamment d'un amphithéâtre, de blocs d'enseignement, d'une salle de conférence, d'une bibliothèque et des annexes, selon sa fiche technique.

Elle s'ajoutera à d'autres



installations similaires, en cours de réalisation au niveau du même site, destinées à la Faculté de médecine et à celle des sciences de la nature et de la vie, à raison de 2.000 places

pédagogiques chacune, ce qui va porter le nombre global de places pédagogiques en cours de réalisation à 6.000 places, sur un programme totalisant 10.000 places pédagogiques

retenu en faveur de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, a-t-on expliqué.

Ces installations devraient permettre, une fois opérationnelles, d'améliorer les conditions d'étude et de prise en charge des effectifs étudiants croissants, a souligné la source. L'Université d'Ouargla, qui dispose actuellement d'un tissu infrastructurel réparti en trois pôles pédagogiques ainsi que plusieurs résidences universitaires, a enregistré ces dernières années des avancées "remarquables" en matière de projets de structures socio-pédagogiques, estiment les services de la wilaya d'Ouargla.

## BECHAR

### Curage des réseaux d'assainissement en prévision de l'hiver (ONA)

Une opération d'envergure de curage des réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes à travers la commune de Bechar a été entamée par l'Office national d'assainissement (ONA) pour prévenir les risques d'inondation en prévision de la période hivernale, a-t-on appris lundi des responsables locaux de l'Office.

Devant s'étaler jusqu'au 11 du mois courant, l'opération est effectuée actuellement avec l'aide et la contribution des personnels et moyens logistiques des unités de l'ONA des wilayas d'El-Bayadh, Naâma, Saïda et Béni-Abbes, et ce, au titre de la campagne de curage préventif initiée par l'ONA à la fin de chaque été, a précisé le responsable local de l'Office Mohamed El Mir. Au cours de cette opération devant toucher l'ensemble des quartiers et groupements urbains de la ville de Bechar, il sera procédé par une centaine d'agents de l'ONA à des actions de nettoyage et de curage des regards, des collecteurs, des réseaux d'assainissement, à l'aide aussi de caméras de poussée d'inspection de canalisation, et aussi à l'extraction des déchets solides, en plus de la prise en charge de tout les points noirs des réseaux

qui constituent des zones sensibles et favorables aux risques d'inondations, afin de les surveiller en cas d'intempéries, a signalé M.El Mir. La commune de Bechar dispose d'un réseau d'assainissement (géré par l'ONA) d'un linéaire de plus de 970 km, auquel sont raccordés 99% de la population, complètement rénové en 2018 pour un coût de plus de 620 millions DA au titre du programme sectoriel, avec réalisation de trois (3) grands collecteurs principaux de 17 km chacun, d'où la nécessité de son entretien et de sa maintenance périodique, soulignent des cadres techniques de l'office.

#### Une station d'épuration et traitement des eaux usées en réalisation

Une station d'épuration et traitement des eaux usées (STEP) est en réalisation au sud de la commune de Bechar pour la prise en charge des eaux usées d'une population de 386.000 habitants à l'horizon 2040, soit une capacité de traitement et d'épuration de 40.000 m<sup>3</sup>/jour, pouvant être revue à la hausse grâce à ses équipements de cinquième génération, selon les

responsables du projet dont le maître de l'ouvrage est l'ONA. Cet ouvrage, qui s'étend sur une superficie de 40 hectares (ha) est localisé à 2 km au Sud de Bechar et qui sera livré en juin 2023, a pour but la préservation de la santé publique, la protection de l'environnement et la réutilisation des eaux traitées et épurées pour l'irrigation agricole. La station a nécessité un investissement public de plus de 4 milliards DA (réalisation et équipement), comme l'a indiqué auparavant le premier responsable de ce projet Abdelkrim Khalifa. L'ouvrage relevant de l'ONA, dont la réalisation a débuté en décembre 2020, vise également la protection de l'oued Béchar qui traverse sur 17 kilomètre la ville éponyme, a précisé M. Khalifa. La station en question disposera de technologies de prétraitement, de traitement biologique des eaux usées, de traitement tertiaire et surtout d'une filière boue, pour l'utilisation de cette matière dans les activités agricoles, a-t-il ajouté. Les eaux épurées de cette station seront aussi réinjectées dans l'oued Béchar sans risque de polluer l'environnement de ce site naturel, a-t-on fait savoir.

## MASCARA

### Une production de 1,5 million de quintaux de pomme de terre hors saison prévue

Une production de 1,5 million de quintaux de pomme de terre hors saison est attendue à Mascara, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La récolte de la pomme de terre hors saison a été lancée au début de cette semaine dans plusieurs communes de la wilaya, avec une production moyenne de 2.000 quintaux (qx). Il est ainsi prévu d'atteindre une production de 1,5 million de qx de pomme de terre hors saison à Mascara, et ce, au début du mois de janvier prochain, a précisé le directeur local des services agricoles, Nasredine Hassaine. Par ailleurs, M. Hassaine a fait part de la plantation de 6.200 hectares (ha) de semences de pomme de terre hors saison. Selon les premiers indices de l'opération de récolte lancée cette semaine dans certaines communes dont Ghriiss et Matemor, il est prévu un rendement de 240 quintaux à l'hectare (qx/ha). Les professionnels du secteur estiment que cette moyenne est "acceptable" pour la pomme de terre hors saison dont le rendement est moins important que celui de la pomme

de terre de saison. Le directeur local des services agricoles a fait savoir que la récolte quotidienne devrait être orientée vers les marchés de gros de Mascara dont une partie vers les marchés de gros d'Alger mais aussi ceux de Chelghoum Laïd (wilaya de Mila).

Dans l'objectif d'inonder le marché et faire baisser les prix de la pomme de terre, la DSA de Mascara a lancé, en collaboration avec d'autres organismes, une opération de déstockage de 10.000 qx de pomme de terre pour la céder au consommateur ou l'orienter

vers les marchés de gros à un prix de 50 DA/kg. Une opération de déstockage de 12.000 qx de ce produit agricole a été récemment menée au profit de la wilaya de Mascara et orienter une partie vers les wilayas de Naâma et Tiaret, rappelle-t-on.

### Lâchers d'eau du barrage de Oued Taht

Les services de l'hydraulique dans la wilaya de Mascara ont procédé samedi à des lâchers d'eau du barrage de Oued Taht qui a atteint un haut niveau de remplissage, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des ressources en eau. La chef de service hydro-agricole, Aouali Benyerrou, a indiqué à l'APS que le barrage, situé dans la commune d'Aïn Frah, a accueilli ces trois derniers jours plus de 2,5 millions de mètres cubes d'eau, un apport qui a élevé son niveau dépassant les capacités de stockage estimée à 7 millions m<sup>3</sup>, ce qui a poussé les gestionnaires de cet ouvrage hydraulique à recourir à des lâchers d'eau. Les autres barrages de la wilaya ont commencé, dans la nuit de samedi à dimanche, à accueillir les eaux provenant des réservoirs des barrages, notamment des wilayas de Sidi Bel-Abbes et de Saïda. A noter qu'un apport de près d'un million de mètres cubes a été enregistré actuellement, a souligné le même responsable, qui prévoit d'autres apports considérables avec la persistance des chutes de pluies dans les wilayas voisines. Le niveau des eaux stockées dans les barrages de la wilaya de Mascara a atteint 23 millions m<sup>3</sup> dont le plus important est celui de Chorfa (7,2 millions m<sup>3</sup>), puis d'Oued Taht (7,09 m<sup>3</sup>), a-t-elle fait savoir, rappelant que la semaine passée le niveau d'eau dans ces ouvrages ne dépassait pas 19,5 millions m<sup>3</sup>. La pluviométrie dans la wilaya de Mascara a atteint de samedi à dimanche matin, 50 millimètres et 71,7 mm depuis le début du mois de novembre en cours contre 7 mm seulement durant les mois de septembre et octobre. Les agriculteurs de la wilaya de Mascara ont accueilli avec joie les pluies bienfaitrices des trois derniers jours, après une longue sécheresse qui menaçait la campagne labours-semences, comme certains l'on confié à l'APS.

APS

## AIN TÉMOUCHENT Coupure d'eau prochaine dans 5 communes à cause d'une panne (ADE)

Cinq communes dans la wilaya d'Ain Témouchent verront à partir de mardi prochain une suspension de l'alimentation en eau potable pour la réparation d'une panne au niveau de la conduite principale, a annoncé, dimanche, la directrice de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE), Nacéra Ziani.

Cette coupure de trois jours concernera les communes de Hassi El Ghella, Ain Larbaa, Oued Sabah, Sidi Boumediène, Tamazoura et des cités de la commune d'El Malah, a précisé Mme Ziani.

L'ADE a enregistré, à Ain Témouchent, deux fuites d'eau au niveau de la conduite principale d'adduction de la station de dessalement de l'eau de mer de "Chatt El Hillal" dont les lieux ont été localisés à El Malah et Hassi El Ghella, a-t-on rappelé.

La Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR) a programmé pour mardi prochain leur réparation et la reprise de l'alimentation en eau potable est prévue à la fin de la semaine en cours, a fait savoir la même responsable. L'ADE adoptera, en collaboration avec les communes concernées et les services de la protection civile, l'approvisionnement de la population à travers des camions citernes durant la période de suspension, a-t-on rassuré.

D'autre part, les communes de Hammam Bouhadjar et d'El Amria et des quartiers d'El Malah enregistreront une perturbation partielle en alimentation en eau potable à travers un changement du programme d'alimentation quotidien durant la période de maintenance de la conduite principale, a-t-on encore indiqué.

## RELIZANE

### Une production de plus de 130 quintaux de liège

La wilaya de Relizane a réalisé une production de 134,6 quintaux de liège au titre de la campagne de l'année 2021, récemment clôturée, a-t-on appris, samedi, auprès de la Conservation locale des forêts.

Le chargé de communication de la Conservation des forêts, Mohamed Ghermoul a indiqué, à ce titre que cette production (134,6 qx) provient des forêts de la partie Est de la wilaya de Relizane, sur une superficie boisée de 80 hectares (ha), soit 86,6 qx des forêts de "Djebel Saadia" de Remka, et 48 qx de celle d'Aïn N'sour d'El Ouldja, toutes deux situées à l'Ouarsenis Ouest, une région réputée pour ses forêts de liège et de chêne de liège. Par ailleurs, dans le cadre de la politique nationale visant la valorisation de la forêt et la mise sur pied d'une véritable industrie forestière, une convention a été signée avec l'entreprise régionale de génie rural pour l'exploitation du bois et de liège dans les forêts de la wilaya de Relizane. Pour rappel, la wilaya de Relizane dispose d'un patrimoine forestier de plus de 60.000 ha dont 55 % constitués d'arbres de pin d'Alep, selon la Conservation des forêts.

## BATIMATEC 2021 L'autosuffisance en matériels de construction boostera le rythme de réalisation des programmes d'habitat (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé, dimanche à Alger, que les délais de réalisation des nouveaux programmes d'habitat se réduiront grâce à l'autosuffisance atteinte en matière de matériels de construction.

Dans une conférence de presse en marge du 23<sup>ème</sup> Salon international du bâtiment et des matériaux de construction (Batimatec), le ministre a indiqué que "l'Algérie a réussi à atteindre l'autosuffisance en matière de matériaux de construction, et la cadence de réalisation des programmes de logement 2022 serait plus élevée".

Les entreprises des matériaux de construction ont réussi à développer leurs potentialités et produisent à présent divers matériels de qualité, ce qui permettra de réaliser des projets d'habitat "de bonne qualité et en un temps record", a-t-il souligné.

Faisant savoir que les constructions en cours de réalisation sont montées par des matériels algériens à 100%, M. Belaribi a tenu à rappeler que certaines entreprises exerçaient l'exportation de leur excédent, notamment le ciment, la céramique et le fer, suite notamment aux facilitations édictées par l'Etat au profit des opérateurs qui ont souhaité s'imposer sur les marchés africains et européens.

Concernant le Salon Batimatec, il a indiqué que le retour de cet événement économique après l'absence imposée par la pandémie du coronavirus, serait une opportunité pour les entreprises nationales de faire connaître les produits algériens et rechercher les voies et moyens de partenariat avec les entreprises étrangères.

M. Belaribi a supervisé le lancement officiel de l'exposition, en compagnie des ministres de l'Industrie, du Commerce, des Travaux publics, des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, en présence du ministre délégué chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up, en l'occurrence MM. Ahmed Zeghdar, Kamel Rezig, Kamel Nasri, Karim Hasni et Yacine El-Mahdi Walid.

## BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 7 au 13 novembre 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	135,48	143,75
1 EUR	156,52	166,09
1 GBP	185,11	196,40
100 JPY	118,57	125,82
1 CHF	148,26	157,33
1 CAD	109,32	116,00
1 DKK	21,08	22,37
1 SEK	15,83	16,81
1 NOK	15,91	16,88
1 AED	36,88	39,14
1 SAR	36,12	38,32
1 KWD	448,46	477,10

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	136,86	143,75
1 EUR	158,11	166,09
1 GBP	186,09	196,40
100 JPY	119,78	125,82
1 CHF	149,77	157,33
1 CAD	110,43	116,00
1 SEK	15,99	16,81

## EXPORTATIONS DE GAZ Un inversement du flux via le GME serait très désavantageux pour le Maroc (experts)

Un inversement du flux gazier, pour acheminer du gaz algérien exporté vers l'Espagne via le GME marocain, serait une option très désavantageuse pour le Maroc, estiment des experts.

Une telle démarche, au regard de la "clause de destination" contenue dans les contrats gaziers à long terme, du moins pour ce qui est des contrats de SONATRACH avec ses clients, exige de ces derniers d'avoir l'accord préalable du fournisseur pour réexporter le gaz qu'il leur fournit.

En cas où le fournisseur accepte, le client sera alors appelé à partager le bénéfice réalisé sur cette transaction (exportation du gaz importé) avec l'exportateur initial.

Un pays comme l'Espagne, par exemple, préférerait sans doute, en cas où il opérerait pour un tel choix, revendre le gaz importé, non pas par gazoduc, avec un contrat à terme, mais sur le marché SPOT dont les prix se sont multipliés par 6 depuis le début de l'année.

Ainsi, outre la complication et le manque de rentabilité d'une telle option pour ledit client, inverser le flux gazier d'un gazoduc demande de l'investissement et du temps. "Techniquement, cette inversion est faisable. Mais cette opération a un coût et nécessite plusieurs modifications sur les installations. Il faudrait aussi du temps pour la réaliser.

Le coût du gaz serait très cher pour le Maroc", souligne à l'APS



l'expert énergétique Mahmah Bouziane. Une telle alternative ne peut se faire, selon lui, "qu'avec le GNL importé à des prix plus chers que le GN, sans oublier les frais de transport. Il faudrait aussi installer des unités en Espagne pour pouvoir reconvertir le GNL en gaz naturel pour l'acheminer via le GME".

Les éléments de langage déployés autour de l'inversion du flux gazier, de l'Espagne vers le Maroc, "étonnent un spécialiste", dira à son tour l'expert pétrolier, Mourad Preure, en réponse à des médias marocains rapportant que leur pays allait inverser le flux des exportations algériennes vers l'Espagne en utilisant le GME qui acheminait,

jusqu'au 31 octobre dernier, du gaz algérien vers l'Espagne, en transitant par le Maroc.

Le contrat GME, reliant l'Algérie à l'Espagne et au Portugal depuis 25 ans et l'Algérie au Maroc depuis 10 ans, n'a pas été renouvelé après son arrivée à échéance fin octobre.

Pour M. Preure, "il est normal que dans une situation de crise grave qu'il a provoquée, le Maroc déploie une communication tous azimuts, pas toujours éthique, pour amoindrir le choc, rassurer sa population et soigner tant soit peu son image sérieusement affectée".

**L'Algérie a toujours été un partenaire fiable, même pendant la décennie noire**

## INVESTISSEMENT 402 projets non encore exploités pour des raisons administratives (Zaghdar)

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a fait état de 402 projets d'investissement achevés non encore mis en service pour des raisons administratives à travers l'ensemble du territoire national.

"La Commission nationale de suivi des projets d'investissement en suspens, installée en octobre dernier, a recensé 402 projets d'investissement, à travers 58 wilayas, dont les travaux de réalisation ont été achevés, mais non encore mis en exploitation pour des raisons administratives", a fait savoir M. Zaghdar dans un entretien accordé au quotidien arabophone El Khabar dans son édition publiée dimanche.

Selon le ministre, 56% de ces projets concernent le secteur industriel, contre 44% pour les autres secteurs, notamment le tourisme et les services.

A ce titre, M. Zaghdar a rappelé les instructions données récemment par le Premier ministre, à l'effet de lever toutes contraintes entravant les projets d'investissement.

Pour ce qui est du problème du foncier industriel, le ministre a souligné que depuis le lancement du programme de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activité, 161 opérations ont été parachevées avec un montant global dépassant 18 milliards de DA.

Ces opérations concernent 55 zones industrielles et 59 zones d'activités, à travers toutes les wilayas du pays, selon le ministre qui a réitéré la nouvelle orientation du Gouvernement, fondée sur le principe "d'accorder le droit d'exploiter le foncier à celui qui veut investir".

Par ailleurs, il a été procédé à l'élaboration d'un avant-projet modifiant et complétant l'ordonnance n 08-04 du 1 septembre 2008 fixant les conditions et les modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, a fait savoir le ministre qui indique que l'avant-projet est au niveau du secrétariat général du Gouvernement, en sus de la proposition d'une instance à caractère national chargée de la gestion du foncier industriel. Evoquant le nouveau projet de loi

sur l'investissement, qui sera présenté au Parlement avant la fin de l'année 2021, M. Zaghdar a affirmé que celui-ci prévoit plusieurs mesures de nature à améliorer le climat des affaires, y compris la suppression du droit de préemption et de la règle 51/49 pour les activités de production des marchandises et des services non-stratégiques.

Le texte a été élaboré pour cadrer avec les enjeux stratégiques de l'heure, à travers la mise en place d'un climat des affaires propice à l'investissement productif et attractif pour les investissements directs étrangers (IDE), a-t-il expliqué.

Il s'agit également de restructurer les systèmes d'incitations à l'avenir conformément à la valeur ajoutée des investissements dans l'économie nationale et leur incidence sur le développement des secteurs, des principales filières et du développement local.

A ce propos, le ministre a annoncé l'institution d'incitations financières fiscales et parafiscales, d'abord le système d'incitation public de base, puis les systèmes des investissements structurels ou encore ceux en cours de réalisation dans les Hauts-plateaux, les wilayas du sud et le grand Sud où plusieurs avantages sont offerts.

Les investissements mis en place dans les zones du Sud et des Hauts plateaux requièrent une contribution spécifique de l'Etat du point de vue "avantages, exonérations douanières et fiscales à long terme".

Il a également été proposé la restructuration des dispositifs d'investissements à travers la réorganisation et la relance du rôle de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI) et la création d'un guichet unique pour la prise en charge rapide des grands projets d'investissement.

**Un texte d'application en préparation qui favorise l'importation des véhicules d'occasion**

Concernant l'importation des véhicules neufs, il a affirmé que le lancement de l'opération est tributaire de la délivrance des agréments aux concessionnaires de véhicules par le comité interministériel technique chargé

de l'examen des dossiers. Revenant, encore une fois, sur les capacités de l'Algérie à assurer les livraisons gazières via Medgaz et via les méthaniens (pour le GNL), l'expert est catégorique: "il n'y a aucun doute quant à la capacité de l'Algérie d'honorer ses engagements contractuels avec l'Espagne".

"Même durant la décennie noire, et avec les risques terroristes, les clients de l'Algérie ont été rassurés et ont investi avec elle dans le secteur des hydrocarbures", a-t-il argumenté. Et d'ajouter: "il n'y a jamais eu de rupture d'approvisionnement de nos clients gaziers. Ils nous reconnaissent d'ailleurs cette performance". Par contre, et vu la crise grave avec le Maroc, le risque de voir le flux gazier vers l'Espagne s'interrompre aurait été sérieusement posé si le contrat GME, transitant par le voisin hostile, avait été renouvelé, a-t-il soutenu.

Il donne comme expert le cas de la Russie qui avait connu le même problème avec un pays de transit, l'Ukraine.

"La vérité est que les pays de transit sont toujours une incertitude forte pour les producteurs de gaz qui déploient tous les moyens pour s'en affranchir.

Nous vivons le cas présentement", regrette-t-il.



## MONNAIES

## Le dollar monte face à l'euro

Le dollar américain montait encore vendredi, approchant de sommets récents face à l'euro avant les données mensuelles sur l'emploi, tandis que la livre somrait encore au lendemain d'une réunion de la Banque d'Angleterre.

Vers midi, l'euro cédait 0,16% à 1,1536 dollar pour un euro, s'approchant de son plus bas depuis juillet 2020 atteint mi-octobre à 1,1524 dollar. Après une vague de réunions de banques centrales, "le dollar bénéficie d'une réduction des paris sur une hausse des taux hors des Etats-Unis", expliquent les analystes. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi écarté l'option d'une hausse rapide pour contrer l'inflation, alors que la reprise économique s'affaiblit aux Etats-Unis. Même si la Réserve fédérale américaine (Fed) ne s'est pas dite prête à remonter ses taux rapidement, les marchés continuent d'estimer que le resserrement monétaire aura lieu plus rapidement aux Etats-Unis.

Pour tester ce scénario, les cambistes se tourneront vendredi vers le rapport mensuel



sur l'emploi américain, qui pourrait renforcer l'idée que les Etats-Unis approchent du plein emploi, un des objectifs de la Fed. "Outre le chiffre principal de l'emploi, nous nous pencherons sur la croissance des salaires, pour y lire des signes que les revenus commencent à monter en

raison de la hausse de l'inflation américaine", commentent des analystes.

Des salaires en hausse seraient le signe que l'inflation, provoquée par les pénuries et par le prix élevé de l'énergie, pourrait être en train de devenir systémique. Du côté du Royaume-Uni,

après une réunion de la Banque d'Angleterre (BoE) où l'institut monétaire n'a pas relevé ses taux, prenant par surprise les marchés, le gouverneur Andrew Bailey tentait de limiter les dégâts.

"Nous nous attendons à ce que les taux augmentent, c'est très clair", a-t-il affirmé sur la BBC, maintenant son message d'une hausse "dans les prochains mois", sans préciser s'il s'agirait de la réunion de décembre ou d'une échéance plus lointaine.

La défiance des investisseurs envers l'institut monétaire britannique pesait sur la livre britannique, qui baissait de 0,38% à 85,92 pence pour un euro après avoir atteint un plus bas depuis un mois à 85,95 pence. Face au dollar (-0,54% à 1,3427 dollar pour une livre), elle approchait de son plus bas depuis fin septembre à 1,3412 dollar.

## SUISSE

## Le chômage à 2,5%, revient à son niveau d'avant-pandémie en octobre

Le taux de chômage en Suisse est revenu à son niveau d'avant pandémie en octobre, retombant à 2,5%, selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) publiés lundi.

Fin octobre, 116.733 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement, soit 3.561 de moins qu'en septembre, indique le ministère suisse de l'économie (Seco) dans un communiqué. Revenu à 2,5%, contre 2,6% en septembre, le taux de chômage dans le pays alpin retrouve ainsi son plus bas niveau depuis février 2020.

En rythme annuel, le chômage en Suisse a diminué de 21,7% par rapport au mois d'octobre 2020, avec 32.385 inscrits en moins. Bien que structurellement

bas en Suisse, le taux de chômage avait bondi face au choc de la crise sanitaire pour s'établir à 3,1% en moyenne sur l'ensemble de l'année 2020. Après avoir culminé à 3,7% en janvier 2021, il a depuis refléchi mois après mois au fil de l'année.

Le recours massif au chômage partiel parmi les mesures de soutien à l'économie avait aidé à atténuer le choc sur le marché de travail. Au plus fort de la crise, plus de 1 million de personnes avaient été placées en chômage partiel. Le Seco, qui publie les relevés du chômage partiel avec deux mois de décalage, précise que les réductions de l'horaire de travail ne touchaient plus que 59.766 personnes en août 2021. Selon un indicateur trimestriel de

l'emploi publié la semaine passée par le centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les entreprises suisses dans leur ensemble jugent désormais le nombre actuel de leurs employés trop faible et souhaitent recruter davantage au cours des trois prochains mois.

En octobre, cet indicateur, réalisé chaque trimestre sur la base d'un questionnaire auprès de 4.500 entreprises, a retrouvé ses plus hauts niveaux depuis la crise financière de 2008, en grande partie grâce au redémarrage dans l'hôtellerie et la restauration, un des secteurs les plus durement touchés depuis le début de la crise sanitaire.

## CHARBON

## L'Australie s'engage à vendre du charbon pendant encore "des décennies"

L'Australie a affirmé lundi qu'elle continuera à vendre du charbon pendant "des décennies" après avoir rejeté un accord visant à abandonner progressivement ce combustible fossile polluant afin de limiter le changement climatique.

Une quarantaine de pays se sont engagés à sortir du charbon dans les décennies à venir, lors de la conférence climat cruciale COP26 de Glasgow. L'Australie, comme plusieurs grands consommateurs de charbon tels que la Chine et les Etats-Unis, n'a pas signé cet engagement. "Nous avons très clairement dit que nous ne fermerons pas nos mines de charbon ni nos centrales à charbon", a martelé le ministre australien des Ressources, Keith Pitt à la chaîne ABC.

Défendant la décision australienne, M. Pitt a assuré que son pays bénéficierait de la meilleure qualité de charbon au monde.

"Et c'est pourquoi nous continuerons d'avoir des

marchés pendant des décennies à l'avenir. Et s'ils achètent...

bien, nous vendons". L'Australie, un des plus grands producteurs de charbon et de gaz naturel au monde, a connu ces dernières années des événements extrêmes - sécheresses, feux de forêts et inondations - amplifiés par le changement climatique.

Le gouvernement de Scott Morrison a dévoilé le mois dernier un objectif de neutralité carbone en 2050, mais ce plan a été critiqué pour son manque de détails et le fait qu'il repose en grande partie sur des innovations technologiques encore inconnues.

Le Minerals Council of Australia, qui représente les grands groupes miniers comme BHP et Rio Tinto, a estimé que l'objectif de 2050 est atteignable moyennant un lourd investissement dans les technologies.

Selon M. Pitt, près de 300.000 emplois australiens reposent sur le secteur du

charbon. Le Minerals Council of Australia avance pour sa part les chiffres de 50.000 emplois directs et 120.000 emplois indirects.

Les grands groupes assurent qu'ils se désengagent des combustibles fossiles les plus polluants.

Dans ce cadre là, BHP a annoncé lundi qu'elle avait vendu sa participation de 80% dans une mine de charbon métallurgique dans l'Etat du Queensland, dans l'est du pays, à Stanmore

Resources, pour un montant d'au moins 1,2 milliard de dollars américains. "A l'heure où le monde se décarbonise, BHP se concentre davantage sur la production de charbon métallurgique de qualité supérieure, recherché par les sidérurgistes mondiaux, afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les émissions", a déclaré Edgar Basto, responsable de l'exploitation minière australienne chez BHP, dans un communiqué.

## ESPAGNE

## La reprise économique post-Covid est "plus rapide et plus juste" (Pedro Sanchez)

Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a affirmé que la reprise économique après la crise générée par la pandémie de coronavirus est "plus rapide, plus juste" et "plus propre" que celle qui a suivi la crise de 2008.

Si la crise financière de 2008 a fait perdre à l'Espagne huit points de produit intérieur brut (PIB) et 3,8 millions d'emplois entre cette année-là et 2013, en 2020, à cause de la pandémie, la chute du PIB espagnol sera de dix points, avec 1,4 million d'emplois détruits, a indiqué M. Sanchez lors de sa participation à la journée d'ouverture du 17ème Congrès du PSOE-Aragon.

Selon les dernières données sur les affiliés à la sécurité sociale et l'enquête sur la population active, il y a désormais "plus de 20 millions de personnes employées, soit le niveau le plus élevé depuis 2008", a-t-il expliqué.

En 2021, a-t-il poursuivi, il y a plus de 750 000 chômeurs de moins et un pourcentage de chômage des jeunes "plus bas qu'avant d'arriver au gouvernement en 2018", une reprise qui se fait "avec propreté et exemplarité" dans la gestion des ressources publiques.

M. Sanchez a affirmé que la pandémie "a montré qu'il n'y a qu'une seule façon d'avancer ou de reculer et la façon d'avancer est celle de la social-démocratie, qui s'engage pour la croissance, mais aussi pour une distribution équitable" des richesses. Les citoyens ont compris que la social-démocratie représente "une réponse équitable et plus efficace d'un point de vue économique que le néolibéralisme", a estimé le président du gouvernement espagnol.

## COMMERCE

## Le RCEP entre en vigueur le 1er janvier 2022 (ASEAN)

Le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a annoncé récemment que le Partenariat économique régional global (RCEP), le plus grand accord commercial au monde à ce jour, entrerait en vigueur le 1er janvier 2022.

Le Secrétariat a indiqué recevoir pour le moment les instruments de ratification de six pays de l'ASEAN à savoir Brunei, le Cambodge, le Laos, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam ainsi que de quatre Etats non membres de l'ASEAN, à savoir l'Australie, la Chine, le Japon et la Nouvelle-Zélande. "La rapidité dont ont fait preuve les Etats signataires dans le processus de ratification reflète fidèlement notre profond attachement à un système commercial multilatéral juste et ouvert, profitant à tous les peuples de la région et du monde", a déclaré le Secrétaire général de l'ASEAN, Dato Lim Jock Hoi.

La mise en œuvre de cet accord insufflera un grand élan aux efforts de reprise économique post-COVID-19, a souligné M. Jock Hoi.

L'accord portant création du RCEP a été signé en novembre 2021 par les dix pays membres de l'ASEAN et par cinq pays partenaires.

Selon les termes de l'accord, la mise en œuvre du RCEP débutera 60 jours après sa ratification par au moins six pays de l'ASEAN et trois pays non membres de l'ASEAN.

## INDE

## La State Bank of India annonce un bénéfice trimestriel record

La State Bank of India (SBI), le plus grand prêteur du pays en termes d'actifs, a annoncé mercredi un bénéfice trimestriel record, soutenu par un rebond de la demande de crédit alors que l'économie rouvre complètement et que les faibles taux d'intérêt ont stimulé les dépenses en automobiles et en logements.

Le bénéfice net de SBI a augmenté de 66,7% à 76,27 milliards de roupies (1,02 milliard de dollars) pour le trimestre clos le 30 septembre, contre 45,74 milliards de roupies durant la même période de l'année précé-

dente. Ce chiffre dépasse largement les attentes des analystes pour un bénéfice de 71,82 milliards de roupies, selon les données du cabinet d'études Refinitiv IBES. Selon la Banque mondiale, l'économie de la troisième économie d'Asie devrait enregistrer une croissance positive de 8,3% au titre de l'exercice 2021-2022, après s'être contractée de 7,3% en 2020-2021, plongeant le pays dans sa première récession depuis son indépendance.

## BOUMERDES Plus de 30 interventions en 24 heures suite aux intempéries

Plus de 30 interventions ont été effectuées, ces dernières 24 heures, par les services de la Protection civile à Boumerdes, pour venir en aide aux personnes affectées par les intempéries enregistrées dans la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué.

Selon le chargé de communication auprès de ce corps, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, ces interventions, enregistrées durant la journée d'hier et dans la nuit de samedi à dimanche, ont été notamment effectuées dans des localités de la partie Ouest de la wilaya, où de nombreuses personnes affectées par ces intempéries, ont été assistées, sur place, avant leur évacuation, a-t-il ajouté.

Des points de stagnations des eaux pluviales ont été, par ailleurs, enregistrés dans un nombre de sites d'habitations individuelles et collectives dans les communes de Hammadi et Khmiss El Chechna (Ouest de Boumerdes), ainsi que l'effondrement du balcon d'une maison individuelle à la cité "Chbachheb" de Khmiss El Khechna, sans faire de victimes.

Par ailleurs, un accident de la route a été signalé, suite à ces intempéries, sur le Chemin de wilaya (CW)N224, au lieu dit "Kouanine" de la commune de Baghliia (Est), causant des blessures à une personne et sa vie est hors de danger, a indiqué le sous-lieutenant Bouchachia.

Depuis le début de ces intempéries vendredi dernier, les services de la protection civile de Boumerdes ont effectué 24 interventions pour évacuer des personnes et cinq autres pour des accidents de la route ayant causé des blessures légères à trois personnes dans les communes de Larbaatache, Boudouaou et Hammadi, a encore précisé le même responsable.

## TISSEMSILT Baisse sensible des superficies forestières touchées par les incendies (conservation des forêts)

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une "baisse sensible" des superficies forestières affectées par les incendies durant la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre derniers, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts.

Le chef de service protection de la faune et la flore à la conservation, Ould Amara Omar a indiqué, à l'APS, que la superficie touchée par les feux durant la campagne de lutte contre les incendies de forêts de l'année en cours, a atteint 40,1 ha contre 315,8 durant la même période de l'année précédente.

Le même responsable a souligné que cette baisse est due à "l'efficacité" du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts, grâce à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels et aux efforts conjoints avec la direction de la protection civile et les services communaux, ainsi que les concours des associations et citoyens volontaires.

Cela dénote aussi de la maturité et la prise de conscience des riverains des zones forestières qui ont contribué grandement à la protection de ces espaces naturels contre les incendies, a-t-il déclaré, soulignant que les flammes enregistrées durant cette période ont été éteintes en un temps record, grâce à l'importance des moyens mobilisés et la participation des agents forestiers et de la protection civile, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts au titre de l'année 2021, "ce qui a permis d'empêcher la propagation des feux à de grandes superficies forestières dans la région". Selon la même source, les zones forestières sinistrées durant la même période ont connu 29 départs de feu dans les communes de Lasharia (forêt d'Ain Lellou), de Sidi Lantri (forêt de Oued Larjdjem) et de Bordj Bounaama (forêt de l'Ouarsenis).

Toujours, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2021, la conservation des forêts de la wilaya a consacré, en coordination avec plusieurs instances, des moyens humains et matériels considérables, à savoir 14 brigades mobiles, plus de 9.000 cadres et agents d'intervention, de même qu'un dispositif de lutte contre les incendies constitué de 7 camions citernes, 4 véhicules utilitaires et 92 autres camions et engins appartenant à la protection civile.

## MÉTÉO De fortes pluies orageuses sur plusieurs wilayas du nord du pays (BMS)

De fortes pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du nord du pays à partir de lundi soir, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Les wilayas d'Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira, Bejaia, Jijel, Skikda, Sétif, Bordj Bou Arreridj et Mila sont placées en vigilance "orange" à partir de 18 heures jusqu'à mardi à la même heure "au moins", précise la même source.

La quantité de pluie estimée durant la validité de ce BMS devrait varier entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm sur les wilayas côtières.

Les wilayas d'Ain Defla, Chlef, Tissemsilt et Relizane



sont également placées en vigilance "orange" à partir de mardi à 9 heures jusqu'à mardi à 18 heures "au moins". La quantité de pluie estimée durant la période de validité de ce BMS pour ces wilayas, devrait varier entre 20 et 40 mm.

Par ailleurs, la wilaya d'Illizi est également placée en vigilance "orange" à partir de lundi à 18 heures jusqu'à mardi à 18 heures.

La quantité de pluie estimée durant la validité de ce BMS devrait varier entre 20 et 40 mm.

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES Près de 8000 affaires traitées en huit mois

Près de 8000 affaires liées à des violences contre des femmes et des filles ont été traitées durant les 8 premiers mois de l'année en cours par les services de la Gendarmerie nationale (GN), a révélé, dimanche à Alger, son représentant, Walid Riadh Boukabbou, notant une "légère stabilité" du phénomène.

M. Boukabbou intervenait lors de la 2<sup>ème</sup> édition de l'atelier du réseau des journalistes pour la lutte contre les violences faites aux femmes et filles, organisé par le Programme des Nations-Unies pour la Population (FNUAP), l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) en coordination avec le gouvernement algérien et l'ambassade des Pays-Bas en Algérie.

Présentant le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre ce phénomène sociétal, il a ainsi fait savoir que pas moins de 7994 affaires y afférentes ont été prises en charge par cette institution, soit une hausse de 0,56 % comparativement à la même période de l'année écoulée.

Ce qui l'amène à relever une "légère stabilité" des actes de violence basés sur le genre, faisant savoir que sur le total des cas recensés, 51 % des faits relèvent de l'humiliation et de la menace, 38 % autres sont des agressions physiques, 4 % ont trait aux atteintes à la vie personnelle des victimes, alors que 2 % représentent les



rapt de filles. En outre, 2 % également de ces dernières ont subi des actes immoraux et autant ont été incitées à l'acte sexuel, tandis que 1 % d'entre elles ont été sujettes à des harcèlements sexuels, a-t-il ajouté.

S'agissant de la répartition par âge, le même responsable a précisé que 31 % des victimes des violences ont plus de 42 ans, 28 % sont âgées entre 30 et 42 ans, 24 % ont entre 18 et 30 ans et, enfin, 17 % figurent dans la tranche d'âge des moins de 18 ans.

Et de déduire que cette problématique affecte tous les âges et conditions sociales, au sein de la famille et en dehors de celle-ci, avant de relever que les brigades de la Gendarmerie nationale ciblent de manière particulière

les zones les plus enclavées pour y marquer leur présence et d'assurer de "l'intérêt" accordé par ce corps de sécurité aux actions du gouvernement pour lutter contre le phénomène de la violence faite aux femmes, citant la campagne de sensibilisation, annuellement menée en prévision de la journée mondiale de lutte contre ce fléau.

Représentant la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN), la responsable du bureau de la Protection des personnes vulnérables, Yasmine Khouas, a passé en revue le dispositif mis en place par l'institution afin de combattre ce type de violences, de même que la stratégie de communication suivie à cet effet.

De son côté, la directrice des Affaires pénales au ministère de la Justice, Mme Ouriche, a passé en revue les outils juridiques mis en place par l'Algérie dans le sens de la protection de la femme, citant, entre autres, la Constitution amendée de 2020 ainsi que la loi 90-tsur le travail et le Code de la famille amendé.

Allant dans ce sens, la représentante du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Moussaoui, a considéré que l'arsenal juridique dont dispose l'Algérie a connu une "grande avancée", comparativement à de nombreux pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA).

## ORAN Le programme de distribution d'eau maintenu malgré l'insuffisance de la ressource hydrique

Le programme de distribution habituel d'eau potable sera maintenu à Oran au cours des prochains jours malgré plusieurs problèmes techniques et arrêts pour maintenance affectant le niveau de production, a affirmé dimanche le vice-directeur de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja. Le programme consiste à approvisionner 88% de la population un jour sur deux et les 12% restants un jour sur trois et plus, a rappelé M. Khodja lors d'un point de presse organisé au niveau du siège de la direction de la SEOR.

Plusieurs problèmes techniques ont été annoncés pour les prochains jours par la SEOR, dont l'arrêt de la

station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) d'El Mactaa depuis la nuit du samedi, des travaux de maintenance au niveau du couloir "Tafna" prévus à partir du 9 novembre en cours et un arrêt de la SDEM de "Chatt El Hilal" le 14 novembre. La SDEM d'El Mactaa qui avait déjà baissé sa production depuis la fin de la semaine passée est carrément à l'arrêt depuis samedi soir à cause d'une mer agitée et de la densité des matières en suspens, a expliqué le même responsable, faisant savoir que l'apport a ainsi diminué de 180.000 m3 par jour.

Ce déficit a été comblé grâce à un apport supplémentaire de 200.000 m3 par jour accordé à la SEOR à par-

tir du couloir "Mostaganem-Arzew-Oran" (MAO) du Barrage de Chellif, ce qui permettra de maintenir le programme de distribution habituel malgré l'arrêt de la SDEM d'El Mactaa.

Pour l'arrêt du couloir Tafna qui alimente la partie-ouest de la wilaya d'Oran prévu pour le 9 novembre, la SEOR compte sur une reprise de la SDEM d'El Mactaa pour combler le déficit, a noté M.

Khodja, ajoutant que l'arrêt serait différé au 14 novembre pour coïncider avec l'arrêt programmé de la SDEM de Chatt El Hilal si, toutefois, la SDEM d'El Mactaa ne reprend pas rapidement la production.

La situation de la distribution d'eau à Oran est

caractérisée, depuis quelque temps, par une grande instabilité en raison de la rareté de la ressource due à une faible pluviométrie, d'une part, et à des problèmes techniques dans les infrastructures hydrauliques, d'autre part.

Le directeur adjoint de la SEOR affirme faire des "acrobaties" en tentant de combler les déficits de production par différents moyens: les lâchers d'eau de barrages, les apports supplémentaires et l'adaptation du programme de distribution notamment, déclarant que l'essentiel est de réussir à desservir la plus grande partie de la population et d'éviter des coupures trop longues".



## ONU - FAMINE

**Brutale hausse du nombre des personnes souffrant de la faim dans le monde, selon le PAM**

Le nombre des personnes qui sont à la limite de la famine dans 43 pays a atteint 45 millions, les situations d'insécurité alimentaire aiguë ayant augmenté dans le monde, averti lundi le Programme Alimentaire Mondial.

Le bond, de 42 millions au début de l'année, à 45 millions de personnes menacées par la faim, a été constaté grâce à une évaluation de l'insécurité alimentaire selon laquelle trois autres millions de personnes sont désormais confrontées à la famine en Afghanistan, selon l'agence de l'ONU dont le siège est à Rome.

"Des dizaines de millions de personnes sont au bord du gouffre.

Les conflits, le changement climatique et le Covid-19 ont augmenté le nombre des personnes en situation de famine aiguë", a déclaré le directeur exécutif du PAM David Beasley.

"Les dernières données montrent que plus de 45 millions de personnes sont au bord de la famine", a déclaré le responsable du PAM après un voyage en Afghanistan, où le Programme Alimentaire Mondial apporte une aide à presque 23 millions de per-



sonnes. "Les prix des carburants augmentent, les prix des produits alimentaires montent en flèche, les fertilisants sont plus chers, tous ces facteurs alimentent une nouvelle crise comme celle qui sévit actuellement en Afghanistan, ainsi que les situations d'urgence de longue date comme au Yémen et en Syrie", a-t-il ajouté. Le coût de la prévention

de la famine dans le monde s'élève à sept milliards de dollars, en hausse par rapport au chiffre de 6,6 milliards de dollars au début de l'année, cependant il faut tenir compte du fait que les mécanismes de financement traditionnels sont débordés.

Les familles qui sont confrontées à des situations

d'insécurité alimentaire aiguës sont obligées de "faire des choix dévastateurs", mariant les enfants trop jeunes, les retirant de l'école ou les nourrissant avec des criquets, des feuilles ou des cactus, selon le PAM.

Des informations de presse en provenance d'Afghanistan signalent des "familles obligées de vendre leur enfants dans une tentative désespérée pour survivre", s'alarme l'agence de l'ONU.

De nombreuses sécheresses en Afghanistan combinées à un effondrement économique ont gravement affecté les familles, tandis que 12,4 millions de personnes en Syrie ne savent pas comment elles se procureront leur prochain repas, plus qu'à n'importe quel moment de ce conflit qui a commencé il y a dix ans, selon le PAM.

Des situations de famine aiguë sont constatées en Éthiopie, en Haïti, en Somalie, en Angola, au Kenya et au Burundi, selon le PAM.

## INONDATIONS

**Au moins neuf morts au Sri Lanka et dans le Sud de l'Inde**

Au moins neuf personnes sont mortes et deux autres portées disparues dans des inondations qui frappent le Sri Lanka et certaines régions dans le Sud de l'Inde, provoquées par des pluies diluviennes depuis une semaine. Près de la moitié des 25 districts du Sri Lanka sont victimes de ce déluge, en particulier la région des hauts plateaux du centre, riche en plantations de thé.

"Cinq décès et deux disparitions ont été signalés" depuis le début des pluies fin octobre, a déclaré lundi Pradeep Kodippili, de

l'agence de gestion des catastrophes de l'île. De nouvelles inondations sont probables dans les jours à venir, avec des averses qui se déplacent en direction de la côte Nord du pays, dans les environs de Jaffna, a prévenu le centre météorologique du pays.

Dans l'Etat indien du Tamil Nadu (Sud), quatre personnes sont mortes dans des "incidents liés à la pluie", a déclaré dimanche le ministre local de la Gestion des catastrophes, K.K.S.S.R. Ramachandran. Les autorités ont érigé plus de 150 camps

pour distribuer des vivres et venir en aide aux personnes qui ont dû quitter leur domicile, a ajouté le ministre.

La plupart des voies principales et des bâtiments étaient inondés dans la capitale de l'Etat, Chennai (ancienne Madras), et de nombreux arbres ont été déracinés, perturbant la circulation.

En 2015, plus de 250 personnes avaient trouvé la mort dans des inondations à Chennai causées par des précipitations record.

## NIGÉRIA

**Plus de 11 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire (ONU)**

L'Organisation des Nations Unies a déclaré que plus de 11 millions de personnes au Nigeria ont besoin des aides humanitaires en raison du terrorisme et des attaques de gangs armés, selon des déclarations faites par le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies au Nigeria,

Edward Kallon. Dans ses déclarations, le coordinateur de l'ONU a précisé, que le Nigeria se classe troisième après l'Afghanistan et l'Irak dans l'Indice mondial du terrorisme des Nations Unies 2020. Kallon a fait savoir que le Nigeria est confronté à divers problèmes de sécurité, ajoutant :

"Des centaines de milliers de personnes ont également été déplacées en raison entre autres de conflits entre éleveurs et agriculteurs et d'attaques de Boko Haram.

Il a expliqué que 11 millions de personnes à travers le pays ont besoin des aides humanitaires en raison du terrorisme

et des attaques de gangs armés.

Depuis 2009, les violences du groupe terroriste Boko Haram ont fait plus de 20.000 morts et déplacé des millions de personnes au Nigeria, et en 2015, l'organisation a lancé des attaques dans les pays voisins comme le Cameroun, le Tchad et le Niger.

## NÉPAL

**3 corps découverts dans la zone où des alpinistes français ont disparu**

Trois corps non identifiés ont été découverts par des guides de montagne au Népal, dans la zone où trois jeunes alpinistes français ont disparu le 26 octobre après une avalanche dans la région de l'Everest, rapportent lundi des médias, citant la police locale. "Nous avons reçu l'information que des guides de montagne locaux ont trouvé trois corps", a déclaré Rishi Raj Dhakal, inspecteur et porte-parole du bureau de police du district de Solukhumbu. Les corps ont été découverts "à peu près dans la même zone où étaient conduites les recherches" des trois jeunes alpinistes français disparus, a-t-il précisé. "Un hélicoptère accompagné d'une équipe de secours composée de guides de montagne professionnels ont été dépêchés pour ramener ces corps", a poursuivi le policier. "Nous ne pouvons pas confirmer l'identité de ces corps pour le moment. Si le temps reste favorable, les guides de montagne vont récupérer les

corps", a-t-il ajouté. Le chef des opérations de Kailash Helicopter Services a confirmé l'envoi d'un de ses appareils. Après deux jours d'interruption, les opérations avaient repris vendredi pour retrouver les trois alpinistes français disparus depuis le 26

octobre, à la suite d'une avalanche pendant leur ascension de la face ouest du Mingo Eiger culminant à 6.070 mètres d'altitude. Le Népal a rouvert ses portes en septembre aux alpinistes étrangers, dispensant de quarantaine les personnes vaccinées.

## AFRIQUE DU SUD

**Déraillement du célèbre Blue Train, pas de victime**

Le célèbre Blue Train, train touristique qui traverse l'Afrique du Sud et relie le Cap à Pretoria au cours d'un luxueux voyage de deux jours, a déraillé dans la nuit de samedi à dimanche près de Johannesburg, sans faire de victime.

"Le train a déraillé la nuit dernière, à la sortie d'une gare" à Germiston, à une vingtaine de kilomètres de Johannesburg, a indiqué dimanche l'autorité de régulation du transport ferroviaire. Le train ne transportait

pas de passager, "il n'y a aucune victime", a ajouté l'organe de sûreté. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues. De nombreuses gares et voies de chemin de fer ont été pillées pendant le confinement lié à la pandémie de Covid-19, notamment par des voleurs de câbles en cuivre. Le Blue Train a été mis en service il y a 75 ans. L'arrêt pendant plusieurs mois à cause du Covid, le train avait recommencé à circuler en novembre 2020.

Un des moyens de transport les plus chics

## CLIMAT

**L'effondrement économique menace les pays les plus pauvres (rapport)**

Les pays vulnérables les plus affectés par les conséquences du réchauffement climatique pourraient voir leur PIB par habitant s'effondrer de plus de 80%, selon un rapport publié lundi à l'occasion de la COP26.

Sur 65 pays étudiés (membres des groupes représentant à la COP les pays pauvres et les petites îles menacées) par l'ONG Christian Aid, la chute médiane du PIB par tête serait de 19,6% en 2050 sur la trajectoire actuelle de réchauffement, et de 63,9% à la fin du siècle.

Si l'objectif idéal de l'accord de Paris de maintenir le réchauffement à +1,5 C par rapport à l'ère pré-industrielle était atteint, ces chiffres passeraient à 13,1% de chute du PIB en 2050 et 33,4% en 2100.

Mais pour 6 des 10 pays les plus affectés cette baisse dépasserait 80% à la fin du siècle dans le pire des scénarios.

Et 20% en 2050 dans le meilleur cas.

Huit des ces dix pays sont situés en Afrique et deux en Amérique du Sud. "Ces pertes économiques pharamineuses soulignent le besoin urgent d'un mécanisme pour répondre aux questions de pertes et préjudices (...). Les dirigeants des pays riches ne peuvent plus traîner des pieds sur cette question à la COP26", écrit Christian Aid en introduction à ce rapport.

L'évaluation a été réalisée sur la base d'un modèle économétrique mettant en relation croissance et augmentation des températures, utilisé dans de précédentes études publiées par la prestigieuse revue Nature.

## MALI

**Saisie de 33,90 kg de cocaïne et 400 kg de résine de cannabis à Bamako**

L'Office central des stupéfiants (OCS) du Mali a saisi 33,90 kg de cocaïne pure et 400 kg résine de cannabis au cours de deux opérations menées vendredi à Bamako, a annoncé dimanche son directeur lors d'un point de presse.

La valeur des 33,90 kg de cocaïne "pure et dure" a été estimée à plus d'un milliard de franc CFA, environ 1.758.000 dollars.

La saisie a eu lieu à l'aéroport international Modibo Keita Sénou sur un passager de double nationalité, malienne et guinéenne, âgé de 40 ans en partance pour la France.

"D'une ingéniosité déconcertante, le suspect avait bien dissimulé dans deux sacs à main de la poudre de cocaïne", a expliqué le directeur de l'OCS, colonel Fousseyni Keïta.

C'était après les premières formalités policières que le suspect a été interpellé par les agents de la Cellule aéroportuaire anti-trafic (une antenne de l'OCS) dans le hall d'enregistrement de l'aéroport.

"La cocaïne saisie était destinée à la France.

Cette opération est considérée à ce jour par l'ONUDC (Office des Nations unies contre les drogues et le crime), à travers son programme AIRCOP, comme la plus importante réalisée par une Cellule aéroportuaire anti-trafic", a précisé le colonel Keïta.

Quant aux 400 kg de résine de cannabis, sa valeur a été estimée par l'OCS à 160 millions de francs CFA, soit 281.000 dollars. Cette quantité a été saisie à Yirimadio (commune VI), dans la banlieue est de la capitale malienne.

Elle était conditionnée en briquettes emballées dans des sacs en plastique.

## RISQUES D'ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE Campagne nationale de prévention



La Protection civile lance, à partir de ce lundi, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, sous le slogan "Un hiver sans accident d'asphyxie", qui s'étalera tout le long de la période hivernale.

La Protection civile précise dans un communiqué que le programme de cette campagne comprend "des journées portes ouvertes, des caravanes locales qui sillonneront les différentes localités pour faire de l'information de proximité, ainsi que des émissions radiophoniques et télévisées, suivies de diffusion de spots de sensibilisation à travers tous les médias".

Ainsi, les services de la Protection civile estiment que les décès par asphyxie "ne sont pas dus au hasard ou à des circonstances imprévues, mais à une erreur de prévention en matière de sécurité", soulignant qu'en général "ces erreurs sont imputées essentiellement à la mauvaise ou à un manque de ventilation, au mauvais montage de ces équipements par un personnel non qualifié, ainsi que l'achat d'appareils de chauffage ne disposant pas d'un système de sécurité".

Quant à l'ampleur des asphyxies liées au monoxyde de carbone (CO), les services de la Protection civile ont enregistré entre janvier et octobre de l'année en cours, le décès de 106 personnes, dont 75 par intoxication par le monoxyde de carbone et 1981 autres incommodées par les différents Gaz, dont 1697 incommodées par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues.

Pour l'année 2020, les statistiques de la Protection civile montrent que 3381 personnes ont été incommodées par les différents gaz brûlés, dont 2128 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues, et 121 sont décédées, dont 100 décès suite à l'inhalation du monoxyde de carbone.

Par ailleurs, pour prendre part à cette campagne de prévention, la Protection civile appelle les citoyens et les associations à se rapprocher de ses services au niveau des wilayas du pays.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

### 98 nouveaux cas, 69 guérisons et 5 décès

Quatre vingt dix-huit (98) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 69 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 207.254, celui des décès à 5.950, alors que le nombre de patients guéris est passé à 142.255 cas. Par ailleurs, 15 patients sont actuellement en soins intensifs, a précisé la même source.

## VACCINATION CONTRE LA COVID-19

### Benbouzid juge "excessives" les appréhensions des non vaccinés

Treize millions de doses de vaccin contre la Covid-19 sont mis à la disposition des citoyens qui ne sont pas encore vaccinés, a déclaré mercredi à Médéa le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid, jugeant "excessive" les appréhensions des citoyens vis-à-vis de l'efficacité de la vaccination.

M. Benbouzid a estimé que "certaines appréhensions et craintes quant à l'efficacité ou la nécessité de se vacciner contre la Covid-19, sont compréhensives, mais la réalité nous démontre que moins on vaccine, plus le risque de contamination augmente", d'où l'intérêt, a-t-il expliqué, "de vacciner en masse afin d'endiguer la propaga-



tion du virus et réduire les effets d'une nouvelle vague".

Le ministre a déploré, dans ce contexte, le "recul" du nombre de vaccination au cours des dernières

semaines, après la "bonne performance" enregistrée, depuis le début de la campagne de vaccination, avec un total de six millions de personnes vaccinées à l'échelle nationale. Autre

fait "aggravant" souligné par le ministre, l'abandon par les citoyens du port du masque et le non-respect des mesures barrière, faisant craindre, selon le premier responsable du secteur de la Santé, une "résurgence" de la pandémie, dans le cas où la vaccination ne connaîtrait pas un nouveau démarrage.

Le ministre a renouvelé son appel aux citoyens non vaccinés à se rapprocher des structures mises en place pour se faire vacciner et éviter une "dégradation" de la situation sanitaire, d'autant que le risque "reste entier et une nouvelle vague n'est pas à écarter, au vu du comportement observé dans la rue", a-t-il averti.

## Importation à ce jour de près de 29 millions de doses de vaccin (ministre)

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a fait état dimanche à Alger de l'importation de près de 29 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 depuis l'apparition de la pandémie.

Présentant la stratégie nationale de lutte contre la pandémie de Covid-19 et de relance de l'économie nationale, à l'occasion de l'organisation de la première édition d'Algerian Invest Conference, le ministre de la Santé a souligné que "l'Etat a mobilisé tous les moyens nécessaires afin de rendre le vaccin accessible à tous".

Néanmoins, déplore-t-il, les citoyens ont afflué vers les centres de vaccination après l'atteinte du pic épidémique mais un relâchement a été constaté avec le recul du nombre de cas".

M. Benbouzid a rappelé qu'un stock de différents vaccins importés est disponible au niveau de 800 établissements de santé mobilisés pour cette opération, en sus de 13 millions de doses de vaccin au niveau des services de certains hôpitaux, réitérant son appel aux citoyens non encore

vaccinés pour le faire ce qui permettra de freiner la propagation du virus.

Le ministre a regretté l'abstention des citoyens à la vaccination qui a atteint plus de 247.000 vaccinés par jour lors des pics épidémiques au cours des derniers mois, avant que ce nombre ne recule à moins de 20.000 par jour ces derniers jours.

Pour ce qui est des moyens mobilisés, notamment durant la troisième vague qui a connu une forte demande en matière d'oxygène, Pr Benbouzid a souligné qu'"en riposte à cette situation d'urgence, l'Etat a eu recours à l'acquisition de 4500 concentrateurs d'oxygène et d'un nombre important de générateurs, avec le renforcement de la production nationale au niveau des quatre entreprises nationales.

Le ministère a adapté certaines lois à la situation épidémiologique du Covid-19 afin de faciliter l'acquisition de certains médicaments, équipements et dispositifs médicaux par la mise en place d'un couloir vert pour l'exonération de certains produits des taxes douanières.

Concernant les tests PCR, M.

Benbouzid a fait savoir que 130 laboratoires (publics et privés) effectuent aujourd'hui ce type de tests à travers le territoire national alors que seul l'Institut Pasteur d'Algérie les réalisait auparavant.

Quant au nombre de lits hospitaliers, le ministre a affirmé que le secteur "en a ouvert à chaque fois que cela a été nécessaire en fonction du nombre de cas", rappelant que "11.263 malades ont été hospitalisés lors de la première vague, 8.110 lors de la deuxième vague et 17.000 lors de la troisième vague et parmi lesquels beaucoup nécessitaient de l'oxygène".

Pour faire face à la saturation des hôpitaux et à la forte demande d'hospitalisation dans la capitale en raison de sa forte densité de population, le ministère a mobilisé les hôpitaux des wilaya limitrophes (Boumerdes, Blida et Tipasa), a noté M. Benbouzid.

Et d'assurer que "le secteur est prêt à faire face" en cas de quatrième vague, comme le prévoient des experts en s'appuyant sur la situation dans d'autres pays.

## DISPOSITIFS MÉDICAUX

### Adapter les lois aux développements survenus dans le secteur de la santé

Des experts en pharmacie ont appelé samedi à Alger à la mise en conformité et l'adaptation des lois sur les dispositifs médicaux aux développements survenus dans les deux secteurs sanitaire et pharmaceutique, et ce "pour protéger le patient et répondre à ses besoins".

A ce titre, l'experte et consultante en dispositifs médicaux au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Fouzia Haroui a souligné, lors d'une rencontre de formation, la nécessité d'assurer la conformité et l'adaptation des lois relatives aux dispositifs médicaux aux développements survenus dans les deux secteurs sanitaire et pharmaceutique, notamment au regard de la situation épidémiologique marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19, et ce pour améliorer le système

national de santé et répondre aux besoins du patient".

L'objectif de cette rencontre, ajoute-t-elle, étant de mettre en vigueur les lois relatives aux dispositifs médicaux prévus dans la loi sanitaire 2018 et celles promulguées par les pouvoirs publics coïncidant avec l'apparition du Coronavirus (Covid-19), et ce dans le but de répondre aux besoins des citoyens en matière de ces dispositifs.

Elle a par ailleurs précisé que tous les établissements présents à cette rencontre "bénéficieront de l'orientation afin de s'enquérir des moyens relatifs à l'accompagnement d'utilisation de ces dispositifs, conformément aux lois en vigueur, en vue de bénéficier de l'homologation, l'enregistrement et la conformité". Et d'ajouter que

les pouvoirs publics "ont précédemment approuvé l'importation de ces dispositifs médicaux".

Néanmoins, le marché des produits pharmaceutiques a connu ces dernières années une évolution à la faveur de l'apparition de plusieurs producteurs locaux des bandelettes de test de glycémie, de certains dispositifs relatifs aux analyses rapides, des bavettes et des gants, en riposte à la crise sanitaire marquée par la propagation du Coronavirus, ainsi que d'autres dispositifs utilisés dans plusieurs spécialités médicales, ce qui nécessite, souligne-t-elle, un accompagnement de l'adaptation et la mise en conformité des lois".

Pour sa part, la directrice de la pharmacie et des dispositifs médicaux au ministère de la Santé, Dr Soumia Benhamida a

évoqué les dispositifs médicaux, localement produits et ceux importés, rappelant que les pouvoirs publics avaient mis en place, en riposte à la propagation de Covid-19, un couloir vert pour faciliter l'importation de ces dispositifs, afin de répondre aux exigences de la situation épidémiologique.

Cette opération a été accompagnée par la promulgation des textes législatifs nécessaires, avec l'unification des mesures juridiques en matière d'enregistrement et au niveau des Douanes, a affirmé la responsable, ajoutant l'obtention de la conformité par le producteur local "ne fait pas partie des prérogatives du ministère, mais qu'il incombe aux fournisseurs internationaux de la faire".



# P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

### Au moins 5.047.055 morts

Le Covid-19 a fait au moins 5.047.055 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre 2019 en Chine, selon un bilan annoncé lundi par des sources officielles.

Plus de 249.764.160 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé. Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays. Sur la journée de dimanche, 4.870 nouveaux décès et 336.137 nouveaux cas ont été recensés dans



le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.190 nouveaux morts, l'Ukraine (473) et la Roumanie (273).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre

de morts qu'en cas, avec 754.431 décès pour 46.487.857 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 609.447 morts et 21.880.439 cas, l'Inde avec

461.057 morts (34.366.987 cas), le Mexique avec 289.734 morts (3.826.786 cas), et la Russie avec 248.004 morts (8.834.495 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 608 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bulgarie (360), la Bosnie (357), la Macédoine du Nord (347), le Monténégro (342) et la Hongrie (323).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisent 1.525.731 décès pour 46.102.922 cas, l'Europe 1.427.439 décès (76.408.227 cas), l'Asie 877.537 décès (56.187.172 cas), les Etats-Unis et le Canada 783.563 décès (48.215.543 cas), l'Afrique 219.473 décès (8.533.737 cas), le Moyen-Orient 210.386 décès (14.045.225 cas), et l'Océanie 2.926 décès (271.340 cas).

## ROYAUME-UNI

### Plus de 30.000 nouveaux cas

Le Royaume-Uni a enregistré 30.305 nouveaux cas de coronavirus, portant le total cumulé des cas de COVID-19 dans le pays à 9.301.909, selon des chiffres officiels publiés dimanche.

Le pays a également enregistré 62 nouveaux décès liés au coronavirus, portant le total des décès à 141.805 au Royaume-Uni.

Ces chiffres ne comprennent cependant que les décès survenus dans les 28 jours ayant suivi un test positif.

Par ailleurs, 9.160 patients atteints de COVID-19 sont en ce moment hospitalisés.

Près de 10 millions de personnes au Royaume-Uni ont déjà reçu une troisième injection de rappel, et trois millions d'invitations supplémentaires seront envoyées la semaine prochaine, selon le ministère

britannique de la Santé et des Affaires sociales. "J'exhorte vivement tous ceux qui sont éligibles à une injection de rappel contre la COVID-19 ou à la vaccination contre la grippe à accepter cette offre dès que possible", a déclaré le secrétaire britannique à la Santé et aux Affaires sociales, Sajid Javid.

"Il s'agit vraiment d'une mission nationale. Si nous faisons preuve d'unité et que chacun joue son rôle, nous arriverons à surmonter cet hiver difficile, tout en évitant un retour des restrictions et en profitant de Noël", a-t-il ajouté.

Les dernières données collectées par le Groupe scientifique consultatif sur les situations d'urgence (SAGE) montrent que la protection contre le coronavirus est

d'environ 65 % jusqu'à trois mois après la deuxième injection, et tombe à 45 % six mois après la deuxième injection pour le vaccin d'Oxford/AstraZeneca.

Pour le vaccin de Pfizer/BioNTech, ces chiffres sont de 90 % et 65 %.

La protection contre les risques d'hospitalisation passe quant à elle de 95 % à 75 % au bout de six mois pour Oxford/AstraZeneca, et de 99 % à 90 % pour Pfizer/BioNTech. Plus de 87 % des personnes âgées de 12 ans et plus au Royaume-Uni ont reçu une première dose de vaccin, et plus de 79 % ont également reçu une troisième injection de rappel contre le coronavirus.

Plus de 17 % ont également reçu une troisième injection de rappel contre le coronavirus.

## TURQUIE

### 25.304 nouveaux cas en 24 heures

La Turquie a signalé dimanche 25.304 nouveaux cas de COVID-19 en une journée, portant le total cumulé des infections dans le pays à 8.231.679, selon le ministère de la Santé.

Le nombre de décès liés au virus en Turquie est passé à

72.127 après 200 nouveaux décès recensés au cours des dernières 24 heures, tandis que 28.852 personnes supplémentaires se sont rétablies durant la même période, a indiqué le ministère. Un total de 347.783 tests de dépistage ont été effectués pendant la dernière jour-

née, selon la même source.

La Turquie a lancé une campagne de vaccination de masse contre la COVID-19 le 14 janvier, après que les autorités ont approuvé l'utilisation d'urgence du vaccin chinois développé par Sinovac. Plus de 55,62 millions de Turcs ont

reçu leur première dose de vaccin, et plus de 49,19 millions d'entre eux ont reçu deux doses.

La Turquie a jusqu'à présent administré plus de 117,37 millions de doses, dont des troisième injections de rappel.

## CORÉE DU SUD

### Les nouveaux cas tombent sous la barre des 2.000

Les nouveaux cas de coronavirus en Corée du Sud sont tombés sous la barre des 2.000 pour la première fois en six jours lundi, car moins de personnes ont subi des tests de dépistage du virus au cours de la fin de semaine, selon des médias locaux.

Le pays a signalé 1.760 nouveaux cas de nouveau coronavirus, ce qui porte le nombre total de cas à 381.694, selon l'Agence coréenne de contrôle et de prévention des maladies (KDCA), citée par Yonhap.

Le nombre de cas par jour est passé sous la barre des 2.000 après avoir signalé plus de 2.000 cas pendant cinq jours

consécutifs. Ce nombre quotidien de cas de virus a tendance à diminuer les fins de semaine et les jours fériés en raison de la diminution des tests de dépistage, a ajouté la même source.

En revanche, le nombre de décès a augmenté à 2.980 lundi, selon les autorités sanitaires, tandis que 409 patients sont dans un état grave ou critique.

Toutefois, les autorités sanitaires demeurent vigilantes, car de nouvelles infections pourraient augmenter en vertu de règles allégées de distanciation sociale, selon l'agence de presse, Yonhap. La

semaine dernière, le gouvernement a lancé son plan "vivre avec la Covid-19" dans le cadre d'un objectif plus vaste visant à lever graduellement les restrictions liées au virus d'ici la fin de février prochain.

La Corée du Sud prévoit obtenir suffisamment de médicaments oraux contre le virus. Concernant le vaccin anti-Covid, environ 41,52 millions de personnes, soit 80,9 % des 52 millions d'habitants du pays, ont reçu leurs premières doses.

Le nombre de personnes complètement vaccinées s'élevait à 39,33 millions, soit 76,6%, a déclaré la KDCA.

## TUNISIE

### Deux décès et 54 nouveaux contaminés recensés le 6 novembre 2021

Le ministère tunisien de la Santé a annoncé, dimanche, que deux décès et 54 nouveaux contaminés au coronavirus ont été recensés à l'issue de la publication des résultats de 3256 analyses effectuées le 6 novembre 2021, soit un taux de positivité de 1,66%. Ainsi le bilan des cas de contamination en Tunisie a atteint depuis l'apparition du virus 713308 cas dont 25276 décès. Par ailleurs, le nombre de patients guéris est

passé à 686886 après la guérison de 126 personnes à la date du samedi 6 novembre 2021.

S'agissant du nombre de patients admis dans les établissements hospitaliers dans les deux secteurs, public et privé, il a diminué pour se stabiliser à 206 personnes dont 11 nouveaux cas, 62 cas placés en soins intensifs et 16 autres sous respirateurs artificiels.

## ALLEMAGNE

### Le taux d'incidence à un niveau record sur 7 jours

Le taux d'incidence mesurant le nombre de nouveaux cas de coronavirus par 100.000 habitants en Allemagne a atteint lundi 20,1 sur les sept derniers jours, un niveau record depuis le début de la pandémie il y a un an et demi.

Le dernier record s'élevait à 197,6, battu le 22 décembre 2020. Alors que le taux de vaccination dans le pays stagne sous les 70%, les autorités ont appelé ces derniers jours la population à se faire vacciner.

Vendredi, le gouvernement allemand et les régions ont plaidé pour une généralisation de la troisième dose de vaccin anti-Covid pour faire face à l'intense reprise de la pandémie dans le pays. L'Allemagne a enregistré vendredi un nouveau record quotidien de nouvelles infections recensées avec 37.120 cas déclarés en 24 heures, selon l'institut de veille sanitaire Robert Koch (RKI).

## ETATS UNIS

### L'administration Biden défend l'obligation vaccinale suspendue par la justice

Le gouvernement américain de Joe Biden a défendu dimanche la légalité de son obligation vaccinale contre le Covid-19 dans les entreprises de plus de cent salariés, suspendue la veille par la justice qui veut examiner sa constitutionnalité.

"Nous sommes confiants quant à la conformité" de cette mesure "à la loi et aux réglementations", a déclaré Cedric Richmond, conseiller du président des Etats-Unis, sur la chaîne CBS.

Il a souligné que "l'option d'un test hebdomadaire" était proposée aux employés totalement réfractaires au vaccin.

"Etre président, ce n'est pas prendre des décisions faciles, c'est prendre des décisions justes et avoir le courage de les mettre en œuvre", a-t-il ajouté, alors que les conservateurs dénoncent toute forme d'obligation vaccinale comme des mesures "dictatoriales". "Le carnage qui est en cours", avec plus de 750.000 morts dus à la pandémie aux Etats-Unis, "c'est inacceptable", et "les vaccins sont la meilleure manière de lutter contre ça", a insisté ce proche conseiller de Joe Biden. La mesure controversée consiste à obliger des dizaines de millions de salariés dans les entreprises de plus de cent employés à être vaccinés contre le Covid-19 d'ici le 4 janvier, sous peine de devoir se soumettre à des tests très réguliers. Saisie en urgence notamment par l'Etat du Texas, contrôlé par les républicains, une cour d'appel fédérale a suspendu samedi cette nouvelle réglementation en invoquant de possibles "sérieux problèmes constitutionnels et procéduraux", le temps de l'examiner sur le fond.

Il s'agit d'un revers pour le président démocrate, qui mise sur ces formes plus ou moins poussées d'obligation vaccinale pour relancer une campagne d'immunisation qui patine. "Le président et le gouvernement n'auraient pas pris ces mesures s'ils ne pensaient pas qu'elles sont appropriées et nécessaires", a aussi réagi le médecin-chef des Etats-Unis Vivek Murthy sur la chaîne ABC, assurant que l'exécutif allait "les défendre" devant la justice.

Il a souligné que le vaccin obligatoire n'était "pas une nouveauté" dans l'histoire américaine, et avait été imposé contre de nombreuses maladies.

Et n'a pas exclu d'étendre la mesure à de plus petites entreprises si elle est finalement validée par la justice.

# TABAC

## 7 SIGNES QUI PROUVENT QUE VOUS ÊTES PRÊT À ARRÊTER DE FUMER

Pour réussir un sevrage, il faut d'abord se sentir prêt. Or il existe des signes qui ne trompent pas. On les décrypte avec le docteur Christophe Cutarella, tabacologue et addictologue.

Novembre, c'est le mois sans tabac. Une subaine pour tous les fumeurs qui souhaiteraient arrêter de fumer. Cette opération possède en effet le gros avantage de proposer un appui collectif pour mettre toutes les chances de son côté.

Chaque année, le tabac cause 78 000 décès par an en France, dont 45 000 par cancer. Malheureusement, lorsqu'on est un fumeur invétéré, c'est le genre d'information qu'on a tendance à balayer. Pour les vrais addicts, on aura beau leur expliquer les risques et leur parler de cancers du poumon, ces arguments n'ont en général pas beaucoup d'impact. L'argument financier n'a pas non plus d'effet. Le prix du paquet augmente régulièrement, mais lorsqu'on est accro, on préfère intégrer cette dépense à son budget plutôt que d'envisager un sevrage.

En revanche, la seule chose qui est commune à tous les fumeurs, (à quelques exceptions près) c'est l'envie d'arrêter et la crainte de ne pas y arriver. "Pour savoir si on est prêt, il faut mettre les bons arguments dans la balance, se demander pourquoi on fume, et pour quelles raisons on arrêterait. Si on est stressé en permanence, ou si on a tendance à la dépression et que la cigarette est une béquille, la décision d'arrêter doit s'inscrire dans une démarche globale. On doit d'abord s'attaquer à la cause du stress ou de la déprime, avant de songer à stopper la cigarette", affirme le docteur Cutarella, tabacologue et addictologue à la



Clinique St-Barnabé de Marseille.

Or certains signes démontrent qu'on est prêt, ils ne trompent pas. Il est donc capital de les détecter afin de s'en servir pour commencer le sevrage. "On doit prendre le train en marche ! Dès qu'on repère certains signes, on ne recule pas échinée. On force !", martèle l'expert.

*1/7 - Votre logement sent toujours le tabac froid*

Vous devenez de plus en plus in-

commodé par les odeurs persistantes de tabac froid qui flottent en permanence dans votre intérieur. Profitez-en pour un grand nettoyage intérieur, suivi d'un arrêt total de la cigarette.

*2/7 - Vous êtes de plus en plus gêné de voir vos dents jaunir*

Un sourire dans le miroir ou une ancienne photo sur laquelle on tombe, et c'est le déclin. Vous constatez que vos dents étaient bien plus blanches avant. Si vous le ressentez comme un

regret et le déplorez, tentez le sevrage.

*3/7 - Vous êtes lassé(e) de courir chercher votre paquet de cigarette*

Vous commencez à en avoir marre de courir pour chercher un tabac ouvert après une journée chargée. D'avoir parfois à prendre la voiture le soir car il vous manque votre paquet. Profitez-en. Vous gagnerez du temps, en dehors de l'aspect santé pure.

*4/7 - Vous attrapez froid pendant les pauses cigarettes*

Vous devenez de plus en plus incommodé par les odeurs persistantes de tabac froid qui flottent en permanence dans votre intérieur. Profitez-en pour un grand nettoyage intérieur, suivi d'un arrêt total de la cigarette.

*5/7 - Vous êtes souvent sujet à des quintes de toux*

Nous n'avons pas de bronchite, mais vous êtes souvent gêné par des épisodes de toux. Vous en avez assez d'être parfois réveillé la nuit car vous êtes obligé de tousser. Et cela revient de plus en plus fréquemment. N'hésitez plus : c'est le signe que le moment est venu.

*6/7 - Vous en avez assez de devoir laver vos vêtements ou vos cheveux fréquemment pour éliminer les odeurs de tabac*

Multiplier les corvées de lave-linge, refaire un shamping parce que vos cheveux sont imprégnés par des odeurs de fumée, vous commencez à vous en lasser. C'est un bon moyen de commencer un sevrage anti tabac.

*7/7 - Vous arrive parfois d'être écarté en tirant sur une cigarette*

Si parfois vous ressentez une sensation de dégoût, des nausées en fumant, polarisez-vous là-dessus. Cela signifie que la cigarette ne vous procure plus autant de plaisir qu'avant, et qu'il serait temps de songer à y renoncer.

## PEUT-ON ARRÊTER DE FUMER SANS GROSSIR ?

Oui, l'arrêt de la cigarette favorise la prise de poids, mais vous n'êtes pas obligé(e) de choisir entre fumer et grossir. Conseils de Juliette Bentz-Farman, nutritionniste. Est-ce que la peur de prendre du poids est un frein pour certains fumeurs ? Oui, et il s'agit même, comme nous l'explique la nutritionniste parisienne Juliette Bentz-Farman, de "la dernière chose qui les retient. Je connais même certaines personnes qui se remettent à fumer parce qu'elles ont pris quelques kilos." Parce que oui, c'est un fait : l'arrêt du tabac s'accompagne souvent d'une prise de poids. C'est mathématique, mais ce n'est pas une fatalité. Encore faut-il "comprendre les mécanismes à l'œuvre pour travailler dessus immédiatement." Alors expliquons.

**D'OU VIENT CETTE PRISE DE POIDS ?**

Il s'agit tout d'abord d'une histoire de dépense énergétique. Le simple fait de fumer nous fait brûler entre 200 et 300

calories par jour. Résultat : "Avec une alimentation et une activité physique strictement identiques, une personne qui arrête de fumer prendra donc entre 1,5 et 2 kilos.", précise Juliette Bentz-Farman.

D'autre part, la fumée détériore les muqueuses de la bouche et du nez. Et bonne nouvelle : elles se renouvellent naturellement après l'arrêt de la cigarette. Le revers de la médaille ? "La sensibilité aux goûts et aux odeurs augmente, et on redevient un peu plus gourmand. Par exemple en passant devant une boulangerie ou à l'apéro..."

Enfin, la tête et le ventre étant liés, la nicotine a un effet anorexigène. En clair : la nicotine fait grimper la quantité de neurones chargés de relayer un sentiment de satiété. Une fois la dernière cigarette éteinte, l'effet disparaît et "on ressent la faim plus régulièrement." Et bien évidemment, les kilos s'accumulent avec les grignotages.



**QUELQUES ASTUCES POUR ÉVITER DE GROSSIR**

"200 à 300 calories par jour, ce n'est pas grand-chose", explique la nutritionniste. Il s'agit même de l'équivalent d'un avocat ou de deux tranches de pain de mie. Pour augmenter votre consommation énergétique et compenser la baisse

du métabolisme liée à l'arrêt du tabac, n'hésitez donc pas bouger un peu plus : "15 à 20 minutes supplémentaires par jour, ça suffit. Si vous marchez 45 minutes, marchez une heure, par exemple. Et si la température est à 20°C chez vous, baissez-la à 19°C. C'est assez simple à mettre en place, et il faut le

faire dès le premier jour après l'arrêt. De plus, la cigarette fatigue, donc bouger est plus facile." Par ailleurs, il faudra bien évidemment surveiller votre alimentation. Mais pas question, pour Juliette Bentz-Farman, de "se mettre à manger uniquement de la salade. Parce qu'entre la frustration liée à l'arrêt de la cigarette et celle de la faim, c'est la situation idéale pour se mettre à manger n'importe quoi en dehors des repas." L'experte préconise donc d'opter pour "de bons glucides, comme des féculents en bonne quantité à chaque repas pour résister aux grignotages", de vous hydrater "pour éviter les coups de fatigue" mais aussi de ne pas renoncer aux excitants : "il ne faut pas tout couper en même temps. Pour les amoureux du café : gardez vos espresso !" Et le moral, a-t-on envie d'ajouter. Pour ça, la sophrologie peut vous aider dans votre arrêt du tabac avec des exercices de relaxation et de respiration ou encore l'hygiène.



## POURQUOI FAUT-IL ARRÊTER DE FUMER AVANT UNE INTERVENTION CHIRURGICALE ?

Vous vous apprêtez à être opéré(e) et vous vous demandez pourquoi votre chirurgien vous a demandé de faire une (vraie) pause tabac avant ? Le chirurgien vasculaire Philippe Cuiq vous dit tout.

C'est un fait : qu'elle soit majeure, mineure et même dentaire, une intervention chirurgicale doit être précédée d'un arrêt du tabac. "C'est en tout cas ce que nous recommandons à tous nos patients, sauf si évidemment il s'agit simplement de vous faire enlever un grain de beauté sous anesthésie locale", explique Philippe Cuiq, Président de l'Union des Chirurgiens de France. Très bien, mais pourquoi, exactement ?

Des problèmes de cicatrisation et de surinfection.

Tout d'abord, et de nombreuses études le prouvent, fumer gène la cicatrisation : "Oui, les gens qui fument cicatrisent plus mal que les autres, et ce pour tous les types d'interventions. Il faut donc arrêter de fumer avant et ne pas reprendre juste après", confirme Philippe Cuiq.

Mais ce n'est évidemment pas tout : les fumeurs/fumeuses présentent également des facteurs de risques cardiovasculaires et pneumologiques importants. "Il peut s'agir d'une bronchite chronique, de lésions coronariennes ou d'une artérite des membres inférieures. Et au décours d'une intervention, cela peut entraîner certaines complications liées à ces pathologies, comme une surinfection broncho-pulmonaire. Surtout si vous avez été opéré sous anesthésie générale. Pourquoi ? Parce que dans certains cas, comme une opération de l'abdomen, vous aurez plus de mal à respirer après l'intervention. Mais c'est aussi vrai pour tout ce qui concerne le système coronarien." Et bien sûr, une pathologie antérieure ne fera donc qu'aggraver le problème.

Combien de temps faut-il arrêter de fumer avant une intervention ?

"D'jà, je recommande à tous les gens d'arrêter de fumer définitivement, répond d'emblée le chirurgien. Et pas seulement la cigarette. Cela vaut aussi pour le cannabis, auquel nous sommes de plus en plus confrontés."

Mais quid de celles et ceux qui ne souhaitent pas décrocher pour de bon ? "Je dirais qu'arrêter de fumer au moins un mois avant l'opération, c'est mieux. Il faut savoir que dans certains pays, les gens ne sont même pas opérés s'ils continuent à fumer !" L'idée étant toutefois, vous l'avez compris, et ce pas profiter de la relative tolérance du système français, et de régler votre paquet le plus longtemps possible pour éviter de prendre des risques inutiles.

# ARRÊTER DE FUMER DU JOUR AU LENDEMAIN BONNE OU MAUVAISE IDÉE ?

*L'opération "mois sans tabac" vous motive pour arrêter de fumer. Vous vous sentez prêt. Mais une question s'impose : est-il préférable de s'arrêter du jour au lendemain, plutôt que progressivement ? Les réponses avec le docteur Christophe Cutarella, tabacologue et addictologue à la Clinique St-Barnabé de Marseille.*

En France, 25 % des adultes fument quotidiennement. Quel que soit votre âge, et votre consommation quotidienne de cigarettes, le projet d'arrêter de fumer est la meilleure des décisions à prendre. Sauf que parfois, on se retrouve un peu perdu. Certains témoignages montrent qu'un arrêt brutal est le plus judicieux. D'autres, au contraire, expliquent que le sevrage n'a été réussi que parce qu'il avait été préparé au préalable.

**Les bronches restent sensibles pendant 4 à 8 semaines.**

Déjà, il faut évacuer une idée reçue. Il n'y a aucun risque, ni danger à s'arrêter du jour au lendemain. L'inconvénient c'est que vous allez passer par des moments compliqués dus au manque. C'est juste le corps qui doit se réhabituer à une vie sans fumée de cigarette.

Peut-être passerez-vous par des difficultés à respirer. En fait, c'est une réaction normale de vos bronches. Pendant les années de tabagisme, elles ont subi le passage de la fumée.

Désormais, elles vont devoir "travailler" pour évacuer les résidus de tabac. Cette période dure environ 4 à 8 semaines où elles resteront sensibles, et légèrement irritées. Il faut accorder du temps à votre organisme pour qu'il réapprenne une vie sans tabac.

**Se faire mal pour rien ?**

"En fait, le plus dur n'est pas de s'arrêter de fumer, c'est de ne pas reprendre !" constate le Dr Cutarella. Selon lui, arrêter du jour au lendemain n'est pas la meilleure solution. "Un sevrage brutal signifie qu'on va se faire mal pour rien, qu'on va s'exposer à un gros manque, on va être nerveux, et surtout, la réussite n'est pas garantie sur le long terme. Or le but c'est de réfléchir à sa volonté d'arrêter. Il faut mettre dans la balance les raisons pour lesquelles on fume et les avantages qu'il y a à arrêter. A partir de cette réflexion, on prend une décision", conseille le spécialiste.



**La liste des contraintes imposées par la cigarette**

L'idéal est donc de se préparer à l'avance. On peut par exemple se poser et réfléchir aux contraintes que nous impose la cigarette. Ai-je envie de continuer à courir pour chercher un tabac ouvert à n'importe quelle heure ? Ai-je envie que ma peau ou mes cheveux aient toujours cette odeur de tabac froid ? Que mon appartement sente toujours la fumée ? Qu'une grosse partie de mon budget passent dans la cigarette ? Lorsqu'on réfléchit profondément aux conséquences du tabac dans notre vie quotidienne, elles sont plus éloquentes que lorsqu'on parle de risques de maladies qui

semblent moins concrètes. En préparant son arrêt de manière progressive, on met beaucoup plus de chances de son côté pour un arrêt définitif.

"Si on sent qu'on n'a pas de volonté seul, il faut absolument se faire aider. Il existe des thérapies comportementales ou cognitives très efficaces aujourd'hui.

Et des substituts nicotiniques qui vous aideront à passer ce cap", souligne le docteur Cutarella. En tout état de cause, il ne faut pas se mettre d'obstacles supplémentaires à une décision déjà difficile à prendre. C'est le plus important à prendre en compte.

## ARRÊTER DE FUMER AVEC LA SOPHROLOGIE COMMENT ÇA SE PASSE ?

Pour vous accompagner dans votre volonté d'arrêter de fumer, le sophrologue fait appel à des exercices de respiration, de relaxation et de visualisation. Il vous aide aussi à redonner confiance en vous. Explications.

"Une personne qui se présente en me disant qu'elle veut arrêter de fumer parce qu'elle a peur d'avoir un cancer ou une maladie cardio-vasculaire a peu de chance d'y parvenir", affirme Virginie Champion, sophrologue. "Comme pour toutes les dépendances, on s'arrête rarement lorsque l'on a peur de quelque chose."

**ARRÊTER DE FUMER AVEC LA SOPHROLOGIE : COMMENT ÇA SE PASSE ?**

Pour stopper le tabac, il faut non seulement être motivé, mais également que ce soit le bon moment. La sophrologie vous permet de faire un véritable travail d'introspection et vous soutient dans toutes les phases de l'arrêt du tabac, du moment où vous prenez votre décision de sevrage. Mais alors, comment se passe un suivi dans les faits ?

Lors du premier rendez-vous, le sophrologue vous questionne sur votre rapport au tabac. Il vous demande si c'est la première fois que vous essayez

d'arrêter de fumer ou si vous avez déjà fait une ou plusieurs tentatives par le passé. Il cherche également à savoir si vous fumez régulièrement ou pour des occasions particulières, quelles sont les raisons qui vous ont poussé à fumer et celles qui pourraient vous empêcher d'arrêter définitivement, comme boire un café ou prendre un pot avec des amis.

**LA SOPHROLOGIE AIDE À GÉRER LE STRESS LIÉ À L'ENVIE DE FUMER**

L'objectif de la sophrologie ? "Responsabiliser la personne par rapport à son comportement et renforcer la confiance qu'elle a en elle. Notre but est avant tout de soutenir le fumeur et de l'aider à trouver des ressources", explique Virginie Champion. Comme toute addiction, le tabac est source de plaisir. "La personne a sûrement d'autres sources de satisfaction, ou des envies saines pour la santé. C'est à elle de les envisager et de les choisir." Le sophrologue travaille également sur la gestion du stress, souvent en lien avec l'envie de fumer.

"Durant la séance, je propose au fumeur des exercices de respiration, de détente corporelle et de visualisation. Après quelques séances, on peut se projeter bien après l'arrêt du tabac, dans une situation positive, c'est-à-dire à un moment où le

patient peut mesurer les bénéfices de l'arrêt (souffle retrouvé, respiration libre, absence de toux au réveil, une meilleure mine) et être félicité par ses proches d'avoir arrêté. Cela entretient la motivation et permet de maintenir l'effort grâce à la mise en avant des bénéfices", explique la sophrologue.

**OBJECTIF DU SOPHROLOGUE : ÉVITER LA RECHUTE**

Rendre autonome le fumeur, de manière à ce qu'il puisse faire ses exercices dans n'importe quel endroit et à n'importe quel moment de la journée, telle est l'ambition du sophrologue. "En général, je fais un point d'étape toutes les quatre séances..."

L'arrêt du tabac est une course de fond. "Il faut y aller progressivement. Il ne faut pas que cela devienne insoutenable. C'est le patient qui donne le rythme." L'objectif est d'éviter la rechute tout en l'envisageant. Ainsi le fumeur, confronté à une situation où il risquerait de se remettre à fumer, sera-t-il dès lors mieux armé pour l'affronter. "Arrêter de fumer pendant trois mois, tout le monde peut le faire. Le challenge, c'est de dépasser le cap des six mois, voire d'une année." Et pour cela, il n'y a rien de mieux que de croire en soi.

## MALI La Cédéao impose des sanctions individuelles aux autorités de la transition

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a imposé dimanche à Accra des sanctions individuelles contre les autorités de la transition au Mali, en raison du retard dans l'organisation des élections, a annoncé un responsable de l'organisation régionale. "Toutes les autorités de la transition sont concernées par des sanctions qui vont entrer en application immédiatement", a déclaré à la presse le président de la Commission de la Cédéao, l'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou, à l'issue d'un Sommet extraordinaire sur la situation au Mali et en Guinée, où des militaires ont également pris le pouvoir. Ces sanctions comprennent l'interdiction de voyager et le gel de leurs avoirs financiers, a-t-il détaillé, précisant qu'elles visaient aussi les membres de leurs familles. Selon lui, "le Mali a officiellement écrit" au président en exercice de la Cédéao, le Ghanéen Nana Akufo-Addo, pour lui notifier ne pas pouvoir tenir les élections à la date prévue. "La Cédéao a décidé de sanctionner tous ceux et celles qui sont impliqués dans le retard" de l'organisation des élections prévu es le 27 février 2022 au Mali, a expliqué M. Kassi Brou. Lors d'un sommet le 16 septembre à Accra, l'organisation régionale avait exigé des autorités maliennes le "respect strict du calendrier de la transition" vers le rétablissement d'un pouvoir civil. Dimanche à Accra, la Cédéao a également maintenu les sanctions individuelles déjà prises contre les militaires ayant pris le pouvoir le 5 septembre en Guinée et la suspension du pays de l'organisation, a indiqué M. Brou. Les dirigeants des pays de la Cédéao ont proposé un délai de six mois pour organiser les élections en Guinée et insisté sur "l'urgence de libérer" le président déchu Alpha Condé, en résidence surveillée depuis le coup d'Etat.

## SIERRA LEONE Un deuil national de trois jours après l'explosion meurtrière d'un camion-citerne

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a déclaré dimanche un deuil national de trois jours, de lundi à mercredi, pour les 108 personnes qui ont perdu la vie dans l'explosion d'un camion-citerne. Lors de sa visite aux hôpitaux où sont traitées les victimes, M. Bio a annoncé qu'un groupe de travail présidentiel serait mis sur pied dans les prochains jours pour mener une enquête approfondie sur l'accident. "Nous devons tirer les leçons de ce malheureux incident", a-t-il affirmé. "J'ai écourté mon voyage à l'étranger pour voir les personnes décédées et rencontrer les survivants de l'explosion du camion-citerne". Il s'est dit dévasté par l'énorme perte de vies de ses compatriotes. Un camion-citerne chargé de carburant a explosé tard vendredi dans l'est de Freetown après être entré en collision avec un camion, faisant 108 morts et 92 blessés. La plupart des victimes étaient des vendeurs de rue et des motocyclistes qui avaient tenté de récupérer l'essence répandue avant qu'elle ne s'enflamme.

## LIBYE Début des dépôts des candidatures pour la présidentielle et les législatives

Le dépôt des candidatures pour les élections présidentielle et législatives en Libye doit débiter lundi, une étape qui verra l'amorce d'un processus censé sortir définitivement la Libye de l'instabilité.

C'est ce lundi qu'on verra "le véritable début du processus électoral", a déclaré, dimanche, le responsable de la Haute Commission électorale libyenne (HNEC), Imed Al-Sayeh. "Nous commencerons à mettre en œuvre les deux scrutins en ouvrant la porte aux candidatures", a indiqué Imed Al-Sayeh. Et d'ajouter que le dépôt des candidatures se poursuivra jusqu'au 22 novembre pour la présidentielle et jusqu'au 7 décembre prochain pour les législatives. Les candidatures pour la présidentielle seront acceptées "exclusivement dans les bureaux de la commission, à Tripoli (ouest), Benghazi (est) et Sebha (sud)", alors que celles pour les législatives pourront être déposées dans tous les bureaux de la HNEC, a ajouté Al-Sayeh. Ce dernier a souligné par ailleurs qu'aucun des électeurs ne pourra recevoir sa carte électorale s'il ne présente pas de pièces d'identité, pour éviter des irrégularités.

Il a souligné que la commission avait reçu de la Chambre



des représentants tous les amendements techniques liés aux lois sur les élections législatives et présidentielle, qui permettent à la commission de mettre en œuvre les deux processus électoraux. Plusieurs personnalités ont déjà fait part de leur intention de se porter candidat: l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, le diplomate Aref Al-Nayed, l'ex-ambassadeur de Libye à l'ONU, Ibrahim Al-Dabbachi, l'ex-ministre de l'Industrie et membre

du parti "Projet national", Fathi Ben Shatwan et l'acteur libyen Hatem Al-Kour.

Les membres du gouvernement s'étaient engagés à ne pas briguer la présidence, mais des analystes ont avancé le scénario d'une candidature pour Abdelhamid Dbeibah, chef du gouvernement d'Union nationale, selon l'agence Reuters. Pour ce double scrutin, plus de 2,8 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur

la plateforme en ligne de la HNEC.

Le premier tour de l'élection présidentielle est prévu le 24 décembre prochain, et des élections législatives se dérouleront probablement en janvier, aux termes d'un plan de paix soutenu par l'ONU. La tenue d'élections crédibles sur l'ensemble du territoire libyen, avec l'aval des différentes parties libyennes, est cruciale pour mettre fin à un conflit et favoriser le départ des mercenaires étrangers.

Sous l'égide des Nations unies, la Libye a connu une percée politique il y a quelques mois. Le 16 mars, une autorité de transition élue - comprenant un gouvernement d'union et un conseil présidentiel - a pris ses fonctions pour conduire les élections législatives et présidentielle de décembre. La Libye, qui a connu une crise politique et sécuritaire depuis 2011, tente de clore définitivement ce chapitre à la faveur d'un processus politique inter-libyen initié en novembre 2020 et facilité par l'ONU.

## EGYPTE 12 criminels tués durant un raid de la police dans le sud du pays

La police égyptienne a tué douze criminels "très dangereux" dans la province méridionale d'Assouan, a annoncé dimanche dans un communiqué le ministère de l'Intérieur. "Le ministère de l'Intérieur a réussi dans la matinée à démanteler la bande armée la plus dangereuse de Haute-Egypte, qui était spécialisée dans le trafic de stupéfiants et la prospection illégale d'or brut", indique le communiqué. Les forces de police, les services de sécurité centraux, les

forces de sécurité d'Assouan et des groupes d'assaut spécialisés ont attaqué un repaire criminel dans le village d'al-Selselah, à Assouan. Ils ont tué douze suspects au cours d'un échange de tirs, et ont saisi des armes et des stupéfiants, a indiqué Hesham Selim, président du Directorate de la sécurité d'Assouan. Les criminels étaient également impliqués dans plusieurs meurtres et enlèvements dans divers districts de la mer Rouge, a-t-il déclaré. Les forces de sécurité ont lo-

calisé les suspects alors qu'ils étaient en train de transporter des armes lourdes vers leur place-forte à bord de deux camions, a-t-il noté. Les deux parties ont échangé des tirs pendant plusieurs heures. Au terme de la fusillade, les forces de sécurité ont confisqué douze mitrailleuses, des lance-roquettes, quatre fusils, deux pistolets et de grandes quantités de munitions, ainsi que différents types de drogues, précise le communiqué.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Ebola sous contrôle en un mois grâce à un vaccin et deux médicaments

Un vaccin et deux médicaments ont permis de stopper la propagation du virus Ebola dans la région de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) où six décès et deux guérisons liés à cette maladie ont été enregistrés en un mois, rapportent des médias citant des sources médicales.

Au total, huit malades seulement ont été recensés pour 489 cas contacts suivis par les équipes de riposte sur "573 contacts identifiés" de début octobre à début novembre, explique le Dr Michel Kasereka, médecin chef de zone de santé de Beni, dans la province orientale du Nord-Kivu. Mille doses du vaccin anti-Ebola rVSV-ZEBOV livrées dans la zone cinq jours après l'apparition du

premier cas, ont permis d'interrompre la chaîne de transmission, jouant le rôle de "pare-feu de protection autour des cas" enregistrés, explique un expert du comité national de lutte qui coordonne au quotidien les activités de riposte sur le terrain.

La même stratégie avait été expérimentée contre la précédente épidémie d'Ebola à Beni entre février et mai, durant laquelle des centaines de personnes avaient été vaccinées et seuls 12 cas enregistrés, dont six décès. Un succès, comparé à la plus forte poussée de fièvre hémorragique Ebola de l'histoire de la RDC, qui avait infecté 3.470 personnes et fait 2.287 morts entre août 2018 et juin 2020. Et selon cet expert, "la propagation

à grande échelle n'est plus à craindre" car "beaucoup de gens sont immunisés contre Ebola grâce aux campagnes de vaccination réalisées récemment dans la zone", même s'il faudra attendre plusieurs semaines "pour tirer des conclusions définitives". Le vaccin a pu circonscrire la maladie à huit contaminations seulement et de nouveaux médicaments ont permis de sauver deux vies en guérissant deux malades. Sur les huit malades confirmés, les six décès sont ceux de six enfants qui n'ont pas été conduits "à temps" dans les Centres de traitement d'Ebola (CTE). "Moi et ma femme étions soignés avec des comprimés, des injections et des perfusions. Nous ne savions pas qu'on nous

soignait de la maladie à virus Ebola", témoigne le mari du couple ayant guéri. "Si nous l'avions su, notre enfant n'allait pas mourir", explique cet homme, père du premier cas recensé, un nourrisson âgé d'un an qui a succombé. Deux traitements, approuvés fin 2020 par l'Agence américaine des médicaments (FDA), lui ont permis, ainsi qu'à son épouse, de guérir: le REGN-EB3, un cocktail l de trois anticorps monoclonaux, et le mAb114, un anticorps monoclonal commercialisé sous la marque Ebanga. Déjà utilisés lors de la précédente flambée, ces deux traitements avaient été considérés comme efficaces à 90% par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

## SOUDAN Le chef de l'armée soudanaise réaffirme son engagement en faveur de la transition démocratique (télévision d'Etat)

Le commandant en chef des forces armées soudanaises, Abdel Fattah al-Burhan, a réaffirmé dimanche son engagement en faveur de la transition démocratique au Soudan, a rapporté la télévision d'Etat.

M. Al-Burhan a tenu ces propos alors qu'il recevait une délégation de la Ligue arabe dirigée par son secrétaire général adjoint, Hossam Zaki. "Les forces armées resteront attachées à la transition démocratique jusqu'à ce qu'un gouvernement élu choisi par le peuple puisse être mis en place", a déclaré M. Al-Burhan, cité par la télévision

soudanaise. M. Zaki a quant à lui souligné l'importance d'établir un dialogue entre toutes les parties afin de parvenir à une solution satisfaisante pour tous. Il a en outre indiqué que la Ligue arabe était prête à aider toutes les parties soudanaises à s'asseoir à la table des négociations. Le Soudan traverse une crise politique depuis que M. Al-Burhan a déclaré l'état d'urgence et dissous le conseil souverain et le gouvernement le 25 octobre. L'alliance "Forces de la liberté et du changement", la composante civile de la coalition au pouvoir, a accusé M. Al-Burhan d'avoir accompli un coup d'Etat militaire.



## PALESTINE

## La Palestine condamne le refus de l'entité sioniste de rouvrir le consulat américain à Al Qods-Est

La Palestine a condamné dimanche le refus par le Premier ministre israélien Naftali Bennett de rouvrir le consulat américain à Al Qods-Est.

"Il n'y a pas de place pour un consulat américain au service des Palestiniens à Jérusalem", avait déclaré M. Bennett samedi soir. En réaction, le ministre palestinien des Affaires civiles Hussein al-Cheikh a fait savoir que les propos de M. Bennett constituait un "nouveau défi" à l'administration du président américain Joe Biden "qui avait à maintes reprises annoncé son intention à rouvrir le consulat à Jérusalem-Est". Le ministère pales-

tinien des Affaires étrangères a quant à lui affirmé dans un communiqué que les remarques de M. Bennett constituaient "un défi fragrant aux décisions et politiques du gouvernement américain". En mai 2018, les Etats-Unis avaient transféré leur ambassade de Tel Aviv à Jérusalem, et en octobre de cette même année, le secrétaire d'Etat américain d'alors Mike Pompeo avait fusionné le consulat américain à Jérusalem-Est avec son am-



bassade sur place. Le consulat avait fermé ses portes et cessé d'offrir des services aux Palestiniens en mars 2019. En mai 2021, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a annoncé que Washington envi-

sageait de rouvrir son consulat à Jérusalem-Est et de relancer son assistance financière à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

## IRAK

## Le PM irakien annonce l'identification des auteurs de la tentative d'assassinat ratée

Le Premier ministre irakien Moustafa al-Kazimi a annoncé dimanche qu'il avait identifié les auteurs de la tentative d'assassinat ratée contre sa résidence dans la capitale Bagdad. "Nous allons poursuivre ceux qui ont commis ce crime. Nous les connaissons bien, et nous révélerons leur identité", a déclaré le service de presse du Premier ministre dans un communiqué. Ces personnes sont les mêmes que

celles qui ont assassiné Nibras Farman, un agent du Service national de renseignements irakien (INIS), et elles seront traduites en justice, a indiqué M. Kazimi sans donner davantage de détails. Avant l'aube, M. Kazimi a échappé sans dommage à une tentative d'assassinat par un drone armé ayant pris pour cible sa résidence, située dans la Zone verte fortement fortifiée qui abrite certains des principaux

offices du gouvernement irakien et des ambassades étrangères.

Cet attentat s'est produit dans un contexte de manifestations contre les résultats des élections du mois dernier. Lors des élections législatives du 10 octobre, le Mouvement sadriste est arrivé en tête avec plus de 70 sièges, tandis que la coalition al-Fatah (Conquête) a obtenu 17 sièges.

## ALLEMAGNE

## L'auteur d'une attaque au couteau interné en psychiatrie

Les autorités allemandes ont annoncé dimanche l'internement psychiatrique de l'auteur syrien d'une attaque au couteau dans un train la veille qui a fait quatre blessés, excluant une piste terroriste.

Une première évaluation par un expert de l'auteur de l'agression, un réfugié politique syrien de 27 ans arrivé dans le pays en 2014, a conclu à une "schizophrénie délirante et paranoïaque" et à une forte altération de la responsabilité pénale, a indiqué à la presse le procureur de Nuremberg-Fürth chargé du dossier, Gerhard Neuhofer. Le jeune homme a déclaré se sentir

poursuivi par des policiers qui le surveilleraient et chercheraient par ce biais à le rendre fou, a souligné le procureur, ajoutant qu'il n'avait fait l'objet d'aucune mesure policière particulière. Il a été interné en attendant de plus amples examens. "Il n'y a aucun élément pointant en direction d'une motivation" extrémiste, a précisé la responsable de la police locale, Sabine Nagel. Les faits s'étaient produits samedi matin dans un train à grande vitesse allemand circulant entre la Bavière (sud) et Hambourg (nord), avec 208 passagers à bord. L'auteur de l'agression

a subitement attaqué des passagers dans un wagon, blessant au hasard quatre hommes âgés de 26 à 60 ans, notamment à la tête. Plusieurs passagers ont ensuite tenté de stopper le Syrien et prodigué les premiers secours aux blessés, selon les autorités, qui ont rendu hommage à leur "courage civique". L'homme a finalement été interpellé sans résistance, un couteau ensanglanté sur lui, par la police. Les enquêteurs retracent désormais le parcours personnel du réfugié syrien. Il venait, un jour avant l'agression, de perdre son emploi, selon la police, et en 2020

il avait été condamné pour de petites affaires d'escroquerie.

"Cette attaque au couteau est horrible", a réagi le ministre de l'Intérieur, Horst Seehofer. Même si la piste terroriste a été écartée, ces faits sont intervenus dans un contexte tendu en Allemagne, confrontée ces dernières années à plusieurs attaques terroristes.

En juin, un Syrien de 21 se réclamant de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech) a été condamné à la prison à perpétuité pour avoir poignardé à mort un homme et grièvement blessé un autre à Dresde en octobre 2020.

## EQUATEUR

## Un radar militaire attaqué, possible "attentat terroriste"

Un radar militaire, installé récemment par le gouvernement équatorien pour lutter contre le trafic de drogues, a subi dimanche une explosion qui n'a pas fait de victimes, les autorités n'écartant pas la piste d'une attaque "terroriste".

"Pour le moment, la possibilité d'un attentat terroriste ne peut pas être exclue", a signalé le ministère de la Défense dans un communiqué. Il a précisé qu'une "explosion" s'est produite dans les installations du radar à Montecristi, ouest.

Au moment de l'installation du radar, un commandant de l'armée de l'air, le général Geovanny Espinel avait souligné que Montecristi était "un point stratégique du pays, qui permettra la détection de trafics aériens non identifiés".

L'Equateur, situé entre la Colombie et le Pérou - principaux producteurs mondiaux de cocaïne - prévoit d'installer un autre radar pour identifier les vols illégaux dans la province côtière de Santa Elena, dans le sud-ouest du pays, a annoncé le

président Guillermo Lasso. Le pays de 177 millions d'habitants est un point clé dans le trafic de drogue en raison de la porosité de ses frontières, de son économie dollarisée et de ses importants ports maritimes d'exportation.

Les saisies de drogues, principalement de cocaïne, ont atteint un record annuel de quelque 155 tonnes entre janvier et octobre 2021, tandis que la criminalité de rue et la guerre entre gangs de trafiquants ont fait plus de 2.000 morts cette année.

## COLOMBIE

## Quatre militaires tués dans une embuscade tendue par des trafiquants

Quatre militaires ont été tués dimanche en Colombie dans une embuscade que l'armée a attribuée au "Clan del Golfo", le plus grand groupe de trafiquants de drogue de ce pays. Il s'agit d'un capitaine, d'un caporal et de deux hommes du rang "qui protégeaient la communauté de Santa Lucia en Ituango", dans le département d'Antioquia (nord-ouest), a écrit sur Twitter le général Juvenal Diaz, le commandant des forces armées dans cette région. C'est la troisième attaque en deux semaines contre des militaires,

dont au moins sept au total ont été tués, selon un bilan officiel. Toutes ont eu lieu dans le département d'Antioquia, la zone d'influence de Dairo Antonio Usuga, connu sous le nom d'Otoniel, le chef du "Clan del Golfo", capturé le 23 octobre dernier. Pour les autorités, ces attaques sont des représailles après l'arrestation du plus grand baron de la drogue. Le "Clan del Golfo" a été créé à la suite de la démobilitation en 2006 de paramilitaires d'extrême droite. Selon le groupe de réflexion indépendant Indepaz, cette organi-

sation dispose de quelque 1.600 hommes. Les autorités estiment pour leur part qu'elle compte 3.800 membres, collaborateurs compris. Otoniel a été arrêté dans les montagnes d'Antioquia au cours d'une vaste opération à laquelle ont participé 500 policiers. Selon le ministère colombien de la Défense, 30% de la cocaïne qui sort chaque année de Colombie est exportée par le "Clan del Golfo", soit environ 300 tonnes. Ce pays est considéré par l'ONU comme le plus grand producteur mondial de cette drogue.

## FRANCE

## Une mosquée et deux centres turcs tagués avec des croix de Lorraine

Une mosquée et deux associations turques de l'est de la France ont été taguées avec des croix de Lorraine, symbole traditionnellement attribué au gaullisme et à la Résistance, ont annoncé dimanche le parquet et des responsables musulmans qui ont dénoncé une "provocation". "Une enquête va être diligentée", a indiqué le parquet de Besançon. A Pontarlier, les croix ont été apposées sur les murs de la mosquée Philippe-Grenier et sur ceux de l'Association des Turcs de Pontarlier, a indiqué Abdallah Zekri, président de l'Observatoire national de lutte contre l'islamophobie.

Sur la mosquée, les policiers ont ainsi dénombré "six croix", tracées avec une bombe de peinture rouge, selon le parquet. Des croix similaires ont aussi été retrouvées sur le bâtiment de l'Association de l'amitié franco-turque de Montlebon, près de Morteau, à une trentaine de kilomètres au nord de Pontarlier, selon M. Zekri et le parquet. Les tags sur la mosquée ont été constatés dimanche matin par des fidèles qui allaient prier, a indiqué son président Boubaker Lamamra, qui devait déposer plainte.

La mosquée Philippe-Grenier avait déjà fait l'objet dans le passé de dégradations mais "c'est la première fois que je vois des croix de Lorraine", a expliqué M. Lamamra.

L'emploi de la croix de Lorraine, symbole de la Résistance, pourrait signifier "on résiste à l'islam", a-t-il estimé, voyant dans ces tags un acte "islamophobe". "Nous condamnons avec force cette provocation", a déclaré M. Zekri. "Nous sommes très surpris que ce soit une croix de Lorraine (...) mais (...) nous sommes en pleine ligne droite vers l'élection présidentielle et les discours actuellement de haine (...) ne font que renforcer les actes" anti-musulmans, a-t-il ajouté. M. Zekri a encore dénoncé un "climat malsain" autour de l'islam et redouté une "surenchère" qui durerait, selon lui, "jusqu'à l'élection présidentielle".

A l'approche de la présidentielle d'avril 2022 - à laquelle le président Emmanuel Macron, qui n'a pas encore exprimé ses intentions, devrait se représenter -, la scène politique française est remuée par l'entrée en piste d'un ex-journaliste du Figaro devenu polémiste d'extrême droite, Eric Zemmour, qui cible prioritairement l'islam dans un discours radical.

## PRÉSIDENTIELLE AU NICARAGUA

## Daniel Ortega remporte 75% des voix (résultats partiels)

Le président sortant du Nicaragua Daniel Ortega a été réélu dimanche pour un quatrième mandat de cinq ans avec 75% des voix, selon des premiers résultats officiels partiels rendus publics lundi par le tribunal électoral. Ces résultats partiels officiels sont basés sur 49% des bureaux de vote, selon le tribunal électoral, qui donne un taux de participation de 65,34%.

Un observatoire proche de l'opposition, Urnas Abiertas, donnait un taux d'abstention de 81,5%, basé sur les données de 1.450 observateurs non autorisés présents dans 563 bureaux de vote, durant cette présidentielle qualifiée de "comédie" par le président américain Joe Biden.

Environ 4,4 millions d'électeurs étaient appelés à déposer leurs bulletins dans l'une des 13.459 urnes placées dans tout le pays sous la garde de quelque 30.000 policiers et militaires.

## LA VILLE ARCHÉOLOGIQUE HIPPONE Une référence civilisationnelle aux racines lointaines

La ville antique Hippone de Annaba (Nord-est de l'Algérie) est l'un des témoins de la civilisation et de l'histoire lointaine de l'Algérie qui a connu la succession de plusieurs civilisations et contribué à l'édification de l'histoire de l'humanité.

Comptoir phénicien au 12<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., puis agglomération punique prospère, Hippone devient une métropole numide du roi berbère Massinissa avant son annexion par les Romains pour constituer une de leurs importantes provinces en Afrique du Nord. Les fouilles archéologiques et les ruines du site, visité dimanche par le président italien Sergio Mattarella, témoignent encore de son histoire très lointaine. Confié à l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, le site d'Hippone s'étend sur 70 ha dont 26 ha ayant fait l'objet de fouilles, qui ont donné lieu à la découverte de multiples vestiges appartenant aux civilisations numides et phéniciennes puis celles romaines et islamiques, dont 4.500 m<sup>2</sup> de mosaïques représentant les multiples facettes de ces époques lointaines.

Le site renferme de s vestiges de grande importance historique, dont un quartier résidentiel d'où provient la plupart des mosaïques attestant l'opulence de la cité, le quartier chrétien où se trouve la basilique où officiait Saint Augustin, des thermes, le forum, un théâtre et de nombreuses statues de personnages antiques. Le



musée d'Hippone renferme, en outre, une collection de 10.000 pièces archéologiques précieuses et rares dont des sculptures, des mosaïques, des pièces de monnaie, des vases, des ustensiles, des statues en marbre, une armature en bronze et le masque de la Gorgone volé puis restitué en 2020. Le site d'Hippone est le troisième en Algérie à bénéficier d'un plan de sauvegarde.

Les autorités publiques œuvrent actuellement en faveur de sa classification mondiale, a assuré à l'APS le directeur du musée, Amara Nouara, qui a rappelé que le site a connu une opé-

ration de réhabilitation de son système de protection.

Le site accueille annuellement près de 15.000 visiteurs d'autant que, a-t-on noté, l'administration du musée a établi des circuits pour le tourisme historique et religieux incluant notamment la basilique de Saint Augustin se trouvant sur le site.

Le site accueille en outre régulièrement des étudiants, des chercheurs ainsi que les élèves des établissements scolaires dans le cadre d'activités pédagogiques initiées en coordination avec la direction de l'éducation, est-il indiqué.

## THÉÂTRE La 11<sup>ème</sup> édition du festival international du théâtre de Bejaia, en janvier à Akbou

La 11<sup>ème</sup> édition du festival international du théâtre de Bejaia sera de retour du 11 au 17 janvier prochain et se tiendra exceptionnellement à Akbou (à 75 km à l'ouest de Bejaia) en plein cœur de la vallée de la Soummam, apprend-on du commissaire de la manifestation, Slimane Benassa.

L'auteur de la pièce fétiche "Babor Ghrak" a justifié cette délocalisation par l'impossibilité du Théâtre régional de Bejaia d'accueillir l'événement à cause de l'état de sa structure souffrant encore des effets du tremblement de terre, de magnitude 5,9 sur l'échelle Richter, qui avait secoué en mars dernier Bejaia et ses environs.

Aussi le choix de lui substituer Akbou s'est-il vite imposé, d'autant que cette ville réunit toutes les conditions requises pour la diffusion et la mise en valeur des spectacles, a-t-il confié à l'APS. Pas moins de huit spectacles portés par autant de troupes et compagnies étrangères, notamment la France, l'Italie, le Liban, la Tunisie, l'Egypte et le Sénégal, sont au programme, tous ayant confirmé leur participation, alors que d'autres, notamment la Russie, la Suisse et la Turquie, prévoient d'y prendre part, signifiant leur accord de principe, a-t-il soutenu. Les spectacles se dérouleront dans la salle de l'hôtel "Alantis", dotée déjà d'une siégerie et d'une jauge de plus de 500 spectateurs. Toutefois, il va falloir apporter des compléments techniques, notamment le système d'éclairage qu'il faudra adapter et, surtout, la mise aux normes de la scène qu'il y'a lieu de renforcer en profondeur, a-t-il expliqué, souli-

gnant que le personnel du T.R.Bejaia qu'il s'agisse d'électriciens, d'éclairagistes, de chargé de la sonorisation et d'autres, seront tous sollicités et mobilisés pour l'occasion. C'est la pièce "Yemma n Dzair" (Ma mère l'Algérie), récipiendaire du 1er prix à la 11<sup>ème</sup> édition du festival national culturel du Théâtre Amazigh de Batna (février 2020) qui aura le privilège d'ouvrir "le bal".

L'œuvre produite par l'association "Ithrene n Takerboust" (les étoiles de Bouira), traite des sacrifices vains d'une femme qui consacre tout à l'éducation de son fils, mais qui n'en récolte pas les fruits.

Son rejeton ayant plutôt basculé dans la criminalité est condamné à la réclusion. Un drame social fortement apprécié, à sa découverte à BATNA, et que le public de Bejaia, nourris échos qui lui sont parvenus, attend avec ferveur. Une entrée bien inspirée, susceptible d'apporter une résonance originale à ce festival, inscrit sous le thème générique du "théâtre dans tous ses états" et qui ne manquera pas, visiblement, d'offrir des centres d'intérêts multiples, grâce, notamment, à la programmation de plusieurs activités parallèles, entre autres, des conférences dont la plupart sont prévues dans la petite salle du TRB.

Des Masters classes, des séances de contes et légendes programmés dans les écoles et beaucoup d'homages sont aussi programmés.

La comédienne, Dalila Hlilou, et l'homme de théâtre populaire de Tazmalt, Si Hcene y occuperont le haut du pavé.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ouargla  
NIF : 0991 3001 9120 629

#### Avis de concours national d'architecture restreint N° 05/2021

Pour l'étude et suivi pour la réalisation d'un centre multifonctionnel  
a souk el sebt Ouargla, Wilaya de Ouargla

Suit à l'annulation du Concours national de maîtrise d'œuvre restreint N°06/2019 paru dans les quotidiens nationaux «Horizons» en date du 11/12/2019 et « Altahrire » en date du 19/12/2019 pour l'étude et suivi pour réalisation D'un Centre Multifonctionnel à Souk El Sebt Ouargla- wilaya de Ouargla  
L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ouargla, dont le siège social est à cité Ennasr Bamandil - Ouargla, wilaya de Ouargla, lance un concours national d'architecture restreint pour : Etude et suivi pour la réalisation d'un centre multifonctionnel a souk el sebt Ouargla, Wilaya de Ouargla.

Les bureaux d'études publics ou privés (seul ou constitué en groupement) intéressés, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

- Un architecte ou ingénieur en génie civil chef de projet ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.
- Un technicien supérieur ou licence dans les métiers du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 02 ans.
- Ayant conçu et suivi, durant les 10 dernières années, au moins un projet classé à la catégorie « B » ou plus.
- ayant un chiffre d'affaire moyen égal ou supérieur à 1.000.000,00 DA. pour les trois dernières années (2016-2017-2018).

Peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de la somme de (4.000 DA) trois milles Dinars Algériens, non remboursable auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ouargla, site au cité Ennasr Bamandil - Ouargla.

Les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures, inséré dans une enveloppe cachetée, selon le format suivant :

#### DOSSIER DE CANDIDATURE

A

Monsieur le Directeur de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ouargla  
« Concours National d'Architecture Restreint N°05/2021  
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation d'un centre multifonctionnel a souk el sebt  
Ouargla, Wilaya de Ouargla ».

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date de dépôt des offres de candidature est fixée à 15 jours de 08 : 00h à 14 : 00h, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 :00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

La date de dépôt l'offre technique, de prestations et financière, est fixée à 45 jours, à compter de la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière) portées dans l'avis de presse et la lettre d'invitation des candidats présélectionnés.

Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celui-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

DK NEWS

Anep : 2130001569 du 09/11/2021

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME  
ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE  
DE LA WILAYA DE BEJAIA « OPGI BEJAIA »

NIF : N° 0993 0601 022 47 38

## AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE N°015/DMO/2021

Conformément aux dispositions de l'articles 40 alinéa 02 du décret présidentiel 15/247 du 16 /09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA, sis à la cité du commandant Mohamed FADHEL DIT « Si H'MIMI », informe que l' Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales N°015/DMO/2021 paru dans les quotidiens nationaux " DDK NEWS " le 27/09/2021 et " الاقتصادي " le 28/09/2021, relatif à la réalisation :

- **Projet** : 24 LOGTS RPHP à IGHIL ALI en TCE y compris VRD
  - **Programme** : 1500 Logts RPHP année 2013 du quinquennal 2010/2014
- Est déclaré infructueux, **Pour motif** : coût excessif

DK NEWS

Anep : 2116019575 du 09/11/2021



## LE RANÇONNAGE PAR LE CODE INFORMATIQUE

# La face sombre du cyberspace

L'Iran vient à peine de se remettre d'une gigantesque cyberattaque qui a perturbé la distribution de l'essence, ravivant le souvenir de l'une des pires crises de la disponibilité des carburants, vécue par les Etats Unis, suite à une attaque informatique qui a paralysé, le 7 mai dernier, le pipeline de la société Colonial Pipeline, reliant le Texas à New York.

Par Aziz Khaïll

Les dirigeants de la société ont admis avoir payé une rançon pour éviter une grosse pénurie de produits pétroliers.

Les analystes redoutent que le pire soit encore à venir et alertent sur les nouvelles dimensions données par cette nouvelle affaire au phénomène du racket informatique.

Dès qu'il a été informé de la survenue de l'attaque, le 7 mai, à 5h30 du matin, Joseph Blount, le patron de Colonial Pipeline a vite fait le tour de la question en mettant dans la balance les intérêts de son entreprise, de ses nombreux clients et de l'économie pétrolière américaine ; sans aucune hésitation il a procédé au paiement de la rançon exigée par les auteurs de l'attaque ; « Joseph Blount, PDG de l'entreprise Colonial Pipeline, victime d'un rançongiciel le 7 mai, a reconnu au cours d'une interview au Wall Street Journal le 19 mai avoir réglé une rançon de 4,4 millions de dollars.

Une décision difficile, mais que le PDG assume », rapporte le site d'information français siecledigital.fr, dans une édition du 21 mai dernier.

Malgré la position du gouvernement américain, similaire à celle de la France qui s'est toujours déclaré opposé au paiement des rançons, Blount a outrepassé le cadre officiel et admis avoir pris une « décision controversée », tout en justifiant sa « décision par l'impact de l'attaque sur l'approvisionnement en carburant de la côte Est des Etats-Unis », explique ce même site.

Il est vrai que la société est propriétaire d'un oléoduc long de plus de 8000 kilomètres, qui relie le Golfe du Mexique à la côte est des Etats Unis : « Il transporte essence, diesel, kérosène et autres produits raffinés soit environ 45% du carburant de la côte Est.

260 points de livraisons et 13 Etats, plus Washington D.C., y sont reliés » détaille siecledigital.fr qui avance comme éléments d'explication de la décision de payer la rançon, le fait que le pipeline a dû fermer durant six jours, ce qui a provoqué la plus haute hausse des prix du carburant depuis 6 ans et a amputé le stock de barils de la côte Est de 4,6 millions de barils. Du côté de la Maison Blanche, une responsable à la Sécurité nationale a indiqué qu'aucune consigne particulière n'a été émise à destination de Colonial Pipeline, expliquant « qu'il était parfois difficile de refuser de payer, lorsque les entreprises n'ont pas de fichiers de sauvegarde », relève ce site.

Le gouvernement américain a dû intervenir en urgence, notamment en autorisant le transport des produits pétroliers par voie terrestre, afin de parer à toute situation de pénurie.

De leur côté, les pirates qui ont empêché les 75 bitcoins, soit l'équivalent des 4,5 millions de dollars ont effectivement transmis les clés de déchiffrement des systèmes bloqués, puis annoncé la dissolution de leur fameux groupe DarkSide. L'entreprise ciblée a certes repris son activité mais elle doit encore patienter pour espérer retrouver toute la plénitude de ses moyens informatiques dont l'entretien et le nettoyage nécessiteront beaucoup de temps encore. L'attaque n'a pas duré longtemps et n'a affecté que partiellement la distribution des carburants sur la côte est des Etats Unis, mais elle aura servi attirer l'attention sur le fait que « Les cybercriminels représentent une vaste menace pour l'infrastructure vieillissante et vulnérable » du pays, comme l'a mis en exergue le Wall Street Journal.

### Dans les tréfonds d'un monde opaque

L'affaire de l'attaque de la société pétrolière américaine n'a pas encore livré tous ses secrets, et les experts sont enclins à considérer que la disparition du groupe DarkSide n'est pas une réalité acquise.

Comme à chaque attaque informatique de grande envergure, les regards se tournent vers les pays de l'Europe de l'Est, particulièrement la Russie, réputée pour ses bidouilleurs informatiques mobilisés au service du gouvernement fédéral.

Plus prudent que son prédécesseur, l'actuel président américain est resté très réservé sur l'origine géographique de ce groupe.

En effet, les analystes sont très circonspects et ne s'avancent sur aucune piste : « Le niveau



de détail, l'effort, la planification et le temps que le groupe a entrepris, non seulement en créant le ransomware lui-même, mais en prenant le temps de noter quelles données ont été volées, leur quantité et ce qu'elles contenaient, leur mode de gestion et la façon de faire honte aux victimes souligne à quel point il s'agit du travail d'une organisation disposant de ressources et de temps considérables », analyse Fortinet, une société multinationale américaine spécialisée dans les équipements et services de cyber sécurité, citée par le site français lemondainformatique.fr, dans un article daté du 18 mai dernier qui ajoute pour sa part : « De là à penser que la puissance d'un Etat-Nation comme la Russie est mobilisée derrière cet opérateur, il n'y a qu'un pas qui ne peut - pour ça jamais ? - être cependant franchi tant l'attribution s'avère compliquée à établir. » Sur le paiement d'une rançon par la société Colonial Pipeline, certains analystes tentent de décortiquer la nébuleuse de ce monde des acteurs du rançongiciel, et particulièrement ce groupe DarkSide qui semble agir en plateforme, au service d'autres pirates qui peuvent bénéficier de son savoir-faire et de ses services : « Des chercheurs en sécurité d'Elliptic, basé à Londres, ont identifié le portefeuille numérique Bitcoin utilisé par DarkSide pour extraire des rançons de leurs victimes », rapporte le site www.silicon.fr, dans une nouvelle insérée le 21 mai dernier ajoutant que d'après ces mêmes experts, « Les exploitants de DarkSide avaient encaissé au moins 90 millions de dollars en paiement de rançon bitcoin provenant de diverses victimes. » Les auteurs de l'attaque contre l'oléoduc de la côte est américaine ont par ailleurs revendiqué avoir agi, sur ce coup, dans le seul but de se faire de l'argent et rejeté toute filiation à un gouvernement ou à une sphère géopolitique quelconque.

Ceci n'a pas empêché certains observateurs de pointer comme d'habitude une provenance russe.

Quant à l'annonce de la dissolution de DarkSide, il y en a qui se sont autorisés à deviner une ruse des pirates pour ne pas avoir à s'acquitter de leurs obligations financières avec d'éventuels sous-traitants.

En effet, comme le rappelle le site siecledigital.fr, « DarkSide, ainsi que ses associés, ont ainsi engrangé 90 millions en bitcoins, 15,5 millions de dollars sont allés au développeur de DarkSide, tandis que 74,7 millions de dollars ont été versés à ses affiliés », écrit-il dans un papier du 21 mai dernier, en précisant que « les cybercriminels privilégient les cryptomonnaies, et particulièrement les bitcoins, car les personnes effectuant les transactions n'ont pas besoin de révéler leur identité. »

### L'hôpital, une cible de choix à l'ère de la pandémie

Sollicités de toutes parts pour faire face à la grave crise sanitaire mondiale induite par la pandémie de coronavirus, les services sanitaires et hospitaliers n'en ont pas moins constitué une cible de choix pour les pirates informatiques assurés d'obtenir des suites favorables à leurs menaces.

Tout récemment les systèmes d'information des services de santé irlandais ont subi une impressionnante attaque informatique : « Le service de santé irlandais, le HSE, a dû déconnecter tout son parc informatique.

Les pirates semblent avoir volé des données

de tous les hôpitaux du pays », rapporte le site web de la radio française rfi.fr, dans un papier mis en ligne le 14 mai dernier.

Les responsables irlandais ont fait état d'une attaque d'une ampleur jamais vue, et dû déconnecter leur parc informatique pour éviter de laisser faire les pirates qui semblent avoir pu subtiliser une quantité importante de données, sans néanmoins demander de rançon.

Les liaisons informatiques ont été débranchées durant toute une nuit, obligeant différents services hospitaliers à déprogrammer leurs interventions et à décaler les rendez-vous de leurs patients ; « Par précaution, nous avons arrêté tous nos systèmes informatiques afin de les protéger de cette attaque et de nous permettre d'évaluer pleinement la situation avec nos propres partenaires de sécurité », a indiqué dans un tweet, l'organisme de santé irlandais

repris par le site de la radio française qui explique que, du fait de cette attaque, « il était impossible d'accéder aux dossiers des patients.

Par exemple, les malades qui devaient connaître ce vendredi le résultat d'une radio ou d'un scanner, dans les services d'oncologie en particulier, devront attendre.

Partout, il faut repasser au papier et au crayon, ce qui ralentit les consultations », ajoute-t-il.

Des hôpitaux français ont également été pris pour cibles par des attaques aux rançongiciels qui ont fortement perturbé le fonctionnement de leurs services : « Après l'hôpital de Dax, dans le sud-ouest de la France la semaine dernière, c'est celui de Villefranche-sur-Saône, dans le centre-est, qui est victime d'une cyberattaque détectée lundi 15 février », avance le site rfi.fr dans un autre papier du 17 février dernier, ajoutant que l'ensemble des « interventions chirurgicales prévues mardi ont dû être reportées et les personnes qui font appel aux urgences sont orientées vers d'autres établissements. » Le site de la radio française a par ailleurs fait état de l'avertissement lancé par l'agence de sécurité des systèmes d'information française, selon laquelle, « depuis le début de la crise du Covid-19, les établissements liés au secteur de la santé sont devenus une cible de choix ».

Le rédacteur de l'article se réfère à des attaques similaires enregistrées aux Etats Unis, où des « hôpitaux américains ont reconnu avoir cédé à la pression pour retrouver un fonctionnement normal », observe-t-il, en expliquant que « si les attaques contre des établissements de santé sont si nombreuses ces derniers mois à travers le monde, c'est qu'elles sont rentables pour les hackers. »

A.K

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE



Ministère De La Poste et Des Télécommunications  
EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION DE L'UNITÉ POSTALE DE LA WILAYA DE GHARDAIA  
N.L.F.:000216002104442

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/DUPW GHARDAIA/2021

La Direction de L'unité Postale de la wilaya de GHARDAIA, Sise à Rue El Arbi Ben M'Hidi BENI ISGUEN GHARDAIA, lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur la fourniture, l'installation et la mise en Service d'un Système de Télésurveillance Sur IP, Pour 34 Etablissements Postaux de la wilaya de GHARDAIA.

Le présent appel d'offres s'adresse aux personnes morales ou physiques qualifiées agréées par les autorités compétentes, ayant un **agrément de type 01** en cours de validité liée à l'importation, l'exportation, la fabrication, la vente, l'installation, l'entretien et la réparation des équipements sensibles, et ce conformément aux dispositions du décret exécutif n°09-410 du 10 Décembre 2009, fixant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les équipements sensibles.

Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la Direction de l'Unité Postale de Gharadaia, sous direction des Moyens Généraux, Sise à Rue El Arbi Ben M'Hidi BENI ISGUEN GHARDAIA, Contre paiement de la somme de Trois Mille DA (3 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reprographie : à virer au compte CCP N°381161/38 ouvert au nom de : UPW Comptes recettes de la wilaya de Gharadaia.

Les offres à élaborer conformément au cahier des charges, doivent contenir trois (03) enveloppes distinctes :

- ✓ Une Enveloppe Contenant « Le dossier de candidature » Composée de l'Ensembles des documents en cours de validité, exigés dans le cahier des charges.
- ✓ Une Enveloppe Contenant « L'offre technique » Composée de l'Ensembles des documents en cours de validité, exigés dans le cahier des charges.
- ✓ Une Enveloppe Contenant « L'offre Financière » Composée de l'Ensembles des documents en cours de validité, exigés dans le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure fermée, anonyme et portant les mentions suivantes :

**Appel d'Offres National ouvert Avec exigences de Capacités Minimales**  
**N°: 01/DUPW GHARDAIA/2021**

**Fourniture et Installation et la mise en Service d'un Système de Télésurveillance Sur IP**  
**Pour 34 Etablissements Postaux de GHARDAIA.**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à Trente (30) jours à compter de la date de parution du présent appel d'Offres dans la presse Nationale et/ou dans le BOMOP.

Les offres doivent être déposées directement au :

**Secrétariat de la Direction de l'Unité postale de la wilaya de GHARDAIA**  
**Rue El Arbi Ben M'Hidi BENI ISGUEN GHARDAIA**

La date et heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00. Si cette date coïncide avec le week-end ou un jour férié, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit à la même heure.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00 au niveau du siège de la direction de l'Unité postale de la wilaya de GHARDAIA, et à laquelle les soumissionnaires intéressés peuvent assister munis de leurs pièces d'identité ou une procurateur du soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis.









## CANOË KAYAK ET AVIRON

## La Ligue oranaise fidèles à ses traditions malgré les obstacles (président)

Les clubs oranais ont à nouveau confirmé leur domination lors du championnat national d'Aviron et de Canoë Kayak organisé la semaine passée à Mila, en dépit des "nombreux obstacles" dont ils font face, a indiqué lundi le président de la Ligue oranaise de la discipline.

A ce propos, Houari Mehala a déclaré? à l'APS, qu'en dépit des performances réalisées par les clubs oranais, aussi bien sur le plan national et international, les conditions de travail des athlètes "laissent toujours à désirer".

En tête des difficultés auxquelles font face les champions oranais, l'absence d'un site d'entraînement digne de ce nom au niveau de toute la wilaya d'Oran, a regretté le même responsable.

"Le seul lieu d'entraînement ouvert à nos clubs est le port d'Oran.

Néanmoins, le travail dans ce site devient de plus en plus difficile en raison de l'augmentation des activités commerciales sur place.

Nous avons tablé sur le lac d'Oum Ghellaz pour abriter nos entraînements, mais il s'avère que ce site représente un danger pour la santé des athlètes", a encore expliqué Houari Mehala.

Cet obstacle de taille a poussé les rameurs oranais à se "réfugier" souvent au niveau du barrage Chorfa à Sig (wilaya de Mascara), devenu leur seule alternative



pour maintenir leur forme et préparer leurs compétitions, selon le président de la ligue oranaise.

Mais les déplacements fréquents à Sig nécessitent des dépenses supplémentaires au moment où l'état de la trésorerie des clubs et de la ligue n'est pas reluisante, a poursuivi le premier responsable de la discipline au niveau de la capitale de l'Ouest.

"Pour votre information, un seul déplacement pour effectuer un stage ou une compétition nous coûte près de 450.000 DA comme frais de transport des matériaux

seulement, alors que la subvention allouée par la direction locale de la jeunesse et des sports à notre ligue ne dépasse pas les 500.000 DA", a-t-il fait savoir.

Malgré cela, les rameurs oranais ont dominé copieusement les débats lors du championnat d'Algérie, toutes catégories confondues, s'est réjoui Houari Mehala, ajoutant qu'il s'agit de la première fois que ses sociétés dominent aussi largement, dans les deux spécialités.

"En Canoë Kayak, nous avons participé avec deux clubs, à savoir SKM d'Oran et

Relais d'Oran.

Le premier cité l'a emporté au classement général des juniors, et le second s'est adjugé le titre chez les cadets.

S'agissant des épreuves de l'Aviron, nous avons participé avec les deux meilleurs clubs oranais dans la spécialité, à savoir le CS Universitaire oranais et l'Aviron oranais.

Tous les deux ont confirmé leur suprématie en s'offrant les titres des épreuves des cadets et seniors garçons et filles, ainsi que la 3e place au classement général des juniors, permettant ainsi à notre Ligue de s'offrir le titre national", s'est-il félicité.

Ancien rameur de l'élite, Houari Mehala a été élu dernièrement à la tête de la ligue oranaise de Canoë Kayak et Aviron, à laquelle sont affiliés huit clubs "mais cinq d'entre eux seulement sont actifs", a-t-il informé, poursuivant que son objectif majeur étant de "réhabiliter la discipline à Oran", une ville qui a enfanté plusieurs champions dans ce sport depuis l'ère du colonialisme, a-t-il rappelé.

## CYCLISME

33<sup>e</sup> ÉDITION DU TOUR DU BURKINA FASO - CLASSEMENT GÉNÉRAL L'Algérien Azzedine Lagab au pied du podium

L'Algérien Azzedine Lagab a terminé quatrième au classement général du Tour cycliste du Burkina Faso, clôturé dimanche à Ouagadougou.

Cette 33<sup>e</sup> édition du Tour du Faso a été remportée par l'Allemand Daniel Bichlmann, sociétaire de l'équipe Maloja-Pushbikers, avec un temps de 27 heures, 12 minutes et 54 secondes, devant l'international marocain Oussama Khafi (à 0:27"), et le Burkinabé Souleymane Koné (à 0:28").

Lagab, lui, a terminé à 0:31" du vainqueur, alors que son compatriote Hamza Mansouri a terminé à la huitième place de ce classement général, à 1:32" de l'Allemand Daniel Bichlmann.

Conduite par le Directeur des équipes nationales Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne a participé à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022, et les Jeux méditerranéens de la même année à Oran.

TOUR DU FASO (10<sup>e</sup> ÉTAPE) L'Algérien Hamza Yacine en 3<sup>e</sup> position

L'Algérien Hamza Yacine a pris la troisième position lors de la 10<sup>e</sup> et dernière étape du Tour Cycliste du Burkina Faso, disputée dimanche matin, sur une distance de 129 kilomètres, entre Kombissiri et Ouagadougou.

La course a été remportée par le Sud-africain Gustav Basson, sociétaire de l'équipe Protouch, qui a bouclé la distance en 2 heures, 47 minutes et 50 secondes, devant respectivement l'Ivoirien Issiaka Cissé et l'Algérien Hamza Yacine, également avec le même temps.

Outre son podium lors de cette 10<sup>e</sup> et dernière étape, Hamza Yacine a remporté le maillot vert du meilleur sprinter de cette 33<sup>e</sup> édition du Tour Cycliste du Burkina Faso.

Conduite par le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne participe à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022, et les Jeux méditerranéens de la même année à Oran.

TRACK CHAMPIONS LEAGUE (1<sup>RE</sup> ÉTAPE)L'Algérien Yacine Chalel 10<sup>e</sup> à la course par élimination

Le cycliste algérien Yacine Chalel a pris la 10<sup>e</sup> place dans la course par élimination de la première étape de la Track Champions League, disputée samedi soir à Mallorca (Espagne).

L'international algérien (26 ans) a disputé également l'épreuve du Scratch, mais les choses s'étaient moins bien passées pour lui, puisqu'il n'a récolté que six points, qui le placent au 14<sup>e</sup> rang.

Chalel était à pied d'œuvre à Palma de Mallorca depuis jeudi, en prévision de cette première étape de la Track Champions League, la nouvelle compétition sur piste de l'Union cycliste internationale (UCI). Il avait commencé par récupérer ses accréditations, ainsi que la combinaison avec laquelle il devait disputer ces épreuves d'endurance, aux côtés de 17 autres champions, de différentes nationalités. Au total, six étapes sont inscrites au programme de cette Track Champions League de cyclisme, dont la prochaine est prévue le 27 novembre courant en Lituanie.

Chalel va bientôt rejoindre la sélection nationale, en vue des prochains Championnats arabes de cyclisme, prévus du 14 au 28 novembre au Caire (Égypte). Il y sera engagé aux côtés de onze autres internationaux algériens, en l'occurrence: El Khacib Sassan, Hamza Amari, Seddik Bengani, Lotfi Tchambaz, Hamza Yacine, Mohame Nadjib Assal, Achraf Amelal, Salah-Eddine Cherki, Akram Belabli, Abdelkrim Ferkous et Ayoub Ferkous.

APS

## JM ORAN-2022

## Les représentants de 8 fédérations inspectent le centre des conventions "Mohamed Ben Ahmed"

Des représentants de pas moins de huit fédérations sportives nationales ont inspecté, dimanche, le centre des conventions "Mohamed Ben Ahmed" d'Oran, après la délocalisation au niveau de ce site de plusieurs compétitions lors de la 19<sup>e</sup> édition des jeux méditerranéens (JM) qu'abritera la ville au cours de l'été 2022.

Les fédérations concernées sont : le judo, le karaté, la boxe, le tennis de table, le taekwondo, l'haltérophilie et l'escrime, a-t-on appris du comité d'organisation des JM, ajoutant que cette visite a été supervisée par le responsable de la commission d'organisation sportive au sein dudit comité, en l'occurrence, Yacine Arab.

Cette sortie a été suivie par une réunion au siège du comité d'organisation avec comme ordre du jour les besoins en matière d'équipement du site sis à haï "Akid Lotfi", indique-t-on de même



source. Au départ, les compétitions des huit disciplines susmentionnées étaient domiciliées dans différentes salles sportives retenues pour les JM, avant que les organisateurs ne chan-

gent d'avis en optant pour le centre de conventions d'Oran, pour de s raisons organisationnelles, selon les concernés. Ce centre des conventions, attaché à l'hôtel "Le Méridien", est un des plus grands d'Afrique.

Moderne et high-tech, il a été inauguré en 2010. D'une capacité de 3 500 places, il accueille des manifestations diverses : congrès, spectacles et foires en tous genres qui se tiennent régulièrement dans un hall d'exposition.

Le comité d'organisation des JM a prévu aussi de programmer des compétitions expérimentales (test-Events) dans les disciplines concernées au niveau de ce site à partir du début de l'année 2022. Ces compétitions aideront à déceler d'éventuelles lacunes qui pourraient être signalées en vue d'y remédier avant la manifestation sportive régionale (25 juin-5 juillet 2022), a-t-on encore précisé de même source.

## TENNIS -COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (MESSIEURS ET DAMES) "Aller le plus loin dans la compétition" (DTN)

Les équipes nationales seniors de tennis (messieurs et dames), engagés en Coupe d'Afrique des nations, prévue du 8 au 14 novembre à Tunis (Tunisie), auront comme objectif "d'aller le plus loin dans la compétition", estime le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Abdelkrim Saadallah.

"Lors de ce rendez-vous continental, l'objectif est d'aller le plus loin dans la compétition.

Certes, ce sera très diffi-

cile dans le tableau des messieurs en raison du niveau assez relevé attendu des rencontres, mais il est sûr que les nôtres vont se donner à fond dans les deux tableaux et pourquoi pas jouer les play-offs", a indiqué le DTN à l'APS.

L'équipe des messieurs est représentée par Mohamed Nazim Makhlof, Toufik Sahtali et Mohamed Amine Aissa-Khalifa, tandis que celle des filles, est présente avec Amira Benaissa, Lynda Benkaddour et Yasmine Boudjadi.

"En vue de ce rendez-

vous continental nous avons engagé deux équipes, chacune est composée de trois noms.

Il s'agit d'une compétition par équipes très importante pour nous, car elle nous servira de repaire et de préparation pour les prochains jeux méditerranéens 2022", a-t-il ajouté.

Outre l'Algérie, les joutes tunisiennes regrouperont onze (11) autres pays, à savoir, la Tunisie (pays hôte), Burkina Faso, Comores, Égypte, Éthiopie, Kenya, Mali, République Démocratique du Congo

(RDC), Libye, Mauritanie et Zimbabwe. Les sélections nationales "messieurs et dames" sont conduites, respectivement, par le directeur des équipes nationales (DEN), Noujeim Hakimi, et le directeur des jeunes talents (DJTS) Wakil Keciba.

L'Algérie sera fixée sur ses adversaires ce dimanche en fin journée lors du tirage au sort de la compétition.

Les deux meilleurs résultats en simple et en double devront être déterminant pour l'épreuve par équipes de ce rendez-vous continental.



## FOOTBALL - LIGUE 1 (3<sup>E</sup> JOURNÉE) L'US Biskra seule aux commandes

L'US Biskra, équipe surprise de ce début de saison et toujours sur sa lancée, s'est emparée du leadership de la Ligue 1 algérienne de football, en battant le RC Relizane (1-0), dimanche après-midi pour le compte de la troisième journée, ayant vu le CR Belouizdad remporter assez facilement son derby algérois face au Paradou AC (1-3), au moment où la JS Kabylie a réussi une incroyable "Remontada" chez la NA Hussein Dey (2-2).

Pendant, la plus importante victoire de ce dimanche a probablement été celle des "Zibans", car elle leur a permis de s'emparer seuls de la première place du classement général, qu'ils partageaient jusque-là avec le Paradou AC, avec six points pour chaque club. L'USB a donc pleinement profité de la défaite à domicile des Pacistes face au Chabab, pour prendre seule les rênes, avec désormais neuf points au compteur.

Un exploit rendu possible par cette courte mais précieuse victoire contre le RCR, assurée dès la première mi-temps par Hicham-Mokhtar, ayant transformé un pénalty à la 27<sup>e</sup> minute de jeu. De son côté, le PAC est tombé de très haut au cours de cette troisième journée, car après avoir été co-leader de la Ligue 1 avec l'USB, il a reçu une grosse giflle à domicile de la part du CRB. Le club de Laâqiba avait même commencé par le mener trois à zéro, grâce à Bousseliou (27'), Hamada (62') et Ait Abdesslam (70'), avant que Benbouali ne sauve l'honneur à la 80'. Une défaite lourde de conséquences pour la formation de Kheireddine Zetchi, car elle la fait reculer à la quatrième place du classement général, avec six points, au moment où le Chabab se hisse à la 10<sup>e</sup> place, avec quatre points.

Le scénario le plus incroyable de cette troisième journée a probablement été le retournement de situation infligé au NA Hussein Dey, qui menait (2-0) face à la JSK, avant de concéder l'égalisation (2-2). En effet, auteur d'une bonne entrée en matière, le Nasria avait réussi à secouer les filets kabyles dès la 6<sup>e</sup> minute de jeu, par Banouh, avant que le Sétifien Rachid Nadjji ne double la mise à la 36<sup>e</sup>. La victoire semblait alors pratiquement acquise pour les "navigateurs", car ayant quasiment tué le match, dès la première demi-heure de jeu. Mais à quelques encablures de la fin, la JSK est parvenue à arracher l'égalisation, par Mouaki (87') et Bensayah (89').



De son côté, l'Olympique de Médéa a dominé le MC Oran (1-0), grâce à Nehari (45'), alors que les matchs ES Sétif-ASO Chlef et RC Arbaâ-HB Chelghoum-Laid se sont soldés par des nuls vierges (0-0). Pour sa part, l'USM Alger avait tenu bon pendant pratiquement tout le match, avant de craquer à la 88<sup>e</sup>, devant l'attaquant Oussama Bellatrèche, ayant offert la victoire à la JS Saoura (1-0). Un précieux succès pour les Bécharois, qui les propulse sur la quatrième marche du podium, ex-aequo avec le PAC, avec six points pour chaque club.

Le dernier match inscrit au programme de cette troisième journée a mis aux prises le MC Alger et le WA Tlemcen, et l'avantage a tourné finalement en faveur des Vert et Rouge, l'ayant emporté (2-0), grâce à Frioui (77') et Esso (81').

Une victoire importante pour les Mouloudéens, car elle les propulse directement à la deuxième place du classement général, ex-aequo avec l'Olympique de Médéa, avec sept points pour chaque formation. Appeler que le bal de cette troisième journée s'était ouvert samedi, avec le match CS Constantine-NC Magra, ayant tourné finalement à l'avantage des Sanafir, l'ayant petitement emporté (1-0), grâce à Yaïche (85').

### Résultats complets et classement

#### Samedi, 6 novembre :

CS Constantine - NC Magra 1-0

#### Dimanche, 7 novembre :

ES Sétif - ASO Chlef 0-0  
US Biskra - RC Relizane 1-0  
NAH.Dey - JS Kabylie 2-2  
RC Arbaâ - HB Ch-Laid 0-0  
Paradou AC - CR Belouizdad 1-3  
O.Médéa - MC Oran 1-0  
JS Saoura - USM Alger 1-0  
MC Alger - WA Tlemcen 2-0

#### Classement

	Pts	J
1). US Biskra	9	3
2). Olympique Médéa	7	3
-). MC Alger	7	3
4). Paradou AC	6	3
-). JS Saoura	6	3
6). NA Hussein Dey	5	3
-). ES Sétif	5	3
8). USM Alger	4	3
-). CS Constantine	4	3
-). CR Belouizdad	4	3
11). WA Tlemcen	3	3
-). MC Oran	3	3
-). RC Relizane	3	3
-). JS Kabylie	3	3
15). NC Magra	1	3
-). ASO Chlef	1	3
-). HB Ch.Laid	1	3
-). RC Arbaâ	1	3

## FOOT - LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS) Benbouali (PAC) se hisse en tête avec 4 buts

L'attaquant du Paradou AC Ahmed Nadir Benbouali, auteur d'un but dimanche lors de la défaite concédée à domicile dans le derby face au CR Belouizdad (3-1), s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 de football avec quatre réalisations, au terme de la 3<sup>e</sup> journée, disputée samedi et dimanche. Benbouali qui occupait jusque-là la tête

du classement en compagnie de Belaïd Hamidi (JS Saoura) et Youcef Djahnit (US Biskra), a réduit la marque à la 80<sup>e</sup> minute de jeu. Outre Hamidi et Djahnit, l'attaquant de l'US Biskra Hicham Mokhtar compte également trois buts, lui qui a offert la victoire aux siens à la maison face au RC Relizane (1-0). Un succès qui a permis aux joueurs de l'entraîneur

Youcef Bouzidi de conforter leur position en tête du tableau avec 9 points. Six joueurs suivent derrière avec deux buts chacun : Youfiri Bouzok (Paradou AC), Mohamed Larbi Khoualed (US Biskra), Kheireddine Merzougui (CR Belouizdad), Hamza Banouh (NA Hussein-Dey), Rachid Nadjji (NA Hussein-Dey), et Abderrahmane Nehari (Olympique Médéa).

Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2020-2021) est revenu au milieu offensif Amir Sayoud sous les couleurs du CR Belouizdad, avec 21 buts. L'enfant de Guelma a refusé de prolonger son contrat avec le champion d'Algérie en titre, préférant tenter une nouvelle expérience à l'étranger avec le club saoudien Al-Ta'ee Hail (Div.1).

## FOOT-LIGUE 1 La direction du MC Oran s'insurge contre l'arbitrage

La direction du MC Oran s'est insurgée lundi contre les "erreurs d'arbitrage à répétition" dont fait l'objet son équipe, saisissant le premier responsable de la commission (CA) au niveau de la Fédération algérienne de football pour revoir ses plans en matière des désignations des arbitres. "La direction du MCO est remontée contre les erreurs d'arbitrage à répétition dont est victime notre équipe. Le vice-président de la commission fédérale d'arbitrage, Mohamed Bichari, est plus que jamais interpellé pour y remédier et assumer ses responsabilités", a réagi, via un communiqué, la direction mouloudéenne au lendemain de la défaite des siens sur le terrain de l'O Médéa (1-0), dans le cadre de la troisième journée du championnat de Ligue 1. Les dirigeants du club phare de la capitale de l'Ouest reprochent notamment à Bichari "la désignation pour le deuxième match de rang d'un arbitre stagiaire" pour officier les rencontres de son équipe. "Dans les deux matchs, notre équipe a payé les frais du mauvais arbitrage, sachant que les deux arbitres stagiaires désignés pour la circonstance sont issus d'une même wilaya", déplore-t-on dans le même communiqué. Avant d'affronter l'O Médéa, les "Hamraoua", qui ont débuté le championnat par une victoire sur le terrain du CS Constantine (1-0), se sont inclinés à domicile contre le Paradou AC (4-2), rappelle-t-on. "Le MCO est le porte-drapeau du football de l'Oranie et mérite plus de considération au lieu de lui désigner des arbitres amateurs pour officier ses matchs", lit-on encore dans ledit communiqué. Par ailleurs, la deuxième défaite de suite des gars d'El Bahia a suscité la colère des quelques supporters de l'équipe qui ont fait le déplacement de Médéa, au point où l'un d'entre eux est allé "gifler" le président Tayeb Mahiaoui au moment où il s'appropriait à quitter le stade. La vidéo de la scène a fait le tour des réseaux sociaux provoquant l'indignation de la famille du club, estimant qu'un tel comportement "porte atteinte à l'image de marque du MCO". Cela se passe au moment où le boss oranais trouve du mal pour réunir les membres de son conseil d'administration après le report des deux précédentes réunions.

## FOOT - LIGUE 1 (ES SÉTIF) Blessé au coude, trois semaines d'indisponibilité pour Benayad (club)

L'attaquant de l'ES Sétif Ryad Benayad, victime d'une luxation du coude, devra s'éloigner des terrains pour trois semaines, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, lundi sur sa page officielle Facebook. "Suite à une mauvaise chute sur le bras gauche, Benayad a été victime d'une luxation du coude. Il a reçu rapidement les premiers soins, où le staff médical a pu remettre l'os à sa place. Après avoir subi une imagerie à résonance magnétique (IRM) à l'hôpital, il a été décidé de lui accorder trois semaines de repos", a indiqué l'Entente dans un communiqué. Arrivé durant l'intersaison à titre de prêt pour une saison en provenance du Paradou AC, Benayad (25 ans) s'est blessé dimanche, lors du match nul concédé à domicile face à l'ASO Chlef (0-0), dans le cadre de la 3<sup>e</sup> journée du championnat. Une rencontre marquée par l'expulsion de l'entraîneur tunisien de l'ESS Nabil Kouki et du défenseur central sétifien Hicham Belkaroui. Au terme de la 3<sup>e</sup> journée, l'ESS occupe la 6<sup>e</sup> place au classement, conjointement en compagnie du NA Hussein-Dey, avec 5 points chacun.

## FOOT - LIGUE 2 AMATEUR (SANCTIONS) Défalcation de trois points et match perdu par pénalité pour le CAB (LNFA)

Le CA Batna, pensionnaire de la Ligue 2 amateur, a écopé d'une défalcation de trois points, plus match perdu par pénalité, suite à son forfait face à la JSM Béjaïa, lors de la 1<sup>re</sup> journée du championnat, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), lundi sur son site officiel.

"L'affaire du match CA Batna - JSM Béjaïa, qui ne s'est pas joué le 26 octobre dernier, pour le

compte de la 1<sup>re</sup> journée du championnat de Ligue 2, a été traitée dimanche par la commission de l'organisation sportive de la LNFA, qui a décidé ce qui suit : match perdu par pénalité au CA Batna pour en attribuer le gain à la JSM Béjaïa qui marque un score de 3-0, défalcation de trois points au club CA Batna, plus une amende de 50.000 dinars", a précisé la LNFA dans un communiqué.

La rencontre n'a pas eu lieu "en raison de la non présentation par le CA Batna des licences de leurs joueurs et des staffs. En l'absence des licences, le contrôle des identités des joueurs du CAB ne s'est pas effectué pour constater effectivement leurs présence à l'appel pour une éventuelle participation à la rencontre programmée, ne respectant pas ainsi les dispositions de l'article 54-2",

explique la LNFA. A l'issue de cette décision, le CAB se retrouve désormais à la dernière place au classement du groupe Centre-Est, avec 0 point, en compagnie du MC El Eulma et de la JSM Skikda, alors que la JSM Béjaïa se hisse à la deuxième place avec 7 unités, conjointement avec le NRB Téléghma et l'USM Khenchela.

APS





## FOOT- MONDIAL-2022 (ÉLIMI./ GR.A) DJIBOUTI - ALGÉRIE La délégation algérienne quitte Alger en direction du Caire

Le premier groupe de la délégation algérienne, composé du staff technique, des membres des autres staffs et de trois joueurs, en l'occurrence Djamel Benlamri, Youcef Belaïli et Baghdad Bounedjah, a quitté lundi matin Alger en direction du Caire, en vue de la rencontre face à Djibouti, prévue le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5ème journée du groupe A des éliminatoires de la coupe du monde 2022.

La délégation, conduite par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, fera une escale à Paris afin de récupérer l'ensemble des joueurs évoluant en Europe avant de rallier la capitale égyptienne, souligne l'instance fédérale.

A leur arrivée en fin d'après-midi, les Verts effectueront une première séance d'entraînement. L'effectif sera scindé en trois groupes, avec d'un côté les joueurs qui ont joué la veille avec leurs clubs et qui auront une séance plus courte, et de l'autre, ceux qui ont joué avant et ceux qui sont au repos depuis quelques jours qui feront l'objet d'un



travail un peu plus long et adapté. Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement le

fauteuil de leader avec 10 points chacun, devant le Niger (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point.

Dans l'autre match de ce groupe, le Burkina Faso recevra le Niger, vendredi au Grand stade de Marrakech (14h00).

## FOOT - COUPE ARABE FIFA 2021 - ALGÉRIE-PRÉPARATION 24 joueurs retenus pour le stage de Dubaï

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A, Madjid Bougherra a retenu une liste de 24 joueurs, pour le stage prévu du 8 au 16 novembre 2021, prévu à Dubaï aux Emirats Arabes Unis dans le cadre de la préparation de la Coupe Arabe des Nations de la FIFA - Qatar 2021 (30 nov-18 déc), a indiqué dimanche, un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). La sélection nationale s'envolera demain, lundi 8 novembre, en direction de Dubaï où elle disputera deux rencontres amicales contre la Nouvelle-Zélande (le 12/11) et le Soudan du Sud (le 15/11). Le stage de Dubaï sera

le 4e depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection A, après ceux organisés en juin, août, et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1).

En Coupe arabe des Nations de la FIFA - Qatar-2021, les protégés de l'entraîneur Madjid Bougherra joueront, respectivement, le Soudan (1er décembre), le Liban (4), et enfin l'Égypte, le mardi 7 décembre. Outre la prochaine Coupe arabe de la FIFA, la sélection algérienne A prépare également le Championnat d'Afrique

des Nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

Liste des 24 joueurs retenus pour le stage de Dubaï: Gaya Merbah, Saïdi Zakaria, Aberrahmane Medjadel, Laouafi Youcef, Mesmoudi Boualem, Bouguerra Aïmen, Chetti Ilyes, Haddad Mouad, Keddad Chouaib, Benayada Houcine, Tougui Mohamed Amine, Benabdi Aziz, Benhamouda Billel, Debbih Chouaib, Draoui Zakaria, Kencouci Ahmed, Mrezigue Housssem, Sayoud Amir, Bendekka Sofiane, Zerrouki Merrouane, Bensayeh Rida, Boutmene Zineddine et Deghmoum Abderrahim.

## FOOT- MONDIAL 2022 (ELIMINATOIRES - 2E TOUR) ALGÉRIE Victime d'une lésion musculaire, Atal indisponible de trois à quatre semaines

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, souffre d'une lésion musculaire contractée dimanche soir face à Montpellier (0-1), pour le compte de la 13ème journée de Ligue 1 française de football, indique son entraîneur Christophe Galtier.

Victime d'une lésion musculaire, Atal sera privé des terrains pendant trois à quatre semaines, a révélé Christophe Galtier. La blessure de Youcef Atal a obligé le sélectionneur national, Djamel Belmadi, à rempla-

cer son latéral droit, en vue des deux derniers matchs du 2e tour des éliminatoires (Gr.A) de la Coupe du monde 2022 : le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h00, algériennes), et le 16 novembre contre Burkina Faso à Blida (17h00).

Il a fait appel au défenseur de l'Etoile sportive du Sahel (Tunisie), Houcine Benayada qui figurait dans la liste des joueurs locaux (A) de Majid Bougherra. Alors que le joueur de l'ES Sétif, Abdelhak Debbari remplacera chez les A, le

latéral du club tunisien, Benayada, selon le site spécialisé DZFoot. Youcef Atal (25 ans), qui avait débuté la rencontre face à Montpellier, comme titulaire, a du céder sa place à la 58ème minute en se tenant la cuisse.

En vue de ces deux dernières rencontres des éliminatoires, Belmadi a fait appel à 25 joueurs dont le latéral droit Youcef Atal qui avait, pour rappel, déjà manqué les deux rencontres de l'aller face aux mêmes formations pour blessure.



## FOOTBALL - CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATÉGORIES Les clubs répartis en quatre groupes (LNFA)

Le Championnat national des jeunes catégories sera composé de quatre groupes, comportant une douzaine de clubs chacun, a annoncé la Ligue nationale du football mateur (LNFA). "La compétition débutera le 3 décembre prochain et les catégories d'âge concernées sont celles des U16 (nés en 2006), U17 (nés en 2005) et U19 (nés entre 2003 et 2004)" a indiqué dans un communiqué l'instance organisatrice de la compétition.

Les Groupes "A" et "D" comportent un total de 13 clubs chacun, alors que les groupes "B" et "C" ne comptent que 12 clubs. "L'Académie de Sidi Bel-Abbès, qui relève du groupe (A), ne sera engagée que dans le championnat des moins de 17 ans" a encore tenu à préciser la LNFA. Le Groupe "C" sera probablement le plus relevé des quatre, car comportant plusieurs grands clubs de l'élite, à savoir : PAC, USMA, MCA, CRB, NAHD, JSK, ESS, CABBA, MCEE, RCA, OM et ASO.

FOOT- MONDIAL-2022 (ÉLIMINATOIRES/ GR.A)

## La Conférence de presse de Belmadi en points

Sujets divers abordés par le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, lors de la conférence de presse, tenue dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa :

**HOMMAGE :** Belmadi a tenu avant le début de la conférence de presse à rendre hommage à l'ancien portier international Mehdi Cerbah, et à l'ancien membre de la glorieuse équipe du FLN Mohamed Soukhane, décédés la semaine dernière : "Mes condoléances aux familles de Mehdi Cerbah et Mohamed Soukhane, nos vaillants prédécesseurs, que dieu ait leur âme. Cerbah a beaucoup donné à l'Algérie, une personne que j'ai connue au Qatar. Il était professionnel, il avait de la passion pour son métier. Un plaisir d'avoir connu cette légende du football algérien. Pour Soukhane, nous sommes là aujourd'hui grâce à ce genre d'hommes, j'ai un profond respect pour l'équipe du FLN, qui, à travers le football, avait fait connaître le combat algérien contre la colonisation".

**BURKINA FASO :** Critiqué par le sélectionneur du Burkina Faso Kamou Malo, Belmadi a refusé de répondre au coach des "Étalons" à travers les médias : "Je préfère lui répondre sur le terrain, il est responsable de ses propos. Il y'a des gens qui croient que le match commence derrière les microphones, je ne suis pas dans ce fonctionnement".

**ZEGHBA :** Belmadi est revenu sur la convocation en équipe nationale du portier de Damac FC (Arabie saoudite) Mustapha Zeghba, de retour après trois ans d'absence. "Il avait déjà joué à mes débuts. Nous sommes en train de suivre tout le monde, il mérite d'être convoqué".

**OUNAS :** Le coach national n'a pas tari d'éloges sur le milieu offensif du Napoli (Italie) Adam Ounas, de retour chez les "Verts" : "Il a peu joué, mais en un laps de temps, il est capable de faire la différence, ce qui n'est pas donné à tout le temps. Il marqué une jolie but jeudi en Europa league. Il n'a pas ce fameux temps de jeu, mais il est talentueux".

**BOULAYA :** Belmadi a laissé entendre qu'il va compter sur les services du milieu offensif Farid Boulaya (FC Metz/ France), qui signe également son retour. "C'est un joueur important du FC Metz, il a marqué un superbe coup-franc dernièrement, il aura son importance dans ce que j'ai prévu pour ces deux matchs là".

**COUPE ARABE :** Belmadi a de nouveau affirmé son intention de faire participer les joueurs de l'équipe A à la prochaine Coupe arabe de la FIFA au Qatar (30 novembre - 18 décembre) : "C'est important pour nos joueurs de rester compétitifs, le niveau sera assez relevé, ce sera une bonne préparation pour la CAN-2021. Si on va jusqu'au bout du tournoi, on aura six matchs à jouer, il y'aura une rotation à faire, ce sera l'occasion pour tout le monde de jouer dans une compétition internationale".

**STABILITE :** Belmadi a affirmé avoir opté pour la stabilité, concernant les joueurs convoqués pour les deux derniers matchs des éliminatoires : " Cette date Fifa est particulière, elle est décisive. J'ai décidé de prendre des joueurs qui avaient déjà joué avec nous, je n'ai pas voulu apporter trop de changements".

**MAHREZ :** Le sélectionneur national a évoqué sur le rôle précieux du capitaine Riyad Mahrez : "Les statistiques parlent de lui, c'est un compétiteur. On connaît tous son talent et sa capacité à faire la différence, il est dans une grosse équipe (Manchester City), tous les Algériens aiment le voir jouer chaque week-end. Il est avec un entraîneur qui fait ses choix, il est frustré quand il ne joue pas. Mais quand il rentre, il marque, il est précieux, c'est un cadeau pour chaque coach. Je sais qu'il n'est pas content de ne pas avoir pris part au derby face à Man United (victoire 2-0), mais s'il joue un match par semaine, c'est suffisant pour moi".

**RECONNAISSANCE :** Belmadi s'est dit fier de l'amour porté par le public à son égard : "Je suis là pour l'amour du métier, mais la plus grande raison est l'amour du pays, dans toutes ses composantes, on donne le maximum pour ça. Je suis très heureux qu'on puisse avoir le soutien de notre public pour le match face au Burkina Faso, ça me faisait mal quand je voyais les supporters à l'entrée du stade, alors qu'ils ne pouvaient pas entrer".

**BELAÏLI :** Belmadi s'est dit "dépité", concernant la dernière rumeur de contrôle positif au dopage, qui a visé le milieu offensif Youcef Belaïli : "C'est grave qu'on puisse en arriver là, c'est une atteinte à son image, en tant que père d'abord et un fils. Il y'a des gens qui n'ont pas de limites, ils ont de l'impunité, et ne soucient de personne. Je n'ai pas les mots pour ça. Youcef est un garçon très gentil. Chacun doit assumer sa responsabilité, je les laisse à leur conscience. Je suis vraiment dépité".

**BOUNEDJAH :** Le coach national a encensé l'attaquant d'Al-Sadd (Qatar) Baghdad Bounedjah, en évoquant notamment le départ de son désormais ancien entraîneur Xavi Hernandez au FC Barcelone : "Le championnat du Qatar n'est certes pas le meilleur au monde, mais il n'est pas si mauvais. Baghdad a marqué là où il est passé : Algérie, Tunisie, et Qatar, et en équipe nationale. Il y'a des gens qui dévalorisent le championnat du Qatar, mais c'est tout à fait le contraire. Xavi aime beaucoup Bounedjah, il apprécie beaucoup le joueur. Je ne sais pas ce que pense Xavi concernant un éventuel recrutement de Baghdad par le Barça, ce serait un truc extraordinaire. Dommage, il n'a jamais joué en Europe".

**LIGUE 1 :** Belmadi a appelé à mettre en place un championnat professionnel digne de ce nom en Algérie, en réaction au futur changement de la formule du championnat : "Je ne peux entrer dans ce détail de la formule, je ne suis habilité à le faire. Je demande juste un minimum de professionnalisme, il faut prendre en considération les doléances des clubs, et à partir de là appliquer le vrai professionnalisme. C'est sur le fond qu'il faudra agir. La pandémie de Covid-19 a montré le manque de professionnalisme dans le football algérien".



## OL : Juninho n'a pas oublié ce buteur iranien

Le phénomène iranien pourrait partir libre l'été prochain mais Lyon devra faire face à la concurrence de Tottenham, du Bayer Leverkusen et de l'AS Roma.

L'attaquant du Zénith Saint-Petersbourg, Sardar Azmoun, a confirmé avoir reçu plusieurs offres durant le mercato estival. Dans des propos rapportés par le tabloïde britannique The Sun, le buteur iranien a expliqué : « J'ai un contrat. Même si je voulais quitter le Zénith, ils peuvent m'en empêcher et je ne peux rien faire. J'ai reçu des offres de Tottenham, de Lyon, du Bayer Leverkusen et de la Roma, et le Zénith les a refusées. Si je pars, je le ferai l'été prochain en tant qu'agent libre. »



## HERRERA ÉVOQUE SON «CURIEUX» POSITIONNEMENT

Avec les forfaits de Marco Verratti et de Leandro Paredes et Danilo sur le banc, c'est Ander Herrera qui était devant la défense ce samedi contre Bordeaux (2-3). Un "curieux" positionnement que l'international espagnol a évoqué à l'issue de la rencontre avec toujours le même mot d'ordre : il est là pour aider son équipe et répondre aux besoins de Pochettino.

"J'ai joué comme n°6 aujourd'hui, un peu plus défensif, un peu plus sur le contrôle du ballon, pour aider Marqui et Thilo dans les travail sur la ligne défensive. Donc je suis ici pour aider, pour m'adapter à ce dont le coach a besoin. Je suis content, c'est bien de jouer beaucoup de matches, d'aider l'équipe, et je suis prêt pour ça"



## HAALAND CHELSEA PLUTÔT QUE LE PSG

Un peu refroidie ces dernières semaines, la spéculation autour de l'avenir d'Erling Haaland a repris lors du week-end qui vient de s'écouler. Notamment en Allemagne avec les déclarations d'un célèbre consultant.

Quelle sera la destination d'Erling Haaland l'été prochain alors que son départ du Borussia Dortmund semble pratiquement acquis ? Plusieurs clubs ont été évoqués ces derniers mois en passant par le PSG, le Bayern Munich, le Real Madrid, le FC Barcelone, Manchester City et United mais aussi Chelsea. D'ailleurs, Thomas Tuchel ne s'était pas caché en octobre dernier qu'il n'avait aucun problème à aligner Romelu Lukaku et l'attaquant norvégien ensemble. Et c'est bien la piste de Chelsea qui semble se dégager désormais plutôt que le PSG également très actif en coulisses sur ce dossier. Thorsten Fink, ancien joueur du Bayern Munich, a déclaré sur Bild qu'il voyait bien Erling Haaland rejoindre les Blues l'été prochain plutôt que tout autre club : « Je ne suis pas un initié de Dortmund. Il ne semble pas que Lewandowski quittera le FC Bayern. Mais Nagelsmann pourrait aussi s'imaginer jouer avec un double front. Tout est possible. Mais je pense qu'il ira à l'étranger. Où ça ? À Chelsea ! » a-t-il expliqué. Réponse dans quelques mois...



## Roy Keane tacle les joueurs de Man United

Ancien joueur de Manchester United, Roy Keane était connu pour ses tacles sur les terrains de Premier League. Désormais consultant pour la chaîne Sky Sport, l'ancien international irlandais a critiqué les joueurs de Manchester United.

Après le derby de Manchester, qui a vu les hommes de Pep Guardiola s'imposer 2-0, l'ancien milieu de terrain des Red Devils n'a pas mâché ses mots. "City est une équipe encore bien différente de Liverpool et elle s'est jouée de United. La différence de qualité. C'était des hommes contre des garçons. Je ne sais pas quoi dire, c'était si pauvre. Ces joueurs ne sont pas assez bons pour Manchester United", a-t-il déclaré.

## Ivan Perisic souhaite quitter l'Inter Milan

L'Inter Milan devrait perdre Ivan Perisic cet hiver pour l'été prochain. Auteur de deux buts et une passe décisive en 13 apparitions sous le maillot de l'Inter Milan, l'ailier Ivan Perisic sera en fin de contrat au mois de juin prochain. Alors que les Nerazzurri l'auraient récemment approché pour évoquer une prolongation, l'international croate (109 sélections, 31 buts) aurait pris une décision concernant la suite de sa carrière.

En effet selon les dernières informations révélées par le quotidien transalpin Tuttosport, le natif de Split aurait repoussé les avances de ses dirigeants. Ce dernier souhaite changer d'air lors du prochain mercato et aurait déjà une préférence concernant sa future destination. Il aimerait évoluer en Premier League ou retourner en Bundesliga.

Pour rappel, celui qui a été formé à l'Hajduk Split a évolué plusieurs saisons en Allemagne notamment sous les couleurs du Borussia Dortmund, Wolfsburg et le Bayern Munich.

## Insigne, un avenir flou...

"Ce n'est pas une affaire facile." Le 10 octobre dernier, l'ailier de Naples, Lorenzo Insigne (30 ans, 13 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison), laissait planer le doute concernant une prolongation de son contrat, qui prendra fin en juin prochain. Interrogé ce samedi sur le sujet, le président napolitain Aurelio De Laurentiis n'a pas plus rassuré les fans des Partenopei. "La prolongation d'Insigne ? Je n'ai pas pour habitude de forcer la main. Nous discutons, cela dépendra de sa volonté. Si Lorenzo veut terminer sa carrière à Naples, on l'accueillera à bras ouverts. Dans le cas contraire, nous accepterons sa décision", a confié le dirigeant du Napoli dans des propos rapportés par AS.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
**DK NEWS**

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général,  
responsable de la publication  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00  
**FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00  
**FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## CONFÉRENCE DES CHEFS DE MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES ALGÉRIENNES

### Le président Tebboune préside la cérémonie d'ouverture

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé lundi à Alger la cérémonie d'ouverture de la Conférence des chefs

de missions diplomatiques et consulaires algériennes. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment du Premier

ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à

l'étranger, Ramtane Lamamra, et du Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP).

### Le Président Tebboune appelle les missions diplomatiques algériennes à préserver les intérêts supérieurs du pays

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé lundi les membres des missions diplomatiques et consulaires algériennes à préserver les intérêts supérieurs du pays et à protéger sa sécurité nationale et sa souveraineté.

"Les défis qui se posent à nous sont plus graves dans le contexte des crises multidimensionnelles que connaît notre région et des foyers de tension dans plusieurs Etats voisins, notamment au Sahara occi-

dental avec la reprise des hostilités militaires armées entre le Front Polisario et les forces d'occupation marocaines", a précisé le Président Tebboune qui présidait l'ouverture de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes au Palais des Nations au Club des Pins (Alger).

"Notre lecture du contexte international dans lequel évolue notre diplomatie ne saurait être exhaustive sans évoquer les

menaces directes visant à affaiblir l'Algérie, par le biais d'une guerre de quatrième génération dans le cadre d'un vaste plan ciblant, au-delà de l'Algérie, l'Afrique et le Moyen-Orient", a ajouté le président de la République. "Vous devez être animés du même sens de l'engagement et du sacrifice que vos prédécesseurs pour préserver les intérêts supérieurs de l'Algérie et riposter avec vigueur aux manœuvres hostiles visant notre sécurité nationale", a

lancé le Président Tebboune aux membres des missions diplomatiques.

La crise libyenne "continue d'être l'objet de tiraillements à cause des interventions étrangères, de même que la situation au Sahel qui perdure sous l'effet de multiples facteurs, dont les différends multiformes et la prolifération de la menace terroriste et du crime organisé sous toutes ses formes", a encore affirmé le président de la République.

### Relations bilatérales Algérie-Europe : l'Algérie ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires internes (Président Tebboune)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que l'Algérie ne tolérerait dans le cadre de ses relations bilatérales avec ses partenaires européens, aucune ingérence dans ses affaires internes, mettant en avant l'impératif d'établir des liens fondés sur le respect mutuel et l'égalité souveraine des Etats.

Supervisant l'ouverture des travaux de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes, tenue au Palais des Nations au Club des Pins, le Président Tebboune a souligné que "dans le cadre des relations bilaté-

rales avec ses partenaires européens, l'Algérie ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires internes et demeurera disposée à établir des liens fondés sur le respect mutuel et à s'engager au respect total du principe de l'égalité souveraine des Etats". Pour rappel, le Président Tebboune avait donné, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue fin octobre dernier, des instructions pour revoir les dispositions de l'accord d'association avec l'Union Européenne (UE), selon une "vision souveraine" et conformément à l'approche "gagnant-gagnant".

### Président Tebboune: prioriser le prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent, lundi à Alger, sur l'impératif d'accorder la priorité au prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité onusien, et ce afin de contribuer aux efforts visant la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture des travaux de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes, tenue au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), le chef de l'Etat a souligné la nécessité d'"accorder la

priorité au prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité des Nations unies durant la période 2024-2025, et ce afin de contribuer aux efforts visant la préservation de la paix et de la sécurité internationales". "Il est nécessaire de coopérer avec les Etats qui partagent nos points de vue et nos positions au sujet du renforcement du rôle de l'ONU pour l'amener à s'acquitter de ses responsabilités notamment envers les peuples palestinien et sahraoui", a soutenu le Président Tebboune. Pour rappel, le président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune a présidé, lundi matin, la cérémonie d'ouverture de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes, tenue au Palais des Nations au Club des Pins. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP).

### VISITE DU PRÉSIDENT ITALIEN EN ALGÉRIE

### Alger et Rome conviennent de diversifier leur partenariat économique

La visite d'Etat du président italien, Sergio Mattarella, en Algérie a été l'occasion de réaffirmer la volonté commune des deux pays de consolider davantage des relations bilatérales "anciennes, solides et stratégiques", en diversifiant le partenariat économique et en poursuivant la concertation politique sur les questions internationales et régionales, marquée par une "convergence de vues", notamment sur le dossier libyen. A l'issue d'entretiens samedi avec son homologue italien, arrivé dans la matinée à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a relevé, dans un point presse, un accord entre les deux pays sur toutes les questions d'intérêt commun, affirmant que les relations bilatérales sont "fortes" et seront "consolidées dans un avenir très proche", à la faveur de la prochaine réunion du Haut comité algéro-italien de coopération. "Nous nous sommes mis d'accord sur tout", s'est félicité le président Tebboune, qui a noté une concordance de vues entre l'Algérie et l'Italie en matière de coopération économique, notamment dans le domaine de des petites et

moyennes entreprises, un tissu industriel faisant la réputation de l'Italie. De son côté, le président Mattarella a rappelé que les relations algéro-italiennes "sont solides, anciennes et stratégiques, et nous travaillons afin de les renforcer et de les consolider davantage", soulignant que les deux pays veulent élargir la coopération bilatérale à divers domaines, autres que celui traditionnel de l'énergie. L'Algérie est le deuxième fournisseur de gaz à l'Italie. Elle a exporté vers ce pays 14,8 milliards de m3 en 2020, à travers le gazoduc TransMed, soit une progression de 12% par rapport à 2019. Sa part de marché en Italie a ainsi augmenté à 22% en 2020 contre 18% en 2019.

Le TransMed, d'une capacité de 33,15 milliards de m3/an, relie l'Algérie à l'Italie en passant par le territoire tunisien. Premier client de l'Algérie, l'Italie achète annuellement plus du tiers du gaz algérien exporté, tandis qu'elle occupe la deuxième place parmi les pays de l'Union européenne (UE) fournisseurs de l'Algérie. En 2020, le volume global des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie a atteint

près de 6 milliards de dollars (USD), dont 3,5 milliards USD d'exportations algériennes vers l'Italie (notamment des hydrocarbures) et 2,42 milliards USD d'importations de ce pays (des équipements surtout).

#### L'Italie souhaite renforcer et diversifier son partenariat avec l'Algérie

Dans un entretien au quotidien national El Moudjahid, le président Mattarella a indiqué que l'Algérie restera dans le domaine de la coopération énergétique un "partenaire central".

Il a affirmé que Rome souhaite renforcer et diversifier le partenariat bilatéral, en explorant de nouvelles collaborations dans des secteurs tels que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. "Ce sont des secteurs qui sont notamment au cœur des stratégies de transition énergétique italienne et algérienne et dont les opportunités économiques vont se multiplier dans les prochaines années", a-t-il fait valoir. Le chef de l'Etat italien a ajouté que son pays souhaite "accompagner" l'Algérie dans le

processus de diversification de son économie. Dans un autre entretien au journal Liberté, le président Mattarella a plaidé pour un partenariat entre l'UE et l'Algérie, "acteur crucial" en Méditerranée et en Afrique, basé sur "l'intérêt réciproque, et sur un plan d'égalité et de parité". A l'occasion de la visite d'Etat de deux jours du président italien, trois accords dans les domaines de l'éducation, de la justice et de la sauvegarde du patrimoine culturel. Il s'agit d'un accord d'ouverture d'une école internationale italienne à Alger, d'un protocole de jumelage entre les Ecoles supérieures de la magistrature d'Algérie et d'Italie et d'un accord-cadre entre l'Ecole nationale supérieure de sauvegarde du patrimoine culturel et sa restauration et l'Institut central de la restauration de Rome.

Le président italien, qui a exprimé le souhait de son pays de renforcer la coopération culturelle avec l'Algérie, a visité dimanche la Basilique Saint Augustin et le site archéologique Hippone, à Annaba, d'où il a pris l'avion pour regagner son pays.

### Le Président Tebboune décerne à son homologue italien la médaille de l'Ordre du mérite national

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décerné, samedi soir au Palais du peuple (Alger), la médaille de l'Ordre du mérite national au président italien, Sergio Mattarella qui effectue une visite d'Etat de deux jours en Algérie, à la tête d'une importante délégation. Lors d'un dîner offert par le Président Tebboune en l'honneur de son homologue italien, les deux présidents se sont échangés les médailles. Le Président Tebboune a décerné à son homologue italien la médaille de l'Ordre du mérite national. Le Président italien a, à son tour, décerné au Président Tebboune la médaille de l'Ordre du mérite national italien. Dans son allocution, le Président de la

République a estimé que la visite de son homologue italien en Algérie est "l'occasion de nous remémorer notre histoire commune qui a imprimé les relations établies entre les deux pays qui traduisent notre détermination à œuvrer ensemble à les hisser vers des horizons plus larges". L'Algérie et l'Italie évoquent, dans la mémoire de la civilisation humaine, un legs enraciné dans l'Histoire, des exploits et des positions fermes qui ont marqué l'histoire de la Méditerranée depuis des siècles à ce jour, a ajouté le chef de l'Etat. Soulignant l'importance des relations multidimensionnelles algéro-italiennes, le Président Tebboune s'est adressé au Président italien: "Votre

visite vient inaugurer une nouvelle ère marquée par une ambition commune de promouvoir nos relations bilatérales et insuffler une nouvelle dynamique au dialogue et à la coopération stratégique", et ce à la faveur des "acquis réalisés par le partenariat algéro-italien, notamment dans le cadre de l'accord d'amitié, de coopération et de bon voisinage liant les deux pays depuis 18 ans".

Les entretiens entre les deux chefs d'Etat ont permis de "hisser nos ambitions pour l'élargissement des domaines de coopération et des perspectives de relations économiques basées sur le principe gagnant-gagnant", a précisé le Président Tebboune, mettant en avant les accords signés

de cette visite qui affirment "notre volonté commune à concrétiser ces objectifs et notre engagement à raffermir les relations d'amitié et d'ouvrir les canaux de dialogues entre les deux peuples amis". A cette occasion, le Président Tebboune a offert à son homologue un cheval pur-sang arabe. Les deux chefs d'Etat ont également pris une photo de famille avec l'orchestre symphonique qui a animé le dîner. La visite du président italien s'inscrit dans le cadre de la consolidation du partenariat et du renforcement des relations de coopération étroite entre les deux pays amis ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives au service des intérêts des deux peuples.